

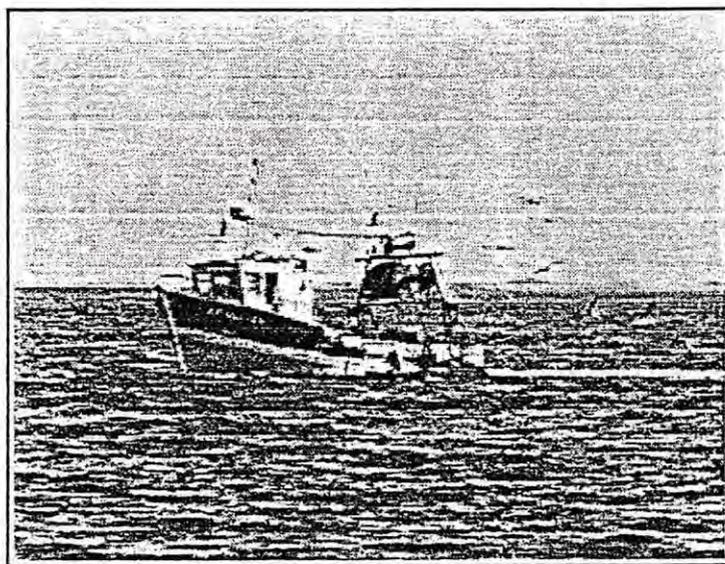
**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE AGRONOMIQUE DE RENNES**

DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT ET EXPLOITATION DE RESSOURCES NATURELLES

Laboratoire Halieutique

**MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES  
POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME D'AGRONOMIE APPROFONDIE  
OPTION HALIEUTIQUE**

## **La pêche dans les Pertuis charentais Analyse des systèmes d'exploitation**



JPL96

**Claire MATHIEU-DAUDÉ**

**Septembre 1996**

**DEVANT LE JURY :**

Mr. BOUDE (ENSAR)  
Mr FONTENELLE (ENSAR)  
Mr BIAIS (IFREMER -DSP)

**LABORATOIRE D'ACCUEIL**

Laboratoire Dynamique des Systèmes Productifs  
Station IFREMER de La Rochelle  
Place du Séminaire - BP 7 - 17137 L'Houmeau

## REMERCIEMENTS

Ce travail sur la pêche dans les Pertuis a été réalisé dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude. Ce stage correspondait tout à fait à mes attentes puisque je désirais faire une étude sur la petite pêche côtière vue dans son environnement général, et a été pour moi un véritable enrichissement. Je tiens pour cela à remercier grandement Gérard BIAIS qui a tout d'abord proposé cette étude, m'a encadrée par la suite durant ces six derniers mois et a su orienté ce travail et mes réflexions. Cela m'a permis de mieux comprendre un monde que je connaissais peu et auquel j'accorde pourtant un grand intérêt.

Je n'aurais pas pu effectué ce stage sans la présence de l'ensemble du personnel d'IFREMER de la station de La Rochelle que je remercie pour son chaleureux accueil. Je remercie particulièrement Madame R. EMONNET qui m'a aidé lors de la phase finale de la rédaction du rapport, Monsieur J. P. LEAUTE pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée dans les traitements de données, et pour sa page de garde, Monsieur J. LABASTIE pour sa disponibilité et sa bonne humeur, et Monsieur P.DECAMPS pour toutes ses connaissances sur les Pertuis.

Je tiens également à remercier Monsieur A. GRANDPIERRE, du CRTS et Monsieur W. SLOMP du service juridique des Affaires Maritimes du quartier de La Rochelle qui ont su me donner des renseignements fortement utiles sur certains points.

Enfin cette étude n'aurait pas pu être réalisée sans les professionnels de la pêche qui m'ont fait partager quelques moments dans leur travail, ont bien voulu m'accorder du temps et ont consenti à répondre à mes multiples questions, à terre comme en mer. Je leur suis sincèrement reconnaissante et les prie de me pardonner de ne pas les avoir cité nommément, mais la liste serait bien trop longue.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
METHODOLOGIE D'APPROCHE.....	4
<b>1. LE PLAN D'ECHANTILLONNAGE.....</b>	<b>4</b>
1.1. PRESENTATION DES STRATES IDENTIFIEES .....	4
1.2. PROBLEMES RENCONTRES .....	5
1.3. RESPECT DE L'ALLOCATION PROPORTIONNELLE.....	5
<b>2. METHODES D'ENQUETES .....</b>	<b>6</b>
2.1. LE QUESTIONNAIRE.....	6
2.2. DES COMPTES RENDUS D'ENQUETES AUX COMPTES D'EXPLOITATION.....	7
<b>3. TRAITEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>ANALYSE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>10</b>
<b>1. L'ENVIRONNEMENT SOCIAL.....</b>	<b>11</b>
1.1. L'HISTOIRE ET L'APPRENTISSAGE .....	11
1.1.1. L'origine sociale et l'apprentissage .....	11
1.1.2. Les activités précédemment pratiquées .....	11
1.1.3. La différenciation de trois types d'itinéraire.....	12
1.2. L'INTERVENTION DE LA FEMME ET LA GESTION.....	13
1.2.1. La place de la femme dans l'exploitation .....	13
1.2.2 Les divers types de gestion.....	14
1.2.3. Les trois formes interaction avec la famille .....	15
1.3. LE PORT D'ATTACHE .....	15
1.4. LES RELATIONS AU SEIN LA COMMUNAUTE PORTUAIRE ET LES "GROUPEMENTS D'INTERETS" .....	17
1.4.1. Comportement communautaire des pêcheurs.....	17
1.4.2. Les "groupements d'intérêt" : des forces de cohésion différentes .....	18
<i>Le chalutage à l'origine d'une force de cohésion entre les individus.</i> .....	18
<i>Un groupement difficilement identifiable pour les pratiquants des arts dormants</i> .....	18
1.4.3. Distinction entre les diverses formes de relations .....	18
1.5. QUELLE EST L'UNITE DE DECISION DE L'EXPLOITATION? .....	19
1.5.1. Les unités de décision individuelles.....	19
1.5.2. Les unités de décision pluralistes .....	19

<b>2. LE COMPORTEMENT DU CHEF D'EXPLOITATION.....</b>	<b>21</b>
<b>2.1. DIFFERENCIATION DES SYSTEMES AUTOUR DE LA NOTION DE RISQUE.....</b>	<b>21</b>
2.1.1. Les prises de risques associées à des décisions à court terme.....	21
2.1.2. Les prises de risques à moyen et long terme. ....	21
<i>Les systèmes de capture "spécialisés".</i> .....	21
<i>Cas particulier de la pêche à la civelle</i> .....	23
<i>Vers une diversification des apports</i> .....	24
<i>Une sécurité par rapport au marché</i> .....	27
<b>2.2. DIFFERENTES STRATEGIES DE RENTABILITE .....</b>	<b>28</b>
2.3.1. Analyse préalable de quelques éléments économiques .....	28
<i>Les facteurs de production (capital et travail) et le chiffre d'affaires</i> .....	28
<i>Répartition de l'échantillon</i> .....	29
2.3.2. Etude des charges d'exploitation .....	31
2.3.3. Formation du chiffre d'affaires .....	33
<i>Les apports des chalutiers</i> .....	34
<i>Les apports des fileyeurs</i> .....	35
<i>Valorisation des produits par le mode de mise en marché</i> .....	36
2.3.4. Les résultats portant sur la valeur ajoutée et le profit .....	36
<b>3. PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE DES UNITES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>40</b>
<b>3.1. LES SYSTEMES STABILISES.....</b>	<b>40</b>
3.1.1. Type A : Systèmes stabilisés, intégrant la commercialisation .....	40
3.1.2. Type B et C : Systèmes stabilisés n'intégrant pas l'aval.....	42
<i>Type B : Une viabilité axée sur la maximisation d'un chiffre d'affaires</i> .....	42
<i>Type C : Une viabilité caractérisée par une minimisation des dépenses</i> .....	43
<b>3.2. LES SYSTEMES EVOLUTIFS .....</b>	<b>45</b>
3.2.1. Type D : Les évolutions structurées autour d'une intensification du capital.....	45
3.2.2. Type E : Les évolutions minimisant les dépenses .....	47
<b>3.3. DISCUSSION.....</b>	<b>50</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>52</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>54</b>

## INTRODUCTION

L'étude présentée ici fait suite à un travail réalisé par Bourlon en 1995, utilisant une approche système développée par le laboratoire Dynamique des Systèmes Productifs (voir encart n° 1).

Son travail avait permis de mettre à jour les grandes lignes de fonctionnement du système halieutique des Pertuis.

La pêche dans la mer des Pertuis présente des particularités tenant essentiellement aux limites géographiques de la zone concernée, et à l'originalité du système de gestion. Une zone d'exploitation relativement fermée caractérise ce système halieutique. Cette fermeture est renforcée par le système de gestion basé sur un régime dérogatoire de licences de chalutage, mis en place en 1983 et qui limite l'accès à la profession. Ce régime a formalisé l'existence d'un groupement d'intérêt constitué des chalutiers. A coté, ou parfois en opposition, existe celui des bateaux pratiquant les arts dormants, qui s'est doté lui aussi en 1988 d'un régime de licences.

Un ensemble complexe de règlements limitent en outre l'emploi des engins dans chacune de ces deux familles. Bien que l'accès à l'activité et l'effort de pêche soient ainsi très encadrés dans les mer des Pertuis, celui-ci est néanmoins le siège d'une compétition pour la ressource et surtout pour l'espace. Si certaines zones sont interdites au chalutage ou à la pose des filets, d'autres sont par contre convoitées par les différents métiers s'exerçant sur une surface restreinte, et les domaines de chalutage se recoupent alors avec ceux des caseyeurs et des fileyeurs.

L'étude de Bourlon a montré que malgré ce clivage apparent, des proximités dans les conduites d'exploitation peuvent être trouvées entre les deux familles. En effet, dans le système de capture, outre que la combinaison arts dormants/ arts traïnants soit fréquente, des logiques voisines vis à vis de la saisonnalité des abondances se retrouvent dans les deux groupes. Par ailleurs, l'étude des combinaisons des facteurs de production, capital, travail et ressource exploitée, et des relations existant entre chacun d'eux, révèlent aussi des similitudes entre les deux groupes.

Les trois dimensions de l'environnement identifiées par Bourlon (famille élargie, communauté portuaire et groupement d'intérêt) demandaient à être confirmées par une analyse plus fine des systèmes d'exploitation. Le caractère familial des exploitations de pêche des Pertuis charentais, souligné par son étude, impliquait de dépasser le couple patron-bateau pour ce travail. Il fallait aussi rassembler les éléments comptables nécessaires à une analyse des déterminants économiques des logiques et essayer de découvrir la trajectoire des unités d'exploitation pour approcher la dynamique des systèmes d'exploitation. Cette analyse nécessitait la reconstitution des comptes d'exploitation puisque les navires des Pertuis ne sont suivis par aucun centre de gestion, ainsi que le recueil d'informations sur le mode de gestion des unités de pêche et sur leur relation à l'environnement.

Enfin on devait tenter d'aborder la pluriactivité des exploitations, qui a été maintes fois signalée<sup>1</sup> mais souvent mise à l'écart dans les études. Il s'agit pour l'essentiel de la pluriactivité représentée par des exploitations au sein desquelles s'exercent la pêche et l'ostréiculture ou mytiliculture.

Il s'agissait ainsi de disposer d'éléments de réflexion sur la dynamique des systèmes halieutiques côtiers, en tentant de préciser les types de systèmes d'exploitation présents, dans une démarche visant à mieux comprendre l'articulation gestion- exploitation.

---

<sup>1</sup>Compte rendu du colloque "les journées du littoral" organisé par L'ADRT et le GRIFTE en 1984; GORRICHON, 1990; BOURLON, 1995.

### Encart n° 1 : Le système halieutique : quelques définitions

Le système halieutique peut être défini comme "un ensemble coordonné d'éléments en interaction dynamique et mettant en jeu des niveaux de décision hiérarchisés, organisé par l'homme en vue de valoriser les ressources halieutiques". Ce concept peut s'appliquer à un ensemble de situations très variables et s'adapter aux diverses problématiques.

"Tout système halieutique est lui même compris comme une composante d'autres systèmes plus larges (écosystème, systèmes social, économique...) dont les dynamiques pèsent sur sa propre évolution. Sa représentation globale et celle des principaux sous-systèmes qui le composent se conçoivent donc dans son environnement social et naturel. Elle réunit deux sous-systèmes principaux : le système productif, centré autour de la constitution des flux de produits halieutiques d'une part, et d'autre part le système de gestion qui vise à organiser les activités halieutiques."

"La représentation du système productif et sa décomposition traditionnelle en trois niveaux hiérarchiques emboîtés, à savoir le système de capture, le système de production et le système d'exploitation, s'inspirent largement de rapprochements méthodologiques avec les systèmes agraires et les systèmes d'élevage." (Cantazano *et al*, 1995)

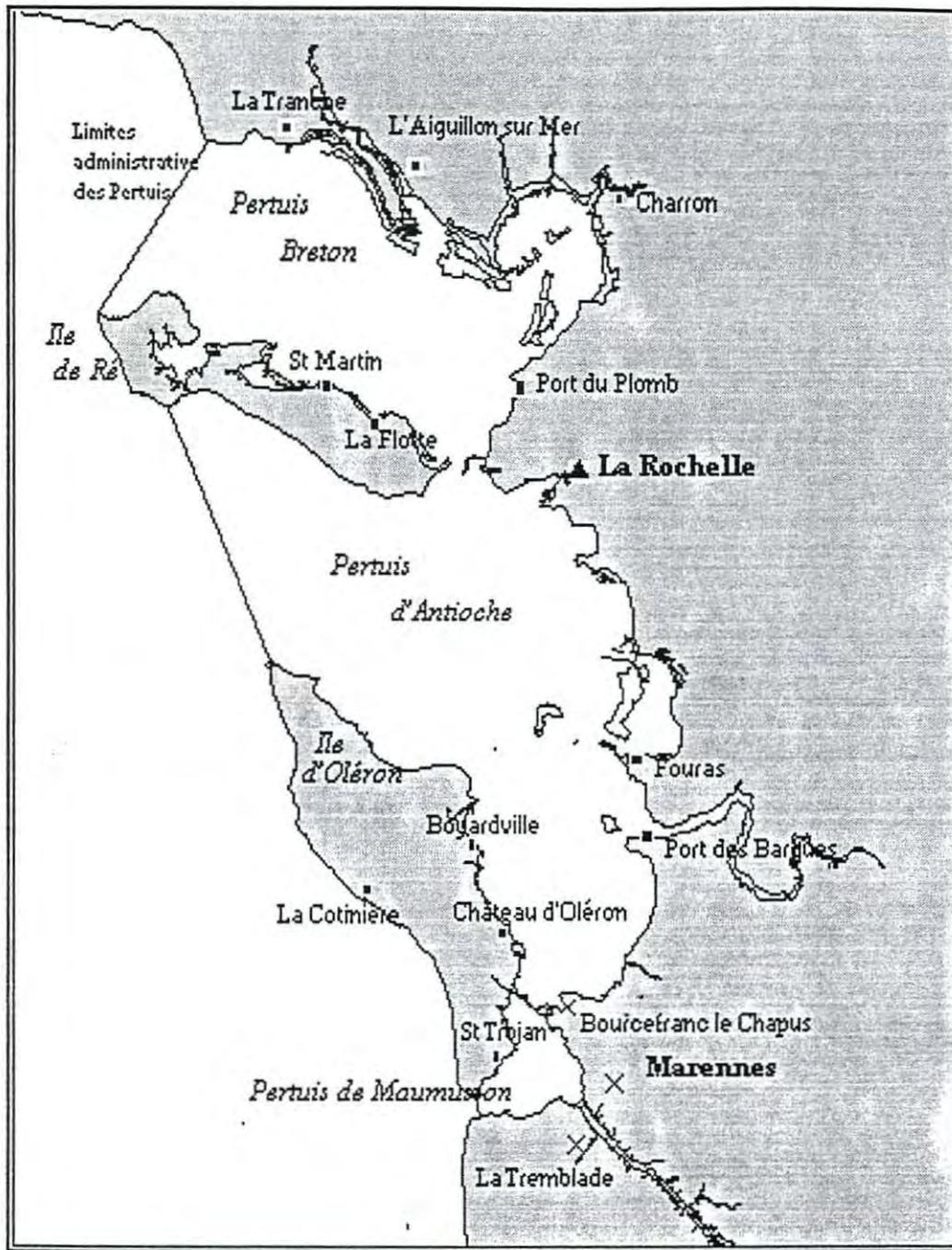
"Le système de capture, par analogie avec le "système de culture" (Sébillotte, 1988) ou "le système des pratiques d'élevage" ou encore "le mode d'élevage" (Landais, 1992), se définit comme l'ensemble des éléments et processus relatifs aux productions réalisables (et aux produits) et aux techniques utilisables par le pêcheur pour les obtenir. Il peut être décrit comme une succession de métiers pratiqués par un pêcheur au cours d'un cycle d'activité" (Mesnil *et al*, 1995).

"Le système de production rend compte de la combinaison des facteurs de production mis en oeuvre : ressources naturelles, travail, consommations intermédiaires et biens d'équipement. En halieutique, les caractéristiques des ressources naturelles (renouvelables, non appropriables, mobiles et difficiles à évaluer) rendent les résultats fortement contraints par des externalités" (Cantazano *et al*, 1995).

"Le système d'exploitation permet d'analyser le mode de fonctionnement des unités qui peut être décrit comme "un enchaînement de prises de décisions, dans un ensemble de contraintes ou d'atouts, en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs" (Capillon et Sébillote, 1980). La connaissance de son fonctionnement nécessite que soit définie une unité d'observation et renvoie à la compréhension du processus de décision au sein de cette unité" (Rey *et al*, 1995). Ce système semble plus autonome que les deux précédents et peut être considéré comme un système finalisé. Les systèmes de capture et de production sont alors analysés comme la résultante de décisions intervenant au niveau du système d'exploitation.

"Le système de gestion est défini comme l'ensemble des modes de gestion (lesquels associent des mesures de gestion et les institutions chargées de leur mise en oeuvre et de leur contrôle), affectant un système productif, ou plusieurs en interaction. Ces systèmes de gestion sont mis en place par un système de décision qui comprend l'ensemble des acteurs et institutions concernés au regard des objectifs poursuivis" (Biais, 1995).

# **METHODOLOGIE D'APPROCHE**



**Fig 1: Localisation des ports dans les Pertuis** (Source : carte élaborée pour ce travail)  
 Les communautés portuaires identifiées par Bourlon (1995) correspondent aux ports de La Rochelle et de La Cotinière et aux ensembles suivants :

- Les ports de Marennes, Bourcefranc-Le-Chapus, La Tremblade.
- Les ports de Fouras, Boyardville et Port des Barques.
- Les ports du Plomb et de Charron.
- Les ports de L'Aiguillon sur mer et La Tranche sur mer.
- Les ports de l'île de Ré.

▲ Zones étudiées  
 ⊗

# I. METHODOLOGIE D'APPROCHE

Les informations ont été recueillies par des enquêtes auprès des patrons de pêche.

L'étude s'intéressait à un nombre important de critères. Il fallait réserver deux heures dans l'emploi du temps pour remplir le formulaire. Une partie des pêcheurs ne pouvant pas accorder ce temps, il fallait prévoir de réaliser des embarquements ce qui demandait alors une journée complète. De plus, des difficultés se sont imposées pour rencontrer les personnes et prendre des rendez-vous. L'objectif d'un nombre d'enquêtes compris entre 30 et 50 a pour cela été fixé. Le nombre de bateaux pêchant dans les Pertuis s'élève à 248. Quelques choix préalables étaient donc indispensables pour aborder au mieux la dynamique des systèmes d'exploitation dans toutes ses composantes, avec un nombre d'enquêtes nécessairement réduit.

Les systèmes d'exploitation ont des caractéristiques dépendant de leur position géographique. Ces relations ont permis à Bourlon d'identifier des ensembles géographiquement distincts et au sein desquels les systèmes d'exploitation présentent des similitudes. Recherchant à approfondir cette relation, on a choisi un nombre réduit de zones. En effet, un échantillonnage basé sur l'ensemble de région des Pertuis n'aurait pas permis de rencontrer suffisamment d'exploitations dans chacune des zones. Ce choix constituait un parti pris indispensable dans cette étude. Il fallait toutefois rendre compte de la diversité des systèmes d'exploitations et choisir pour cela les zones d'étude les plus pertinentes. Dans cette optique, des connaissances préalables sur les ports des Pertuis et sur leurs caractéristiques ont été utilisées. En se basant sur les communautés portuaires identifiées par Bourlon en 1995 (figure 1) dans son analyse des systèmes d'exploitation, deux ensembles ont été retenus pour cette étude :

- Le port de La Rochelle
- L'ensemble regroupant Marennes, Bourcefranc-le-Chapus et La Tremblade.

D'autre part, la réduction du nombre d'individus enquêtés dans chaque zone a été effectuée sur un principe de stratification, expliqué ci-dessous.

## 1. Le plan d'échantillonnage

En dehors de la séparation opposant les arts dormants et les arts traînants, il existe des classes de bateaux, permettant la réalisation de strates. Ces classes sont celles identifiées par Bourlon dans l'analyse du système de production. Elles sont basées sur des critères physiques des navires, en relation avec les niveaux de capital investi pour l'achat du bateau. Ce choix paraît justifié dans la mesure où le niveau d'investissement est un facteur influençant largement les modes d'organisation des unités de pêche. Cette influence se situe au niveau du système de production, mais également du système de capture, les caractéristiques physiques conférant aux navires la possibilité d'adopter un ou plusieurs métiers.

### **1.1. Présentation des strates identifiées**

Pour les chalutiers, les facteurs de puissance et de longueur paraissent déterminants pour le coût d'achat, on distingue trois catégories :

- Classe I (C1) : navires de moins de 6 mètres, dont la puissance motrice est inférieure à 60 kw.
- Classe II (C2) : navires de plus de 6 mètres, et/ou ceux dont la puissance motrice est comprise entre 60 et 110 kw.
- Classe III (C3) : navires dont la puissance dépasse 110 kw.

Pour les navires pratiquant les arts dormants, le coût d'achat semble déterminé par la nature de la coque, la longueur, et leur jauge. On distingue quatre catégories.

- Classe I (D1) : les navires de moins de 6,5 mètres dont la jauge ne dépasse pas 3 Tjb.
- Classe II (D2) : les navires mesurant entre 6,5 mètres et 9,5 mètres, dont la jauge s'étend de 2 à 8 Tjb.
- Classe III (D3) : Les navires mesurant plus de 9,5 mètres et de coque non plastique.
- Classe IV (D4) : les navires de plus de 9,5 mètres dont la coque en plastique avoisine les 10 Tjb.

## 1.2. Problèmes rencontrés

Les fichiers utilisés pour constituer les classes de navires étaient ceux élaborés par Bourlon en 1995<sup>2</sup>. Leur utilisation s'est heurté à un certain nombre de problèmes.

- Certains bateaux de ces fichiers, comptés dans les 248, n'ont fait aucune déclaration de capture, ni de leur activité. On ne connaît donc pas les engins utilisés au cours de l'année et l'identification art traînant ou art dormant n'est pas possible. Parmi ces navires, une partie n'exerce plus d'activité de pêche, ce sont les bateaux mis à la vente et quelques bateaux sous régime conchylicole qui disposent d'une licence de chalutage mais ne l'utilisent pas..

- 31 navires inscrits ne pratiquent que la pêche de la civelle.

- 23 navires appartenant aux ports de Royan, Meschers et Mornac ne pêchent pas dans les Pertuis et n'ont pas été pris en compte.

- Enfin, les navires pratiquant les arts dormants posent un problème d'identification au niveau des classes 3 et 4. En effet la quatrième catégorie regroupe des bateaux récents, dont la coque est en plastique, ayant moins de cinq ans à l'achat, représentant des niveaux d'investissement supérieur à la troisième catégorie. La date d'achat et la nature de la coque ne figurent pas dans les fichiers, seul un travail d'enquête dans les ports permet de séparer ces deux classes.

Ces fichiers ont toutefois permis de se rendre compte de la proportion de chacune des classes (figure 2). Sur l'ensemble des Pertuis les classes C2 et D2 sont les plus représentées. La classe C3 est sous estimée, car un nombre non négligeable de bateaux de puissance supérieure à 110 kw déclare une puissance motrice inférieure et sont donc répertoriés dans la classe 2. Enfin cette répartition a été construite à partir des fichiers correspondant à la situation en 1994, celle-ci a certainement évolué depuis. Ceci concerne surtout les classes C1 et D1, réduites à quelques bateaux et pour lesquels les enquêtes ont dû être effectuées pour vérifier l'activité.

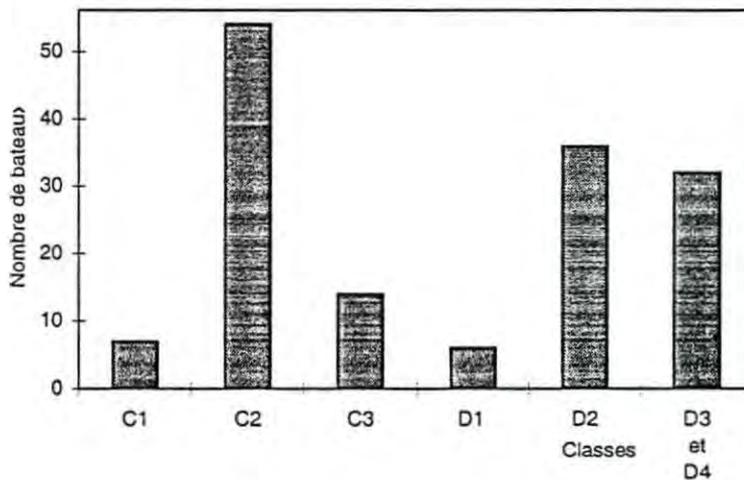


Figure 2 : Représentation des différentes classes pour l'ensemble des Pertuis (sources : fichiers du CRTS).

## 1.3. Respect de l'allocation proportionnelle.

A l'intérieur de chacune des zones, les exploitations enquêtées ont été choisies de façon à respecter autant que possible le principe d'une allocation de l'effort d'échantillonnage proportionnelle à la taille des strates.

Certaines exploitations n'ont pas pu être enquêtées, pour deux raisons essentielles :

- Le refus du patron de répondre au questionnaire.
- L'impossibilité de rencontrer le patron en raison de ses horaires de pêche.

L'échantillon ainsi constitué était formé de 38 individus. Toutes les classes de navires sont représentées (figure 3).

---

<sup>2</sup>Ils ont été élaborés à partir des informations fournies par les enquêteurs CRTS/IFREMER de La Cotinière et de L'Aiguillon et par le services économique et juridique des Affaires Maritimes de La Rochelle.

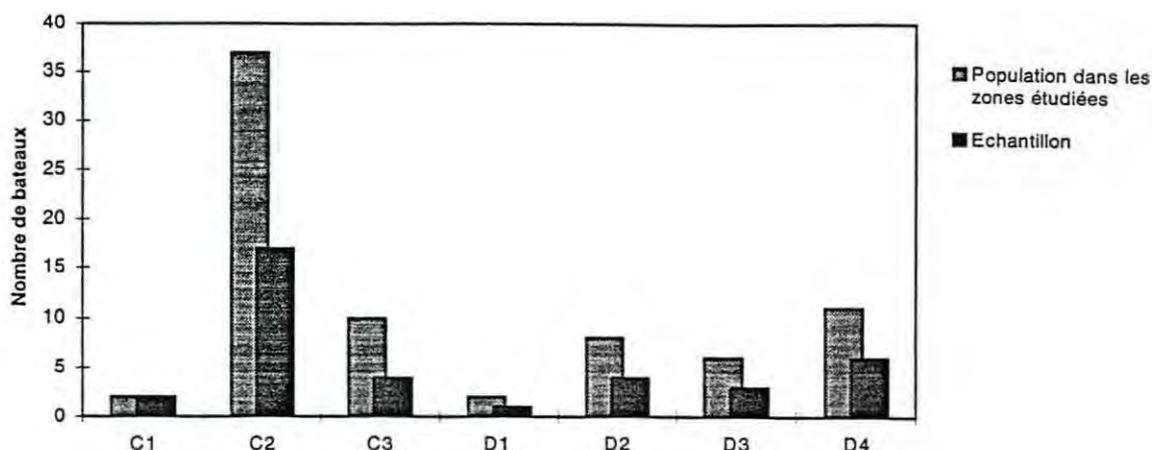


Figure 3 : Proportion de l'échantillon étudié par rapport à l'effectif total (Source : fichiers du CRTS).

La classe C2, comprenant un nombre important d'individus est sous-représentée. En effet, faute de temps, il n'a pas été possible de respecter pour cette classe le critère de proportionnalité. Le nombre important de chalutiers appartenant à cette classe s'explique par l'inclusion des ports situés autour de Marennes dans la zone d'étude. C'est essentiellement pour cette zone que les enquêtes se sont heurtées aux problèmes précédemment évoqués. En effet, la pêche se fait souvent la nuit, les horaires des sorties, dépendant généralement des marées, sont très variables, la flotte est dispersée dans plusieurs ports, ce qui ne facilite pas la rencontre des pêcheurs, difficulté à laquelle vient s'ajouter l'éloignement de la zone.

## 2. Méthodes d'enquêtes

### 2.1. Le questionnaire

Le questionnaire comportait une partie qualitative et une autre quantitative cherchant à reconstituer les comptes d'exploitation. L'ensemble est présenté en annexe.

La partie qualitative cherchait, dans un premier temps, à identifier la succession des métiers pratiqués dans l'année, les variations interannuelles de cette succession, et tentait d'appréhender les justifications de ces choix. L'étude de la commercialisation, dont le mode est parfois associé à une espèce rentrait aussi dans cette grille d'analyse. Dans un deuxième temps, on s'est intéressé à la conduite des exploitations. Plusieurs points ont été abordés :

- Caractéristiques des navires précédents et métiers pratiqués.
- Accès à la profession et apprentissage.
- Communication avec les autres pêcheurs.
- Stratégie d'exploitation.
- Intervention de la femme.
- Mode de gestion.

La partie quantitative rassemblait les éléments nécessaires à la reconstitution des comptes d'exploitation et au calcul de quelques indicateurs économiques. La structure financière n'a pas pu être reconstituée, en raison des difficultés rencontrées pour obtenir des données concernant les différentes masses significatives du bilan (cela fait surtout référence aux capitaux propres et aux valeurs disponibles). Seul le niveau d'endettement global a pu être évalué.

La méthode suivie pour mener à bien cette reconstitution, s'inspire de celle utilisée dans le golfe Normano-breton, dans le cadre du programme AMURE (Le Floc'h, 1996), en y apportant des adaptations. Elle consiste à évaluer d'une part le capital fixe et le capital circulant, d'autre part les produits d'exploitation. Dans cette étude, ces derniers sont uniquement formés des ventes, dont la valeur est demandée dans la première partie du questionnaire. En effet, il semblait au départ préférable de demander le chiffre d'affaires par espèce à la suite des informations sur le métier. Cette séparation s'est montrée finalement peu utile puisque ce sont des chiffres d'affaires globaux qui ont été obtenus.

Le formulaire permet la ventilation des charges en quatre postes : les achats consommables, les services extérieurs, les taxes liées à la production et les charges salariales. L'évaluation du capital immobilisé permet de connaître la part de dotation aux amortissements. Le montant des dettes a également pu être estimé.

Le caractère approximatif des données et les estimations réalisées pour combler les manques de réponses conduisent à des évaluations approximatives, mais permettant, face à l'absence de renseignements comptables de reconstituer la structure économique des unités étudiées (voir encart n°2).

## 2.2. Des comptes rendus d'enquêtes aux comptes d'exploitation.

Deux fichiers, dont la structure est illustrée par les tableaux 1 et 2 ont été constitués. Le premier enregistre toutes les données quantitatives récoltées lors des enquêtes. Le deuxième reprend les éléments utiles à l'élaboration des comptes d'exploitation. C'est dans ce fichier que sont calculés les indicateurs économiques, permettant d'appréhender la situation économique des navires.

En s'inspirant du rapport de Caill réalisant un bilan des pêches basques (Caill, 1995), quatre ratios, d'interprétation facile, ont été utilisés.

- Deux d'entre eux apportent une représentation de la structure des charges selon deux groupes : les consommations intermédiaires et les frais de personnel rapportés à la valeur du chiffre d'affaires (CI/CA et FP/CA). Les consommations intermédiaires comprennent les achats consommables, les frais d'entretien et de réparations et l'assurance. Les frais de personnel sont formés par la rémunération de l'équipage et les charges sociales.

- Deux autres ratios font référence à la conduite de l'exploitation et permettent d'en apprécier "l'efficacité globale". Le taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée<sup>3</sup> rapportée au chiffre d'affaires hors taxe) représente le produit disponible à répartir entre la rémunération du travail (équipage, patron compris) et la rémunération du capital (Cantazano *et al*, 1993).

L'excédent brut d'exploitation<sup>4</sup> représente le revenu brut de l'armement qui doit permettre d'assurer le remboursement d'emprunts et les futurs investissements. Son étude permet d'aborder la rentabilité opérationnelle des entreprises<sup>5</sup> (Caill, 1995). Le ratio de marge brute (Excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée) rend compte de la capacité de l'entreprise à dégager un bénéfice.

---

<sup>3</sup>La valeur ajoutée correspond à la différence entre le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires.

<sup>4</sup>L'excédent brut d'exploitation est calculé à partir de la valeur ajoutée sur laquelle on soustrait les frais de personnel et les impôts et taxes.

<sup>5</sup>Par opposition à la rentabilité économique, qui fait appel au ratio EBE/valeur des immobilisations.

N° du navire			
<b>Bateau</b>			
date d'achat		<b>Capital ciculant</b>	
année construction		entretien bateau	
amortissement		entretien moteur courant	
Emprunt		Autre	
durée d'emprunt		total entretien	
endettement actuel		Rôles	
Capital réévalué		Licences	
<b>Moteur</b>		taxes criées	
Puissance		Assurance	
date d'achat		<b>total</b>	
Age achat			
coût		frais financiers	
remise en état			
durée			
amortissement		CA saison (+ Pétoncle, CSJ)	
endettement actuel		CA civile	
<b>Matériel</b>		<b>CA total</b>	
chaluts		Frais communs	
dragues		saison	
filets		civelle	
lignes		Total	
casiers			
autre		pourcentage part armement	
total		part armement	
amortissement		<b>rémunération travail</b>	
matériel électronique			
amortissement			
<b>Equipement à terre</b>			
amortissement			
<b>amortissements totaux</b>			
dettes totales			
<b>Capital total réévalué</b>			

Tableau 1 : Grille de saisie pour l'enregistrement des éléments comptables

	Navire 1	Navire 2	Navire 3
<b>Produits</b>			
Achats consommables			
Entretien, réparations			
Services extérieurs (Assurance)			
<b>Total consommations intermédiaires</b>			
Valeur ajoutée			
<b>CI/CA</b>			
<b>FP/CA</b>			
<b>VA/CA</b>			
Taxes criées			
Licences			
<b>Total taxes</b>			
Salaires			
Cotisations sociales			
<b>Total frais de personnel</b>			
EBE			
<b>EBE/VA</b>			
Frais financiers			

Tableau 2 : Grille de saisie utilisée pour le recueil des données économiques et le calcul des indicateurs

### **3. Traitement**

Le but final de l'analyse des questionnaires est d'aboutir à une typologie des systèmes d'exploitation. Celle-ci doit donc regrouper des individus à l'intérieur de sous-ensembles homogènes grâce à l'existence de caractères communs. Il existe pour cela plusieurs méthodes "classiques" qui n'ont pas pu être utilisées.

Enfin, afin de permettre d'intégrer les logiques d'investissement dans l'étude générale, il a semblé préférable de prendre en compte le capital total investi dans l'exploitation (en francs constants), et non le capital évalué, tenant compte à la fois de l'inflation monétaire et des règles d'amortissements.

Les réponses des questionnaires ont permis de constituer 25 variables, dont les réponses ont été codifiées. La liste de ces variables et leur codification figurent en annexes. L'Analyse Factorielle en Composantes Multiples communément utilisée pour traiter des variables qualitatives, n'a pas pu être utilisée en raison du faible nombre d'individus par rapport au nombre de variables. Ce rapport rendait impossible l'interprétation des résultats dans les quatre premiers plans factoriels. De plus le questionnaire, relativement ouvert pour cette partie impliquait une difficulté de codage qui aurait de plus entraîné une perte d'information considérable.

Afin d'établir une typologie générale des systèmes d'exploitation, deux niveaux d'étude ont été abordés :

- Dans un premier temps, la plupart des variables qualitatives a été regroupée par thème pour permettre des comparaisons entre variables au sein d'un groupe de réponses précis. Les fréquences de certaines associations de variables ont ainsi permis d'élaborer des typologies pour chaque thème.

- Dans un deuxième temps, afin de parvenir à une classification globale, un croisement des critères a été effectué, prenant en considération les liens qui ont pu être identifiés entre certains groupes de variables.

Ces deux étapes étaient indispensables à la simplification de la diversité rencontrée sur le terrain, principal objectif de cette typologie. La difficulté essentielle dans ce type d'analyse a été par la suite de choisir les classements qui permettaient de limiter les pertes parmi les informations recueillies initialement, et de proposer un "modèle explicatif", tenant compte des typologies identifiées au préalable par groupes de variables.

Les variables quantitatives ont été utilisées afin de mettre en relation le système d'exploitation avec le système de production. Elles ont ainsi participé à l'élaboration de la typologie finale mais n'ont pas fait l'objet d'une classification particulière.

# **ANALYSE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION**

## **II ANALYSE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION**

Le chef d'exploitation, au sein d'un environnement social qui lui est propre, et en fonction de divers critères économiques, effectue des choix particuliers, en se projetant dans un avenir plus ou moins proche. Il convient alors de distinguer deux ensembles de facteurs qui agissent sur la conduite des exploitations. Un premier ensemble - l'environnement social du pêcheur - détermine un vaste contexte dans lequel seront prises les décisions individuelles. Un deuxième, largement influencé par le précédent se rapporte davantage au comportement du chef d'exploitation.

### **1. L'environnement social**

#### **1.1. L'histoire et l'apprentissage**

Ce sous ensemble permet de prendre en compte et de relier les variables se rapportant au passé, "activité du père", " famille", " carrière", "bateau précédent", "activité précédente", et de situer l'exploitation sur une trajectoire.

##### **1.1.1. L'origine sociale et l'apprentissage**

L'activité professionnelle du père permet de distinguer les patrons issus d'une famille de pêcheurs, ayant donc eu une prise de contact précoce avec le métier et bénéficié d'un apprentissage familial. C'est souvent uniquement au cours de ce type d'apprentissage que le savoir faire, les connaissances des lieux de pêche, des saisons, du comportement de certaines espèces sont transmis. Parmi les individus interrogés 70% ont de la famille pratiquant la pêche ou l'ayant pratiquée. Nombreux sont ceux qui ont des frères pêcheurs, l'un des frères introduisant l'un ou les autres dans le milieu, mais seulement 11 d'entre eux sont des fils de pêcheurs, soit 30% de la totalité de l'échantillon. Ainsi plusieurs frères non issus d'une famille de pêcheurs peuvent s'orienter vers cette profession. Les apprentissages effectués par 40 % des individus au sein de la famille élargie apparaissent beaucoup moins riches, et ne sont souvent qu'une prise de contact avec le métier. Le niveau de connaissance acquis au cours d'embarquements avec un cousin, un oncle ou parfois même un frère diffère de celui qu'un jeune patron peut avoir en embarquant pendant plus de cinq<sup>6</sup> ans sur le bateau de son père, ou qu'il a acquis très jeune avec son grand-père. Ainsi les futurs patrons issus d'un milieu extérieur à la pêche, c'est-à-dire ne présentant pas de lien de parenté direct avec un pêcheur, sont confrontés, lorsqu'ils débutent, à un manque de savoir faire qu'ils doivent combler d'eux même par divers réseaux d'informations. Le processus d'apprentissage se développe alors à partir des tactiques de pêche quotidiennes et de leurs résultats. Le niveau de connaissance va parfois influencer sur le choix du métier pratiqué, l'utilisation de certains engins demandant moins d'expérience que d'autres.

Outre la formation, le fait que le père pratique la pêche facilite l'accès au capital puisque la plupart des jeunes patrons rachètent le navire de la famille, bénéficiant donc tout de suite d'un outil de production performant, à un prix intéressant. Dans les cas des unités pratiquant la vente directe, la transmission concerne également le mode de commercialisation et la clientèle qui s'y rattache.

Les pêcheurs issus d'un milieu ostréicole ou mytilicole peuvent également bénéficier d'avantages financiers au moment de l'achat du bateau. La possession de parcs à huîtres ou de bouchots permet, soit un apport de capital suite à une vente, soit d'obtenir plus facilement l'accord de la banque pour un emprunt, ou pour un remboursement à un taux d'intérêt plus bas.

##### **1.1.2. Les activités précédemment pratiquées**

Elles permettent de différencier, dans un premier temps, les pêcheurs ayant exercé une profession dans un domaine complètement différent. Ces derniers lorsqu'ils se situent en milieu ou en fin de carrière professionnelle ont des objectifs différents de ceux des jeunes patrons. Il arrive aussi qu'une activité professionnelle différente soit exercée pendant peu de temps, mais qu'un échec ou une préférence pour la pêche

<sup>6</sup>Ceci correspond généralement au temps minimum qu'un fils passe sur le bateau de son père comme matelot, les premiers embarquements n'étant pas toujours réguliers, mais s'effectuent souvent lors des vacances ou des jours fériés.

entraîne un report vers la pêche côtière. La situation de ces personnes est alors celle des jeunes débutant dans le métier.

	Début de carrière	Milieu de carrière	Fin de carrière	Total
Pêche	25%	34%	3%	62%
Conchyliculture	10%	3%	5%	18%
Autre	0%	5%	15%	20%
Total	35%	42%	23%	100%

Tableau 3 : Pourcentage des différentes catégories en fonction de l'âge et des activités précédemment pratiquées (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Dans un deuxième temps, l'analyse porte sur les métiers pratiqués avec le ou les bateaux précédents. Les pêcheurs se situant en fin de carrière pratiquent le même métier depuis plus de dix ans, quelle que soit leur origine, ce qui représente 22,5 % de l'échantillon. Si certains d'entre eux ont, au début de leur carrière, utilisé des engins différents, tous sont parvenus à une certaine stabilité au niveau de leur pratique et du mode de commercialisation, la proximité de la retraite rendant le contexte propice à une telle conduite. Pour les pêcheurs se situant en début ou en milieu de carrière, il convient de distinguer deux types d'évolution :

- Les trois quarts des jeunes patrons, issus de familles de pêcheurs, renouvellent peu souvent leur unité de production, et reprennent le même type de navire lorsqu'un renouvellement s'avère nécessaire. La conduite de l'exploitation n'évolue pas ou très peu. Le quart restant concernent les fileyeurs. Ceux-ci présentent une évolution axée sur une diversification, souvent accompagnée d'une augmentation considérable du capital investi, tout en conservant la pratique des arts dormants.

- Les personnes extérieures à la pêche ont un parcours beaucoup plus varié. Les changements observés au sujet des métiers pratiqués avec les bateaux précédents laissent transparaître la recherche d'une progression, un apprentissage débutant avec des engins différents et des bateaux plus petits. Elles représentent 60% de l'échantillon total. L'évolution vers d'autres pratiques peut s'expliquer par la recherche d'un meilleur revenu, l'objectif de se rapprocher d'une situation plus sécurisante et plus régulière en investissant dans un outil de production différent et plus performant. Ceci se rapporte aux fileyeurs ou chalutiers qui possédaient un navire pour la pêche à la civelle et étaient matelots le reste de l'année, ils ont changé leur bateau pour pratiquer la pêche toute l'année lorsqu'ils ont saisi une occasion d'achat et d'acquisition d'une licence. Dans certains cas, les métiers du filet sont pratiqués temporairement dans l'attente de la licence de chalutage, activité alors considérée comme plus favorable.

### 1.1.3. La différenciation de trois types d 'itinéraire.

On perçoit au travers de cette analyse que l'histoire du patron pêcheur est conditionnée par un contexte familial. Trois catégories de parcours ressortent.

- Les patrons issus du milieu de la pêche forment une première catégorie. Cette première situation concerne 30% de l'échantillon. Ils se distinguent par un apprentissage particulier, ont bénéficié de facilités d'accès à la profession, ce qui a permis à la plupart d'entre eux d'acquérir un premier bateau relativement performant. En raison de leurs connaissances du métier et des circuits de commercialisation, de l'héritage de certains "tuyaux" qui ne se transmettent qu'au sein de la cellule familiale, et d'habitudes souvent prises très tôt, ils modifient peu la conduite de l'exploitation, et restent attachés à un type de métier, art traînant ou art dormant.

Pour les autres pêcheurs, il convient de distinguer deux cas selon leur ancienneté.

- Les patrons initialement extérieurs au monde de la pêche, approchant de la retraite et pratiquant donc la pêche depuis plus de quinze ans, ne modifient plus la conduite de leur exploitation depuis environ une dizaine d'années ou plus, et ne projettent pas de changer leur bateau. Ils représentent 25 % de l'échantillon. Un tiers d'entre eux ont toutefois pratiqué des métiers différents ou recherché divers types de vente.

- Enfin, 45% de l'ensemble étudié sont des pêcheurs extérieurs au monde de la pêche et se situant en début de carrière, ou pratiquant la pêche depuis moins de 15 ans, ont changé une ou plusieurs fois de navire, pour exercer souvent un autre métier, ou avoir une stratégie différente. Les pêcheurs plus âgés mais ayant eu précédemment une autre activité professionnelle, se placent dans cette catégorie.

### Encart n° 3 : Les exploitations pluriactives

Sur l'ensemble des Pertuis, en 1975, les "pêcheurs mixtes" sont évalués à 226, contre 187 "pêcheurs purs", et on note dans le début des années 1980, 50% de "pêcheurs mixtes". (Dardignac M J, 1984).

Parmi les exploitations enquêtées, deux seulement sur 38 associent l'activité de pêche à l'ostréiculture. Dans les régions étudiées, cette proportion reste représentative de l'ensemble. En effet, il n'y a pas de pêcheur-ostréiculteur dans le port de La Rochelle, et dans les ports situés autour de Marennes, une proportion d'environ 6 % d'exploitations pluriactives a été estimée, en se basant sur des enquêtes dans les ports. Ces navires sont armés en conchyliculture et possèdent une licence de pêche. En 1995, Bourlon comptait parmi les navires pêchant dans les Pertuis, 11 navires sous régime conchylicole, et 28 navires inscrits régime pêche mais pratiquant par ailleurs l'ostréiculture. On a pu vérifier, toujours dans la zone d'étude, que la majorité de ces navires sont désarmés ou pratiquent uniquement la pêche à la civelle. Il n'a pas semblé intéressant de prendre en compte ces derniers dans une analyse des exploitations de pêche des Pertuis charentais, leur rôle se situant plutôt dans la dynamique des exploitations ostréicoles.

Certains pêcheurs pratiquant anciennement les deux activités ont abandonné l'ostréiculture. Il n'a pas été possible de savoir si une spécialisation vers l'ostréiculture s'est également effectué.

Enfin, l'étude ne portant pas sur le baie de l'Aiguillon, on n'a pas pu se rendre compte de l'importance de l'association pêche-mytiliculture, ni de vérifier si la pêche ne correspondait pas uniquement à une pêche estuarienne, ce qui serait fort probable étant donnée la proximité de la Sèvre Niortaise.

Dans les cas rencontrés, les concessions ostréicoles sont d'origine familiale, cédées par les parents, ou beaux parents. De ce fait, la dimension familiale est fortement présente. L'épouse ne travaille pas systématiquement dans l'exploitation. Généralement les parcs sont partagés entre plusieurs membres de la famille, le travail est familial. Dans certains cas le père pratiquait de la même manière les deux activités, et il y a une forme de reproduction dans la conduite de l'activité. Dans les exploitations rencontrées, toutes les étapes depuis le captage jusqu'à l'affinage sont réalisées. Il arrive que la vente directe soit également pratiquée. L'association des deux activités présentent un certain nombre d'avantages.

- La pêche permet une entrée d'argent en période estivale, alors que c'est surtout en hiver que se font les ventes d'huîtres.

- La production ostréicole est très variable. Les fluctuations naturelles du milieu donnent déjà au captage, à la croissance et à l'engraissement des mollusques un caractère inévitablement aléatoire. Il convient d'y ajouter les pollutions du milieu engendrées par les activités du littoral.(Dardignac, 1984). L'association des deux activités permet de limiter les risques dûs à la production ostréicole ou halieutique.

- Elle permet d'adopter une grande souplesse dans la conduite de l'exploitation, en accordant plus ou moins de travail à l'une des deux activités selon les résultats de l'année précédente.

Les différents revenus, sont sur le même compte et les dépenses affectent indifféremment l'une des deux activités.

## 1.2. L'intervention de la femme et la gestion

### 1.2.1. La place de la femme dans l'exploitation

Le rôle de la femme dans l'unité de pêche est très variable et semble lié d'une part à l'exercice d'une activité professionnelle mais aussi à l'âge. Parmi les 38 individus enquêtés, 4 sont célibataires ou divorcés. La femme ou la concubine exerce ou a exercé une activité professionnelle pour 44% des individus vivant maritalement.

Lorsque la femme exerce une activité professionnelle, ce qui se rencontre dans 35 % des cas, elle n'intervient pas dans la commercialisation, mais aide parfois son mari à tenir la comptabilité. Dans ce cas, elle prend part aux décisions stratégiques<sup>7</sup> et participe de ce fait à la conduite de l'exploitation. Cette situation se présente généralement lorsque le patron a déjà pratiqué la pêche pendant plus de quinze ans.

---

<sup>7</sup> D'après Rey, les décisions stratégiques se définissent comme "étant celles qui concernent les décisions de moyen terme portant sur des choix de production, d'investissement ou généralement d'organisation des facteurs

Lorsque l'épouse n'exerce pas d'activité professionnelle, deux cas se présentent :

- La femme commercialise la pêche de son mari ou apporte une aide régulière, se charge de la comptabilité et participe à la gestion de l'exploitation. Ceci correspond à 33 % des exploitations dans lesquelles la femme n'exerce pas d'activité professionnelle. La dimension familiale de l'exploitation est claire, bien qu'elle puisse exister sous diverses formes selon le temps que la femme accorde à ces activités<sup>8</sup>. La moitié de ces unités correspondent à la reprise d'une exploitation avec vente directe sur les marchés. Lorsque l'épouse commercialise les produits de la pêche, son travail n'est pas rémunéré, ni déclaré. L'augmentation du temps de travail total dans l'exploitation ne se retrouve donc pas au travers de la rémunération du travail.

- Dans l'autre partie des exploitations, soit 66% la femme n'intervient ni par son travail, ni par son influence sur les prises de décisions. Ce dernier cas correspond souvent à des jeunes ménages, ayant un nombre d'enfants supérieur à deux.

### 1.2.2. Les divers types de gestion

Les interactions entre la famille et l'exploitation doivent être étudiées tant au niveau du travail que du capital. La variable "compte en banque" permet de voir si l'exploitation est une unité financièrement séparée de la cellule familiale et dans quels sens se font les transferts financiers entre les deux.

Les enquêtes révèlent que 40 % des pêcheurs n'ont pas de compte armement. Ces cas sont observés pour les célibataires, mais aussi pour les autres types de situations. Lorsque la femme travaille, la plupart établissent un "compte patron", séparé du compte de l'épouse, et le revenu de celle-ci ne contribue pas à l'alimentation de ce compte. Dans aucun cas il n'y a de règle fixe pour calculer la part que le patron prélève indirectement pour son salaire. Elle correspond souvent à la différence entre le chiffre d'affaires et les frais courants. Ceux-ci comprennent généralement les frais de gasoil, l'entretien du matériel, les cotisations sociales, l'assurance du bateau et le remboursement d'emprunts. On peut donc considérer que ce sont les économies personnelles qui seront utilisées pour financer les frais dus à des réparations imprévues, pour compenser un mauvais chiffre d'affaires, ou pour renouveler l'unité de production. Mais dans la plupart des cas, ce salaire est fictif. Le revenu procuré par la pêche et correspondant aux prélèvements sur le "compte patron", est un compromis entre les besoins personnels du pêcheur et de son ménage, et les exigences de l'entreprise de pêche. Il peut donc être indépendant du chiffre d'affaires réalisé, et parfois nul lorsque un autre revenu est assuré par le travail de la femme, ou des économies antérieures, les prélèvements sont donc très variables. Cette gestion témoigne d'une forte interaction au niveau du capital entre la famille et l'unité de pêche.

Parmi les personnes établissant un compte armement, (42% de l'échantillon), peu d'entre elles respectent réellement la séparation. Lors d'une baisse du chiffre d'affaires, le patron effectue des prélèvements moins importants sur le compte armement, sacrifiant ainsi tout ou une partie de son salaire pour payer les charges et rémunérer convenablement son matelot, s'il en a un. Cela peut parfois lui servir à augmenter la part armement afin de rembourser un emprunt. Dans tous les cas, ce type de gestion laisse supposer que la clé de répartition permettant le calcul de la part armement et celle de la rémunération du travail n'est pas fixe. Lorsque la femme travaille, son revenu est donc indirectement utilisé par le patron. Si elle ne travaille pas, les transferts peuvent éventuellement se faire dans l'autre sens ; le compte armement est utilisé pour ajuster le revenu aux besoins de la famille.

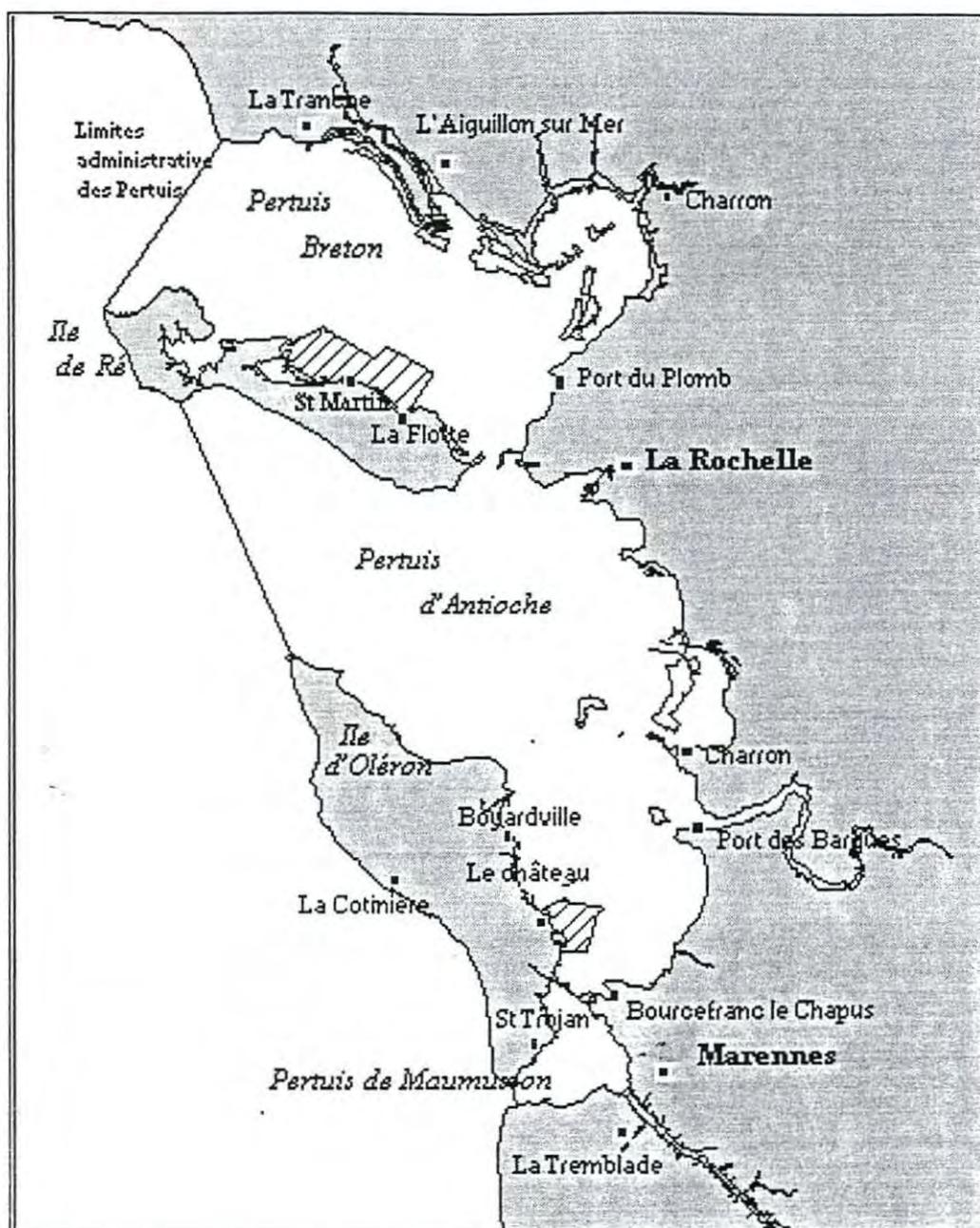
Dans un dernier cas, les affectations des différents revenus sont nettes, et le compte armement est réellement séparé. Souvent l'exploitation adhère alors à un groupement de gestion, et le patron se considère comme salarié de son entreprise de pêche, cela concerne 18 % des personnes interrogées. Ce sont généralement des unités dont le chiffre d'affaires est supérieur à 600 000 F, mais en dehors de cette situation, certaines personnes ne désirant pas perdre de temps avec la comptabilité prennent aussi cette initiative.

Enfin cette analyse montre que la séparation de l'unité familiale et de l'unité de pêche au niveau du capital, concerne plutôt les jeunes exploitations. A l'exception des unités où l'épouse reprend le marché de sa belle-mère, les jeunes exploitations semblent se caractériser par une indépendance vis-à-vis de la cellule familiale tant pour le capital que pour le travail.

---

de production". Elles se distinguent des décisions tactiques qui "portent sur des éléments concernant essentiellement des choix techniques (Rey, 1995).

<sup>8</sup> Il semblerait que le temps moyen accordé quotidiennement à l'exploitation soit compris entre 1 et 7 heures. On peut donc s'attendre à différents degrés d'intervention, au moment des décisions d'investissement.




 Gisements de pétoncles  
 (seul le gisement de La Flotte est classé)

Figure 4 : Localisation des zones de pêche des pétoncles dans les Pertuis (Source : carte réalisée pour ce travail, et renseignée par les Affaires Maritimes)

### 1.2.3. Les trois formes interaction avec la famille

Pour résumer, et en simplifiant la complexité de la réalité, on retiendra la typologie suivante :

- Dans un premier groupe d'exploitations, la femme n'intervient ni par apport de capitaux ou de travail, ni par son influence dans les choix d'investissements. L'interaction est donc nulle. Les chefs d'exploitation célibataires ou divorcés peuvent être classés dans cette catégorie qui regroupe finalement 52 % des individus.
- Le deuxième cas représenté par 30 % des exploitations, fait référence à des exploitations dont la dimension familiale résulte surtout d'une forte interaction au niveau du capital. L'apport de capitaux est plus ou moins direct, la femme s'occupe de la gestion et intervient dans les prises de décision.
- Enfin, dans les 18 % des unités restantes, la femme travaille pour l'exploitation, elle tient la comptabilité, et intervient dans les décisions. Le compte armement n'existe pas ou n'est pas réellement un compte à part, il y a confusion entre le capital de l'unité de pêche et le capital familial.

### 1.3. Le port d'attache

L'échantillonnage basé sur le choix de deux zones a permis d'étudier deux communautés portuaires et les enquêtes mettent en évidence des différences de comportement selon les ports d'attache. L'appartenance à un port peut déterminer deux des facteurs de production<sup>9</sup>. En effet, aucune influence sur le capital<sup>10</sup> n'a pu être observée, mais une liaison entre le port d'attache et les facteurs travail et ressource semble se dégager.

Le nombre d'heures passées en mer ne diffère pas en fonction du port d'exploitation. On remarque par contre qu'avec l'utilisation d'un outil de production comparable, les patrons appartenant aux ports du quartier de Marennes travaillent généralement avec un matelot, alors que la tendance dans le port de La Rochelle irait vers la présence d'un seul homme à bord. Ceci se vérifie surtout pour les chalutiers. Les fileyeurs sont peu représentés dans le quartier de Marennes, et les enquêtes ne peuvent permettre aucune conclusion à ce sujet.

Le port d'exploitation intervient de deux manières sur la ressource.

*Agissant sur le système de capture, en privilégiant une zone de pêche, la localisation de l'unité détermine parfois la nature de la ressource.*

La plupart des espèces présentes dans la mer des Pertuis se retrouve au Nord comme au Sud. Quelques exceptions doivent toutefois être signalées.

La pêche aux coquilles Saint-Jacques et aux pétoncles<sup>11</sup> (*Chlamys varia*) dont les gisements actuellement ouverts se situent dans le nord du Pertuis Breton et au nord du Pertuis d'Antioche (figure 4) est plus facilement pratiquée par les navires du quartier de La Rochelle. Les pêcheurs des alentours de Marennes se trouvant à deux heures de routes des gisements laissent leur bateau à La Rochelle, ce qui constitue pour eux une contrainte d'autant plus forte qu'ils ne peuvent pas pratiquer dans ce cas la pêche à la civelle (ils se trouvent alors éloignés des estuaires dans lesquels ils ont l'habitude de se rendre). Ainsi, certains chalutiers du quartier de Marennes ne pratiquent pas les métiers des dragues en hiver, la pêche à la civelle, lorsque celle-ci est ouverte, étant pour eux plus rentable. Les pêcheurs du quartier de La Rochelle laissent souvent leur bateau à Charron en hiver, pour pratiquer la pêche à la civelle, mais peuvent se rendre rapidement sur le gisement de pétoncles de La Flotte les jours d'ouverture.

Les bateaux se trouvant dans les ports du courreau de Maumusson recherchent fréquemment une ou deux espèces à l'extérieur des Pertuis (céteau, crevette grise), puisque seulement une heure de route au plus les sépare de ces zones de pêche. Cela leur permet d'utiliser des engins de pêche dont l'emploi leur est interdit à l'intérieur des Pertuis<sup>12</sup>, ou de rechercher des espèces présentes dans des proportions plus importantes à

<sup>9</sup>Le travail mis en oeuvre et le capital sont les facteurs classiques de production. En pêche on retient également la ressource naturelle, avec tous les problèmes tenant à la rareté, variabilité et opacité des stocks, que génère une telle catégorie d'imput. (Cantazano, 1995).

<sup>10</sup>Les petites unités de production correspondant à un faible capital sont toutefois plus fréquentes autour de Marennes, mais cette simple constatation paraît insuffisante pour supposer une quelconque influence du port dans la hauteur des capitaux investis, d'autant plus que la réciproque ne se vérifie pas.

<sup>11</sup>La pêche aux pétoncles est restée fermée de 1970 jusqu'à février 1992. Le seul gisement actuellement rentable et classé est le gisement de La Flotte, situé dans le Pertuis Breton. (figure 1). On évalue un rendement moyen de 143 kg/h, soit une moyenne de 210 kg/marée pour la saison 1995-1996 (Décamps, 1996). Avec un prix moyen de 45 F le kg, on perçoit l'intérêt de cette activité. La pêche de la coquille St Jacques a été interdite de 1986 à 1995 et, de plus, depuis l'ouverture du gisement de pétoncles, les pêcheurs préfèrent se tourner vers cette dernière espèce, plus intéressante. Dans les deux cas, la pêche est fortement réglementée et les dates d'ouverture sont fixées par des arrêtés préfectoraux de la région Aquitaine.

<sup>12</sup>Certains chalutiers n'ayant pas de licence de chalutage courreau, sortent ainsi des Pertuis durant toute la saison comprise entre avril et novembre pour pratiquer leur activité. Ils se tournent en hiver vers les estuaires puisque la licence civelle peut être obtenue sans la licence de chalutage.

l'extérieur. Ainsi, les pêcheurs situés autour de Marennes, ont un système de capture particulièrement axé sur le céteau, durant la période estivale.

#### **Encart n°4 : Les divers modes de commercialisation et structures rencontrés dans les ports étudiés**

##### **Les modes de mises en marché observés**

Le port de La Rochelle a toujours été équipé d'une criée ; de ce fait, de nombreux navires commercialisent en criée. La proximité de la criée évite de transporter les produits après la pêche, de disposer d'un moyen de transport à cet effet, d'avoir recours à un mode de commercialisation différent exigeant un travail et des structures supplémentaires. La vente sous criée influence largement l'organisation du travail. Un certain nombre d'unités commercialisent toutefois toute ou partie de leur production eux-mêmes. Parmi eux, quelques pêcheurs sont restés amarrés au vieux port, et vendent le soir sur le quai, d'autres sont à Chef de Baie et ont une poissonnerie ou vendent sur les marchés. La plupart du temps, les invendus sont commercialisés à la criée.

Aucun des ports du quartier de Marennes ne dispose d'une criée, ce qui contraint les unités de pêche à trouver divers moyens pour vendre leur production. Les principales voies de commercialisation sont les suivantes :

- Débarquement à la criée de La Cotinière ou de La Rochelle.
- Vente à un mareyeur ou à une poissonnerie
- Vente directe : sur les marchés ou sur le port. Ce mode de commercialisation est particulièrement fréquent dans le port de La Tremblade.

Plusieurs types de vente peuvent aussi être associés en fonction des espèces et des prix.

Dans le port de La Tremblade, la vente directe est particulièrement fréquente. Les ports de Bourcefranc, Marennes et Port les Barques présentent les trois types de commercialisation<sup>13</sup>. Ces types de mise en marché exigent des heures de travail supplémentaires après les heures de pêche, des structures à terre, et parfois le recours à d'autres personnes.

##### **Les différences structurelles**

###### ***La Rochelle : une infrastructure récente***

Depuis l'ouverture de Chef de Baie en 1992, les pêcheurs des Pertuis bénéficient des infrastructures mises en place essentiellement pour les navires de pêche au large, lors de la construction du nouveau port. La criée se trouve ouverte continuellement, ce qui n'impose aucun horaire de débarquement aux pêcheurs. Des hangars pour entreposer le matériel se trouvent le long du quai. L'aire de carénage, le matériel d'entretien, les postes de gasoil, les banques... se trouvent sur place.

Chef de baie met ainsi à la disposition des marins l'ensemble des structures nécessaires, ce qui lui confère des atouts d'efficacité.

###### ***Une structure plus contraignante dans les ports du quartier de Marennes***

Les ports disposent d'un quai ou de pontons, mais les entrées et sorties sont conditionnées par les rythmes tidaux, tout au moins pour les forts coefficients de marée. Certains navires appartenant au port de Marennes ou de La Tremblade évitent ces contraintes en s'amarrant à un corps mort dans l'estuaire de la Seudre. Les pêcheurs doivent alors posséder une embarcation secondaire leur permettant de se rendre jusqu'à leur navire. Le mouillage complique le débarquement du poisson.

Les bateaux sont mélangés à un grand nombre de nasses ostréicoles. L'environnement portuaire résulte aussi bien des activités de pêche que de l'ostréiculture.

<sup>13</sup> Aucun pêcheur vendant directement n'a été interrogé dans le port de Bourcefranc, et il semblerait que seulement deux frères utilisent ce créneau, leur mère vendant sur le marché comme elle le faisait précédemment pour la pêche de son mari.

*Influençant le mode de commercialisation, la localisation de l'exploitation agit sur la valeur de la ressource.*

La vente directe sur les marchés ou de gré à gré est plus fréquente dans les ports non équipés d'une criée. A La Rochelle, 15 % des individus vendent tout ou partie de leur pêche par eux-mêmes, contre 33 % autour de Marennes. L'éloignement d'une criée ne doit pas être l'unique facteur explicatif, comme le montre la fréquence importante de la vente directe dans le port de La Tremblade. En effet, les quatre individus interrogés utilisent ce créneau. Ces personnes appartiennent toutes à une famille de pêcheurs et ont repris le mode de commercialisation précédemment utilisé. Il semble donc que la vente directe soit liée à une tradition portuaire, à la présence d'une clientèle locale et ancienne et se transmet de génération en génération. La fréquentation touristique du port ne paraît pas avoir un effet prépondérant sur le mode de commercialisation, puisqu'aux dires des pêcheurs, les ventes aux touristes estivaux représentent une part relativement faible, par rapport à celle procurée par les clients habituels.

## **1.4. Les relations au sein de la communauté portuaire et les "groupements d'intérêts"<sup>14</sup>**

### **1.4.1. Comportement communautaire des pêcheurs.**

De part leur structure et leur environnement, certains ports de pêche sont propices au développement des relations entre les pêcheurs. Ainsi la présence de pontons, où les gens se retrouvent en rentrant de la pêche favorisent les communications, alors que celles-ci sont quasiment inexistantes dans les ports où les navires sont au mouillage. Le trajet jusqu'à la criée allonge le temps de travail, contraint le pêcheur à passer moins de temps dans le port. Toutefois la taille du port et l'ancienneté des pêcheurs semblent être des critères d'une égale importance.

En effet, les relations sont plus fortes lorsque le nombre d'individus est relativement faible, que les métiers pratiqués sont les mêmes, et que les pêcheurs sont implantés dans le port depuis longtemps. La communauté portuaire s'identifie alors à un groupe fermé, à l'intérieur duquel s'établissent des réseaux de communications privilégiés, en mer comme à terre.

Par opposition, au sein d'un port important plus grand, et regroupant des pêcheurs issus d'un milieu extérieur à la pêche, les relations seront moins étroites. Dans ce cas là, certaines formes de mimétisme et d'espionnage peuvent être observées entre les pêcheurs d'un même port. Ces comportements s'expliquent par une certaine compétition<sup>15</sup> et un authentique besoin d'apprentissage et de connaissance face à l'opacité de la ressource. De plus, les pêcheurs ne sont pas fortement attachés à un tel port et ne s'y trouvent parfois que passagèrement, ils ne sont pas intégrés à la communauté, et souvent mal considérés<sup>16</sup>. Dans un tel contexte, les réseaux de communications étroits s'établissent entre plusieurs frères, entre deux collègues, ou entre un patron et son ancien matelot. La communauté portuaire de La Rochelle correspond à ce modèle.

Enfin, on peut signaler que des comportements très individualistes se retrouvent dans tous les ports, ils tiennent davantage au caractère même du chef d'exploitation.

La pratique des mêmes métiers rapproche les pêcheurs, qui échangent des connaissances, mais ont également des intérêts communs à défendre. Il est donc nécessaire, avant d'isoler les diverses formes de comportements, d'examiner les relations au sein des groupements d'intérêt.

---

<sup>14</sup>Pour reprendre l'expression employé par Bourlon dans son analyse des systèmes d'exploitation. Les groupements d'intérêt s'apparentent à un "ensemble de pêcheurs ayant des intérêts communs qui semblent se structurer autour du système de capture, de l'appartenance portuaire et de réseaux relationnels hérités d'un passé familial." (Bourlon, 1995)

<sup>15</sup> Sous réserve d'une mauvaise interprétation, il semblerait que les pêcheurs anciennement implantés, souvent fils de pêcheur, cherchent à "dominer" l'ensemble de la communauté et à se montrer parmi les plus performants face à l'arrivée des jeunes pêcheurs.

<sup>16</sup>Les pêcheurs habitant dans le sud du département, possédant un bateau immatriculé dans le quartier de Marennes et rentrant temporairement dans le port de La Rochelle avouent être "mal vus" par les rochelais. Leur bateau est d'ailleurs amarré en bout de ponton.

## 1.4.2. Les "groupements d'intérêt" : des forces de cohésion différentes

### *Le chalutage à l'origine d'une force de cohésion entre les individus.*

L'existence d'un groupe pratiquant le chalutage, et ces actions auprès de l'administration a permis à cette activité de perdurer dans les Pertuis sous forme d'un régime de licence dérogatoire. La division des Pertuis en deux quartiers a conduit à la formation de deux groupes de chalutiers, un dans le sud et l'autre dans le Nord. Appartenant à deux zones distinctes, n'adoptant pas des systèmes de capture identiques, ils ne défendent pas toujours les mêmes intérêts<sup>17</sup>. La force de représentation du groupe auprès de l'administration et des législateurs entraîne éventuellement une absence d'homogénéité dans la réglementation sur l'ensemble des Pertuis. Cela expliquerait en partie la proportion importante de chalutiers dans le quartier de Marennes-Oléron<sup>18</sup>.

Le sentiment d'attache à un tel groupe dépend toutefois des personnes, mais aussi du lieu. En effet, dans le port de La Rochelle, les jeunes pêcheurs ne semblent pas se sentir membre d'un ensemble soudé. Ils ne participent aux réunions que de façon irrégulière, et les réseaux de communication se forment plutôt entre deux ou trois personnes, comme cela a été précédemment signalé.

### *Un groupement difficilement identifiable pour les pratiquants des arts dormants*

En raison de la pratique même de ces métiers, des connaissances exigées, les communications entre les pêcheurs pratiquant les arts dormants sont beaucoup moins utiles, et donc moins fréquentes. En effet, les pêcheurs sont occupés toute la journée, à l'exception du temps de la route, parfois très court, alors que pour les arts trainants, lorsque le navire est en pêche, les temps "morts" favorables à la communication par VHF sont courants. Les petits fileyeurs ne disposent même pas de radio. Ces métiers, exercés en grande majorité par des gens extérieurs au monde de la pêche, et rencontrés essentiellement dans le port de La Rochelle, ne présentent pas une force de cohésion comparable aux chalutiers. Mais l'absence d'enquêtes dans l'île de Ré, où les fileyeurs et caseyeurs dominent, et semblent fortement attachés à leur port, constitue un manque de données considérable à ce sujet.

Dans les zones étudiées, un comportement individualiste caractérise généralement les fileyeurs.

## 1.4.3. Distinction entre les diverses formes de relations

Il paraît difficile d'élaborer une typologie précise des réseaux relationnels utilisés par les pêcheurs, sans avoir recours à un classement détaillé. Toutefois, en fonction du port d'attache et/ou du groupement d'intérêt, cinq types d'environnement relationnel émergent des analyses présentées dans ces deux derniers paragraphes.

- Les fileyeurs, (40% de la population étudiée) appartenant à La Rochelle ou se situant dans le Sud, sortent du lot par leur caractère individualiste. Ce comportement est plus prononcé dans le Sud où les fileyeurs sont très peu représentés. Ils semblent moins actifs auprès de l'administration.

- Les jeunes issus d'un milieu extérieur à la pêche et qui pratiquent le chalutage, établissent un réseau de communication dont le nombre d'acteurs est restreint, et sont peu présents dans le groupement des chalutiers. Ils appartiennent indifféremment au port de La Rochelle, de Bourcefranc ou de Marennes. Un quart environ des unités sont dans cette situation.

- Les patrons anciens dans le métier, pratiquant le chalutage à partir de La Rochelle, Marennes ou Bourcefranc, participent activement aux actions du Comité Local des Pêches, et constituent le noyau du groupement des chalutiers. Ils semblent chercher à se distinguer et à protéger une partie de leur savoir faire des

---

<sup>17</sup> Les liens entre les chalutiers de Marennes se sont particulièrement resserrés ces dernières années autour de la défense de l'utilisation du chalut à cèdeaux dans la bande des trois milles, au large de l'île d'Oléron.

<sup>18</sup> Une réglementation plus souple dans le quartier de Marennes-Oléron semble avoir largement favorisé la conservation des chalutiers. En effet, les critères régissant la mise en suspens et la suppression des licences de chalutage ne sont pas les mêmes dans les deux quartiers. L'absence de rendu de fiches de déclaration de captures entraîne la suppression de la licence dans le quartier de La Rochelle. Les pêcheurs pratiquant une autre activité ont ainsi été mis à l'écart. Ce critère de non rendu de fiches de captures n'est pas utilisé pour supprimer une licence de chalutage dans le quartier de Marennes-Oléron. Une personne ayant cessé de pratiquer le chalutage, ou ne le pratiquant que très peu, en association avec une autre activité dépassant la pratique de la pêche conserve sa licence. La suppression de la licence semble se référer à la disparition du navire et de la personne qui en était titulaire.

Ils n'échangent des informations fiables qu'avec des personnes privilégiées. Ce type se rencontre dans 18% des exploitations.

- Les pêcheurs de La Tremblade très solidaires entre eux et issus de familles de pêcheurs, et dont le type de conduite d'exploitation est axé sur la vente directe forment une catégorie à part dont la proportion est de 10 %.
- Enfin, 10 % des individus rencontrés, pratiquant le chalutage, présentent un comportement individualiste. Ils viennent d'un milieu extérieur à la pêche ou pratiquent la pluriactivité.

## 1.5. Quelle est l'unité de décision de l'exploitation?

L'environnement social dans lequel se situe l'exploitation détermine une unité de décision. Plusieurs formes peuvent être rencontrées. En effet, les choix ne sont pas toujours réalisés par une personne unique, comme le montre l'influence de la femme sur les décisions stratégiques. Par ailleurs il existe parfois plusieurs membres à la tête d'une exploitation intervenant dans les prises de décision. Il est donc nécessaire d'introduire la notion d'unité de décision. Les limites de l'unité de décision dépendent souvent de la nature des capitaux et du travail investi. La mise en commun de capital ou de travail implique un partage des décisions stratégiques, sans que ce soit pour autant une condition nécessaire.

### 1.5.1. Les unités de décision individuelles

Lorsque seul le patron investit dans un outil de production et que la famille n'apporte ni capital ni travail, l'unité de décision est formée uniquement du patron.

Lorsque il y a apport d'un capital familial, l'épouse fait partie de l'unité de décision puisqu'elle influence le patron dans un certain nombre de choix stratégiques, comme cela a été expliqué dans la première partie.

Lorsque un patron rachète le navire de son père, celui-ci lui est vendu à un prix avantageux, il y a indirectement cession d'un capital familial<sup>19</sup>. Il y a de plus transmission d'une licence et d'un savoir-faire qui conditionnent l'accès à la ressource. Le père s'implique alors dans l'exploitation en donnant son avis sur les choix techniques mais aussi stratégiques. Son expérience et sa position hiérarchique en font parfois une personne fortement influente dans l'unité de décision.

### 1.5.2. Les unités de décision pluralistes

Il y a dans ce cas partage du capital et du travail. Il peut être familial ou non. Pour les exploitations où la dimension familiale est fortement présente par le biais du capital et du travail, l'unité de décision sera formée du patron et de son épouse.

La mise en commun d'un capital peut aussi concerner deux frères qui achètent un bateau ensemble, et travaillent tous les deux sur le même bateau. Il n'y a pas dans ce cas de distinction entre patron et matelot, ils forment ensemble une unité de décision. Ce type de partage semble se faire pour l'achat d'un premier bateau.

Dans un troisième cas, le partage peut se faire entre deux hommes n'ayant pas de liens familiaux. Cela n'a pu être rencontré qu'une seule fois lors des enquêtes et correspond à une situation adaptative face à la réglementation<sup>20</sup>. Un des hommes apporte le capital, l'autre sa formation, tous deux travaillent sur le même bateau et l'unité de décision est alors formée d'un patron et d'un matelot armateur. On peut supposer que les décisions stratégiques relèvent plutôt de l'armateur et les décisions techniques du patron, mais cela reste à démontrer.

Les décisions peuvent être partagées sans qu'il n'y ait eu pour autant mise en commun du capital ou du travail. Parmi les exploitations étudiées, un père et son fils ont acheté un bateau identique afin d'utiliser les mêmes engins, et avoir ainsi les mêmes techniques de pêche. Ils peuvent donc comparer des résultats obtenus avec un même outil de production. Ils conduisent leur unité de pêche de la même manière et décident ensemble des stratégies employées. De façon comparable, un patron et son ancien matelot devenu patron élaborent ensemble des tactiques de pêche, mais il ne s'agit pas de décisions stratégiques.

Les unités de décision décrites ici ne sont pas présentes dans les mêmes proportions (tableau 4) et correspondent à celles qui ont pu être identifiées dans les zones d'études, il en existe certainement d'autres.

<sup>19</sup> Ceci est d'autant plus vrai lorsque un banc sur le marché est également cédé.

<sup>20</sup> Pour commander un chalutier dans les Pertuis, il est nécessaire d'avoir pratiqué la pêche dans les Pertuis durant cinq ans, et d'avoir une licence. La licence a été achetée avec le bateau, et l'association avec un patron ayant navigué cinq ans dans les Pertuis, mais n'ayant pas de capital pour acheter le navire permet de remplir les conditions nécessaires. L'association est prévue pour une durée de cinq ans, l'armateur aura ainsi les cinq années de pêche dans les courreaux.

Intervention dans l'unité de décisions	Femme	Autre personne de la famille	Pas d'interaction avec la famille	Total
Unités de décision individuelles	20%	0%	47.5%	67.5%
Unités de décision pluralistes	25%	5%	2.5%	32.5%
Total	45%	5%	50%	100%

Tableau 4 : Proportions des diverses interactions conduisant à des unités de décisions individuelles ou pluralistes (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

## CONCLUSION

Compte tenu de l'ensemble de facteurs, prenant chacun des formes variables, qui interagissent sur l'exploitation, les unités de pêche évoluent dans un environnement très diversifié. Le sous-ensemble "famille" semble cependant prépondérant, mais également très complexe.

Il détermine l'expérience vécue, base essentielle de la formation du patron-pêcheur. Permettant l'acquisition d'un savoir-faire et la facilité d'obtenir une licence de chalutage, la famille peut orienter le choix du métier et conditionner l'accès à la ressource. Dans les Pertuis, cet aspect prend un rôle considérable, dans la mesure où l'accès à la profession devient de plus en plus dur. Des réseaux de communication privilégiés s'établissent, entretenant des échanges d'informations au sein d'un groupe familial fermé.

La famille contient une force de travail particulière, et intervient de diverses façons sur la formation du capital. Etant à l'origine de la localisation géographique, elle détermine le port d'attache, elle agit de ce fait directement sur le système de capture et oriente le mode de commercialisation.

Elle agit donc sur les trois facteurs de production et va établir des liens multiples entre système de production (et donc système de capture) et système d'exploitation.

Dans la pêche artisanale et tout particulièrement dans la petite pêche côtière, la famille, par l'intermédiaire de la femme ou des parents, intervient dans le système de décision. Cette intervention peut être directe : il y a alors partage des décisions, ou indirecte lorsque le chef d'exploitation tient compte des besoins de sa famille et des différents revenus pour prendre une décision stratégique. Dans les deux cas, ce comportement témoigne d'une interaction entre la famille et le système d'exploitation.

## **2. Le comportement du chef d'exploitation**

En fonction de l'environnement et du contexte économique de l'exploitation, les patrons ont des objectifs particuliers, qui expliquent certains choix. L'analyse de ces choix et celle des ruptures au niveau des systèmes de capture et de production adoptés par le pêcheur permettent de mettre en évidence divers comportements.

### **2.1. Différenciation des systèmes autour de la notion de risque**

Les prises de risque peuvent se faire à l'échelle d'une journée, d'une année ou d'une décennie. Leur ampleur augmente généralement avec le pas de temps.

#### **2.1.1. Les prises de risques associées à des décisions à court terme.**

A l'échelle de la journée, les risques pris par le pêcheur relèvent de la mise en oeuvre du métier<sup>21</sup> et sont donc associés à des décisions tactiques. Les essais renouvelés d'un nouvel engin, les réglages du gréement du chalut, nécessitent parfois la perte d'une ou de plusieurs journées de pêche, sans pour autant être sûr d'un résultat positif. De même, la recherche de nouveaux fonds de pêche entraîne une perte de temps et parfois de matériel. Il est fréquent que les fileyeurs essaient de nouvelles zones, dont les caractéristiques sont malconnues et ne peuvent pas remonter leur filet. De la même manière les chalutiers déchirent des chaluts en passant dans des zones qui ne sont pas couramment chalutées. Le risque porte également sur le choix de sortir par mauvais temps.

Généralement ces risques sont les étapes obligées de l'apprentissage du métier, la lourdeur de leurs conséquences et leur fréquence diffèrent toutefois d'un patron à l'autre. Ils caractérisent davantage les pêcheurs non issus du monde de la pêche. Quelques associations entre chalutiers, permettant les échanges de connaissances sur la localisation des espèces ou le réglage des engins, se forment afin d'accéder plus rapidement à la ressource, tout en limitant les hasards du métier. En fin de carrière, face à une contrainte extérieure se traduisant par un changement dans le système de capture, quelques patrons repassent toutefois par ces étapes. De plus la personnalité de l'individu et son goût pour le risque se traduit par l'adoption de tactiques de pêche plus ou moins hasardeuses.

Au cours de la journée, il arrive que les chalutiers pratiquant normalement les arts traînants "tentent un coup" en posant un filet. Cette activité se faisant toujours à la place d'une autre plus sûre, ne présente pas une rentabilité garantie et s'apparente donc à une prise de risque.

Dans l'ensemble, les risques pris à l'échelle de la journée restent courants.

#### **2.1.2. Les prises de risques à moyen et long terme.**

La pêche est une activité qui dépend fondamentalement de la ressource. Celle-ci forme effectivement un des facteurs de production. Il s'agit d'une ressource exploitée dont "l'abondance, la productivité et la disponibilité sont sinon entièrement du moins très largement déterminées par la Nature." (Cantazano et al, 1995). Les fluctuations des prix viennent renforcer cette variabilité qui se répercute sur le chiffre d'affaires. La réglementation est un troisième élément à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à la ressource en tant que facteur productif puisqu'elle en conditionne l'accès et est donc une cause supplémentaire de variation. Les unités déployant des systèmes de captures spécialisés sont plus sensibles aux variations. Diverses formes d'adaptation sont rencontrées afin de parvenir à un minimum de régularité quant à la rentabilité de l'entreprise, et d'échapper ainsi aux fluctuations naturelles ou aux contraintes extérieures s'exerçant sur la ressource.

#### ***Les systèmes de capture "spécialisés".***

Le nombre d'espèces recherchées dans l'année varie de quatre à dix pour les unités étudiées. Sans pour autant adopter un système de capture monospécifique, certaines exploitations recherchent un nombre d'espèces réduit. Il peut s'agir d'un choix délibéré du patron, qui préfère cibler quelques espèces rémunératrices, en utilisant un ou deux engins très sélectifs. Le succès de cette spécialisation réside dans une connaissance approfondie du métier. Un seul cas de ce type a été rencontré au cours des enquêtes. Il s'agit d'un patron spécialisé dans les métiers du bar (figure 5).

---

<sup>21</sup> On rappelle que le terme de métier désigne la "combinaison particulière des espèces cibles, de l'engin et du secteur de pêche adoptés par le pêcheur à un moment donné.", selon une définition généralement adoptée au sein de l'IFREMER. En fonction du contexte, un des critères se montrera prépondérant. Toutefois, c'est souvent l'engin de pêche qui s'impose en priorité.

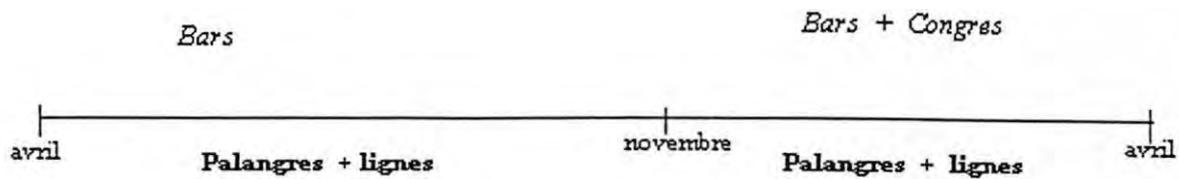


Figure 5 :Système de capture spécialisé (système 1)

Les études portant sur le bar ne permettent pas d'établir un diagnostic sur la stabilité de cette espèce. Les captures sont mal suivies en raison de la proportion importante des débarquements hors criée. Avec un taux de croissance relativement lent ( $k = 0.124$ ), le bar peut vivre jusqu'à un âge compris entre 18 et 20 ans. L'exploitation halieutique porte sur un grand nombre de classes d'âge<sup>22</sup> et les variations interannuelles existant dans les recrues ne se font de ce fait pas trop sentir sur les captures (Bertignac, 1987).

Dans un deuxième cas, l'outil de capture ne permet pas de développer un système de capture diversifié car le nombre d'espèces est inférieur à cinq (figure 6). Ceci caractérise les fileyeurs ne possédant pas beaucoup de matériel. Ces unités suivent de près l'abondance saisonnière de la ressource.

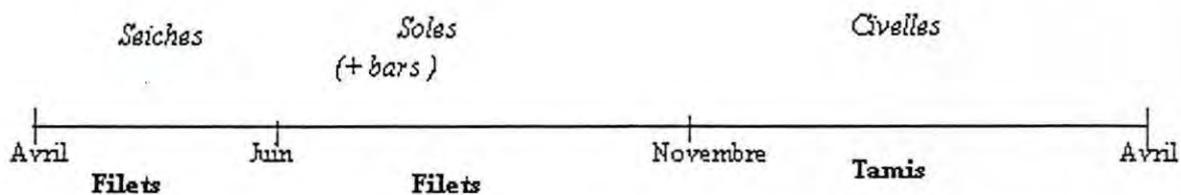


Figure 6 : Système de capture basé sur un nombre réduit d'espèces (système 2)

La seiche est une espèce encore peu étudiée, et il n'existe aucune évaluation des stocks. Toutefois, certaines connaissances sur son cycle biologique, permettent d'apporter quelques conclusions quant à la variabilité de son abondance. Le cycle de vie est très court, les générations se succèdent à un rythme accéléré et ceci, joint à une fertilité importante, détermine une forte productivité des stocks. Il en découle par contre une absence d'inertie qui induit des fluctuations naturelles de l'abondance souvent spectaculaires.

Les facteurs déterminants du recrutement semblent plutôt liés à des interactions entre les oeufs, les larves, et les juvéniles et leur environnement. Mais on ne connaît pas l'influence de l'hydrographie et de la qualité des eaux sur la distribution et la survie de ces stades (Mesnil, 1977).

Le cycle biologique de la sole induit une plus grande stabilité au niveau des apports. En effet, l'exploitation se fait sur 7 classes, et porte principalement sur les classes comprise entre le deuxième groupe d'âge et le cinquième. Le stock de soles du golfe de Gascogne est étudié depuis 1979 (Dardignac, 1983). L'intensification de l'effort de pêche au cours de la dernière décennie a permis une augmentation continue des captures, mais actuellement la poursuite de la pêche avec une telle intensité a de fortes chances d'entraîner une baisse des apports et de la biomasse féconde. On note déjà en 1993 un recrutement particulièrement bas, contribuant largement à une baisse des apports et de la biomasse féconde, (Mesnil, 1996). Considérée auparavant comme une espèce relativement stable, la sole garantie aujourd'hui moins de sécurité et de régularité au niveau des apports. Ces estimations sont faites toutefois pour l'ensemble du golfe de Gascogne et on ignore la proportion du stock qui entre dans les Pertuis pour se nourrir. Il semble donc délicat d'apporter des prévisions sur la stabilité des apports pour les navires de petite pêche.

<sup>22</sup>Les palangriers exploitent les classes d'âge comprises entre 4 et 10 ans.

Les unités associées au système de capture n°2, recherchant donc la seiche pendant deux mois et demi environ, sont fortement sujettes à des variations interannuelles des apports. Elles correspondent à 13 % de l'échantillon. Actuellement la dégradation du stock de soles du golfe de Gascogne associée à une méconnaissance des variations locales d'abondance dans les Pertuis, amplifient les prises de risque de ces unités.

### **Cas particulier de la pêche à la civelle**

La pêche à la civelle représente un cas particulier qui doit être signalé ici. Du fait de son caractère hautement rémunérateur, le quart des unités la pratique de manière intensive. Les navires correspondant sont des chalutiers. Les moteurs des fileyeurs ne sont pas adaptés à la pratique intensive de cette pêche qui nécessite une puissance importante. Le produit de cette activité peut alors correspondre à plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel. De ce fait ces unités sont fortement dépendantes de la pêche à la civelle, bien qu'ayant ensuite un système de capture diversifié. Plus de la moitié de ces exploitations correspondent à de jeunes pêcheurs, ayant commencé par pratiquer uniquement la pêche à la civelle en hiver. Ils semblent connaître particulièrement ce métier.

Pour les autres exploitations pratiquant cette activité (la moitié de l'échantillon), les ventes représentent entre 30 et 50 % de leur chiffre d'affaires annuel. Enfin un quart de l'ensemble étudié, dont une grande majorité de fileyeurs, ne la pratiquent pas. On peut noter qu'au début des années 80, dans le quartier de La Rochelle, cette activité était source de plus de 50% des revenus annuels pour une centaine de pêcheurs (Gascuel, 1983)<sup>23</sup>.

Il est très difficile d'obtenir le chiffre d'affaires exact procuré par cette pêche et de suivre son évolution. Aux dires des pêcheurs, il existe une très grande variabilité des résultats individuels, tenant aussi bien aux captures qu'au marché, un aperçu des connaissances sur ce sujet est résumé dans l'encart ci-dessous.

#### **Encart n° 5 : La pêche à la civelle : bilan des connaissances**

La pêche de la civelle, exploite l'anguille lors de sa migration anadrome hivernale vers les estuaires. Plusieurs autres stades biologiques continentaux font l'objet d'une exploitation (anguilles jaunes en estuaires maritimes et en zone côtière, anguilles argentées d'avalaison en domaine fluvial).

Les captures de ce migrateur développent une activité économique d'une grande importance tant au niveau régional qu'au niveau national. Dans l'ensemble des productions de pêche en France, la civelle est une des espèces qui contribue à réduire le déficit de la balance commerciale des produits de la mer (Lepage, 1994).

#### **Une évaluation particulièrement délicate (Dardignac, 1980)**

L'effort de gestion, mis en place ces dernières années, s'est heurté à trois types essentiels de difficultés :

- L'impossibilité d'appliquer un modèle biologique courant, en raison des particularités de l'anguille (incertitude sur le recrutement, âge, croissance...).
- L'absence de statistiques fiables permettant de quantifier l'effort de pêche, les rendements et la production. Les évaluations des captures sont basées sur les déclarations des pêcheurs, sujettes à caution. Il s'agit d'une espèce qui ne passe pas en criée et pour laquelle les captures illégales représentent 30 à 70 % des prises.
- L'existence de deux systèmes de gestion, l'un dépendant du domaine maritime, l'autre du domaine fluvial, avec un manque de cohérence entre les deux.

A l'occasion du "Programme Anguille" développé depuis 1981 à l'initiative du Parc Naturel Régional du marais Poitevin, plusieurs travaux se sont attachés à l'étude de la pêche civellière et à son évolution.

Les fluctuations de la production tiennent pour l'essentiel à deux phénomènes :

- Des variations au niveau de l'effort de pêche ont été enregistrées d'une année sur l'autre et semblent expliquer au moins pour partie, certaines fluctuations au niveau de la production.
- L'abondance des civelles et ses variations interannuelles constituent le second facteur explicatif de la variabilité de la production. Le déplacement des civelles tient essentiellement à une migration portée, et leur répartition est sous l'influence des coefficients de marée et des débits fluviaux. On note également une influence indirecte de quelques facteurs hydrologiques comme la température de l'eau et le régime des vents. (Gascuel, 1987)

Il faut, de plus, tenir compte de la capturabilité de la civelle, hautement variable d'un estuaire à l'autre et dépendant de facteurs hydroclimatiques.

<sup>23</sup> Cité dans le rapport général sur la civelle d'anguille dans l'estuaire de la Sèvre niortaise (Gascuel, 1987).

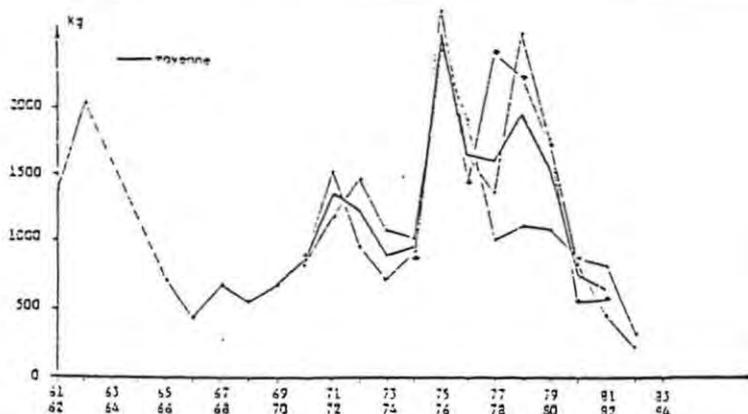


Figure 7 : Evolution des captures en poids par pêcheur et par saison dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise. (source : travaux réalisés dans le cadre du "Programme Anguille" en Sèvre Niortaise").

On assiste dans les années 1980-1986 à une profonde dégradation qui semble tenir essentiellement à une chute du recrutement. Il convient toutefois de noter que les saisons précédentes se caractérisaient par des arrivées importantes de civelles. Dans la zone d'étude, cette dégradation se traduit par une augmentation considérable du taux d'exploitation, atteignant un niveau suffisamment élevé pour modifier la dynamique des migrations (Gascuel, 1987).

On montre que cette évolution se retrouve dans d'autres estuaires. Par contre, des disparités dues aux particularités locales du cours d'eau (débit fluvial, aménagement), peuvent être observées. L'estuaire de la Sèvre Niortaise semble caractérisé par des rendements faibles et un taux d'exploitation élevé.

En 1995, sur une zone constituée de la Sèvre Niortaise, l'île de Ré et la Charente, une évaluation réalisée par les Affaires Maritimes du quartier de La Rochelle, des captures à pied, annonce un total général compris entre 11,4 et 57 tonnes (il n'est pas possible de réduire cette fourchette d'estimation). Pour la pêche en bateau, sur la même zone, l'évaluation donne une fourchette comprise entre 35 et 70 tonnes.

#### *Un marché évolutif*

Les prix connaissent également une forte évolution, et rattrapent certaines années les chutes des rendements individuels. De 40 à 70 F le kg en 1980, (en francs courants), la civelle a atteint 400 F en 1992, pour redescendre à 267 F en 1994. Ces prix sont des prix moyens, elle se serait vendue certains jours à plus de 600 F le kg en 1995. Les prix sont élevés en décembre, en raison du caractère festif du produit, puis chutent en janvier et février pour remonter en mars face à la diminution de l'offre (baisse de l'abondance dans les estuaires).

Le marché espagnol, dont la prééminence était jusqu'à présent incontestable, n'est plus le seul acteur dans la commercialisation. La diversification, amorcée dans d'autres sites semble, s'étendre progressivement à l'ensemble des estuaires. Indispensable au repas de Noël des espagnols, la civelle était auparavant principalement destinée à la consommation des acheteurs. De nouveaux débouchés se sont développés en vue d'opérations d'alevinage, et on assiste à une exportation vers d'autres pays (Pays de l'Est, Allemagne, Japon). Ceci devrait permettre de garantir globalement plus de régularité au niveau des prix, alors que l'importance du marché espagnol rendait la commercialisation plus dépendante des cours de la peseta.

#### *Vers une diversification des apports*

Elle se traduit par une diversification au niveau des métiers pratiqués. Le nombre de métiers répartis sur l'année exprime également une adaptation du pêcheur face à la saisonnalité de la ressource et non pas une réduction des risques. Il faut donc prendre en compte le nombre de métiers par saison et l'évolution du nombre d'espèces recherchées pour différencier à ce sujet les systèmes d'exploitation.

La polyvalence (association arts trainants/arts dormants) est utilisée par 23 % des unités de l'échantillon. Certains chalutiers non compris dans cette proportion conservent d'une année sur l'autre la licence filet temporaire sans pour autant l'utiliser, ce qui témoigne d'une volonté d'adaptation. La plupart du temps, l'activité dominante des navires polyvalents est le chalutage, avec toutefois pour quelques cas un effort de pêche également partagé entre chalutage et pratique des arts dormants. Celle-ci est beaucoup moins contraignante que le chalutage qui exige d'une part une puissance motrice minimale, un équipement pour la manoeuvre au départ plus onéreux, et d'autre part une licence plus difficile à obtenir. L'orientation de l'exploitation vers le chalutage doit être

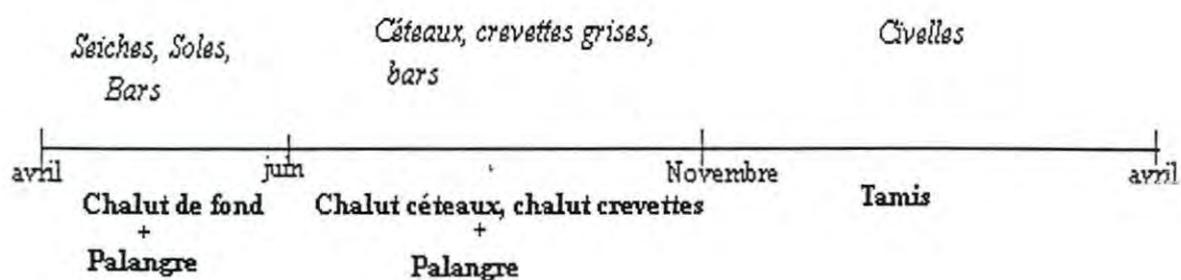
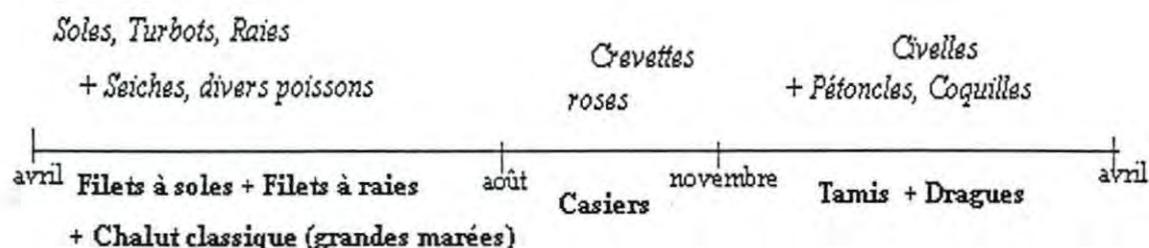
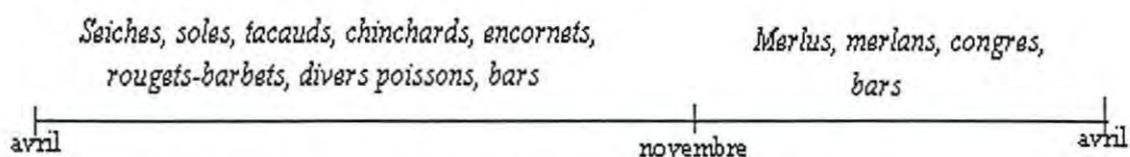
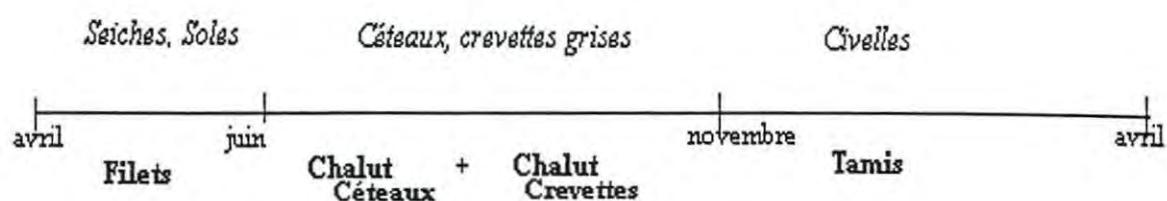


Figure 8 : Systèmes de capture correspondant à l'association arts traînants/ arts dormants (système 3)

longuement préparée, et peut prendre plusieurs années, lors de l'attente d'une licence. Quelques fileyeurs ont pourtant choisi cette stratégie. La polyvalence se rencontre dans les Pertuis sous plusieurs formes, présentées dans la figure 8 (systèmes n°3).

- Lorsque le chalutage est dominant, ce qui correspond à 13 % de l'ensemble des individus, la polyvalence se traduit par la pratique temporaire des arts dormants, avec l'utilisation de filets ou de palangres. La plupart du temps, cette activité n'occupe qu'une partie de la journée, et n'est pas régulière sur la totalité de la saison.

- Pour les fileyeurs, le chalutage peut être exercé lors des grandes marées ou la pose des filets est plus délicate, permettant ainsi le maintien de la régularité dans les apports. Ces navires peuvent à tout moment s'orienter vers les métiers du chalut, si leur activité habituelle ne s'avère plus rentable pour diverses raisons tenant à des facteurs extérieurs. Ils doivent toutefois posséder une licence de chalutage et les caractéristiques physiques convenables, et représentent 5% des navires. Ils sont confrontés à un manque de pratique de cette activité.

- Certaines unités peuvent exercer régulièrement les deux activités sur la journée, avec un partage de temps équilibré. Ce cas s'est présenté une seule fois lors des enquêtes, ce qui représente une proportion de 2.5%. Le chalutage correspond ici à la recherche de la diversité dans les apports, en vue d'une vente directe.

- Enfin l'association arts traînants/arts dormants ne peut se faire qu'à l'échelle de l'année. Il s'agit là aussi d'un cas unique. La saison de pêche est alors divisée en deux : une période où se pratique les arts dormant suivie d'une période de chalutage<sup>24</sup>.

Les unités non polyvalentes se diversifient par la pratique d'un métier supplémentaire. L'utilisation d'un nouvel engin n'est pas toujours nécessaire à ce changement si la zone de pêche varie. C'est souvent le cas des grosses unités, dont la zone de prospection est relativement large et dépasse les limites des Pertuis. Les petites unités, cherchant à diversifier leurs apports, se voient contraintes à investir dans un nouvel engin, et dans l'apprentissage de son utilisation. Les modes de diversifications les plus répandus pour les petites unités sont les métiers de la palangre. Exigeant peu d'investissements, pouvant être pratiqués avec n'importe quel navire, et permettant de plus les captures d'espèces de haute valeur (bars), ils conviendraient à la majorité d'entre elles. Toutefois, le savoir-faire qu'ils exigent se traduit souvent par un échec décourageant certains pêcheurs.

Pour l'ensemble de l'échantillon, le nombre d'espèces recherchées est plus élevé pour les chalutiers (figure 9) qui recherchent généralement plusieurs espèces à une saison donnée, ou dans la même journée.

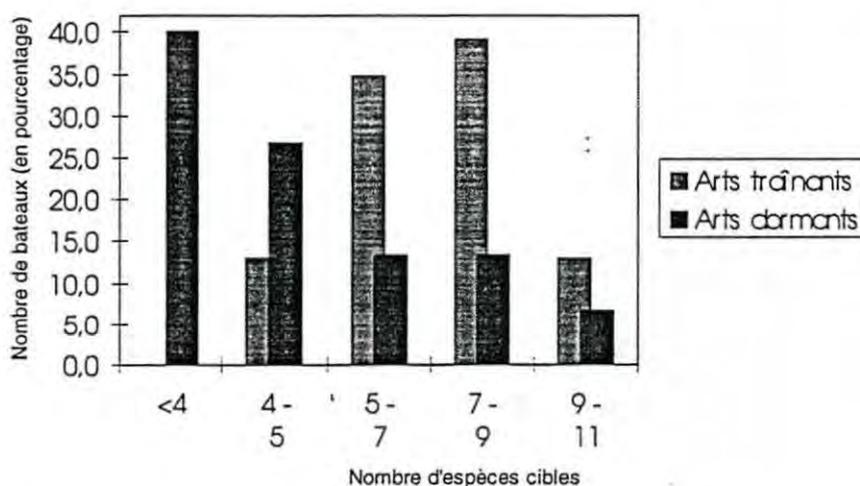


Figure 9 : Répartition du nombre de navires selon le nombre d'espèces recherchées. (Source :

Les chalutiers disposent d'un minimum de trois types de chaluts et ce nombre peut aller jusqu'à une quinzaine. Ils pratiquent également la pêche aux pétoncles et aux coquilles Saint-Jacques. Pour la majorité le nombre d'espèces recherchées sur l'année se trouve ainsi supérieur à sept (figure 10 et 11).

<sup>24</sup>Ce cas correspondait à une phase de transition. Dans l'attente d'une licence de chalutage, le pêcheur pose des filets à seiches en début de saison, puis utilise des chaluts à l'extérieur des Pertuis ciblant les céteaux et les crevettes.

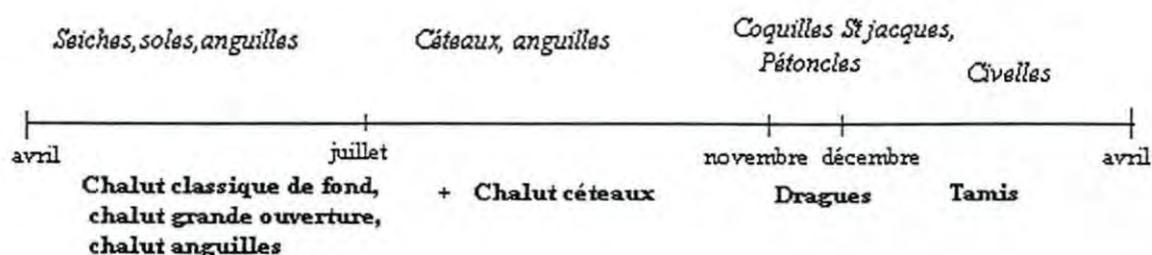
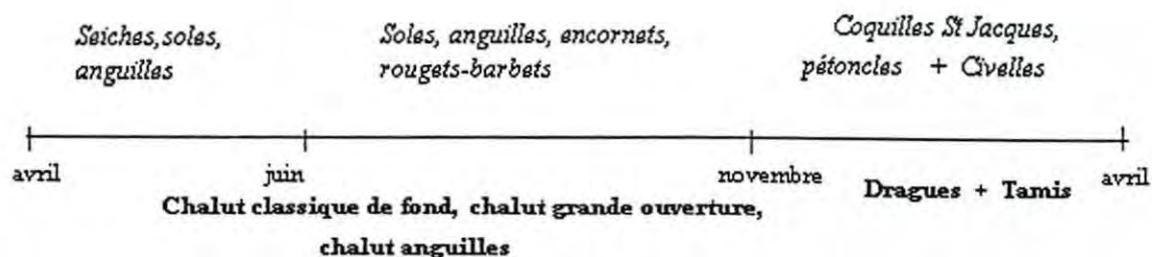


Figure 10 : Systèmes de capture diversifiés associés à l'activité de chalutage (systèmes 4 et 5)

Sans se diversifier par la pratique des arts trainants 46 % des unités pratiquant les arts dormants, utilisant donc des engins relativement sélectifs, et d'une longueur supérieure à 9 mètres environ, exploitent également plusieurs espèces en même temps (systèmes de capture 6 et 7, figure 11).

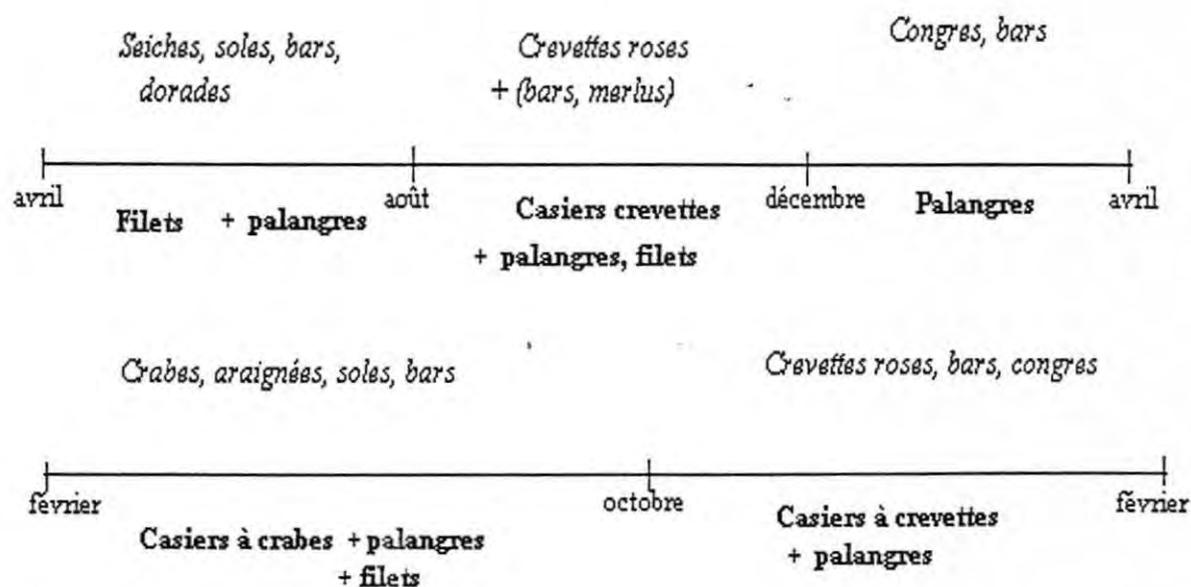


Figure 11 : Les systèmes de captures diversifiés associés à la pratique des arts dormants (Systèmes 6 et 7)

La pratique d'un nouveau métier exige un savoir-faire que le pêcheur n'a pas pu acquérir. Des investissements sont également réalisés à cet effet lorsqu'un nouvel engin est utilisé. Le pêcheur ne connaît pas au préalable le résultat d'une telle rupture dans le système de capture. Ces stratégies parfois risquées sont observées chez les 60 % des fileyeurs, les changements concernent souvent la pratique de l'activité d'hiver qui n'est pas toujours fixe d'une année sur l'autre.

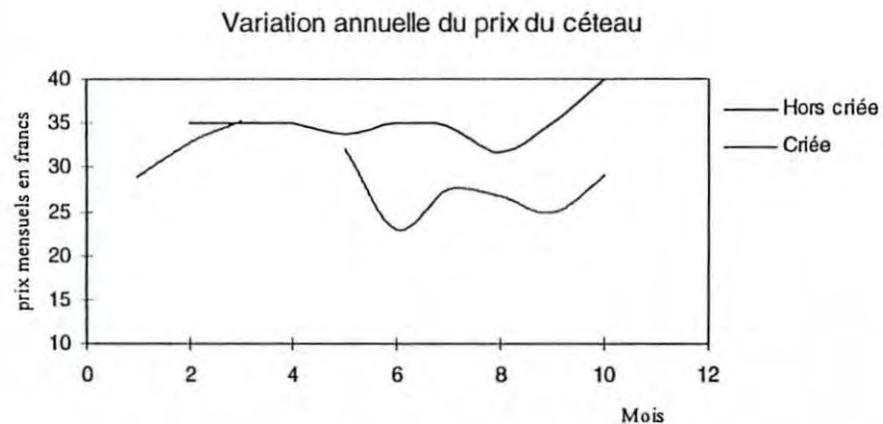
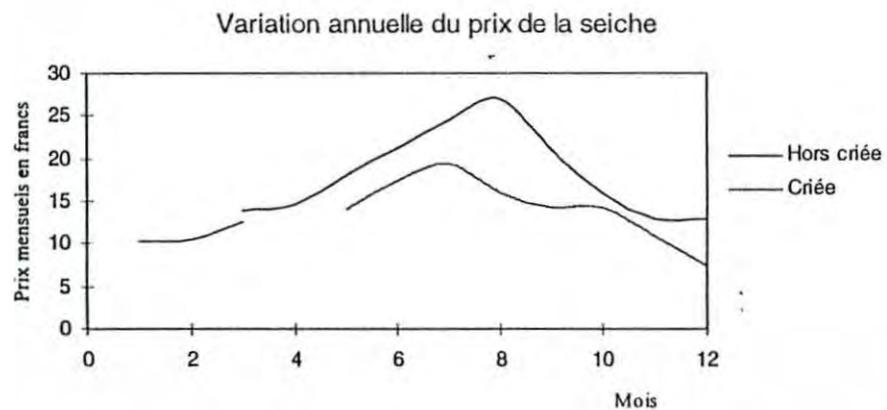
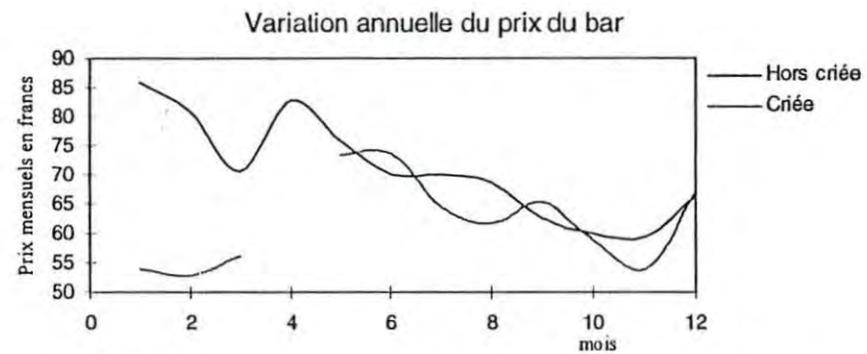
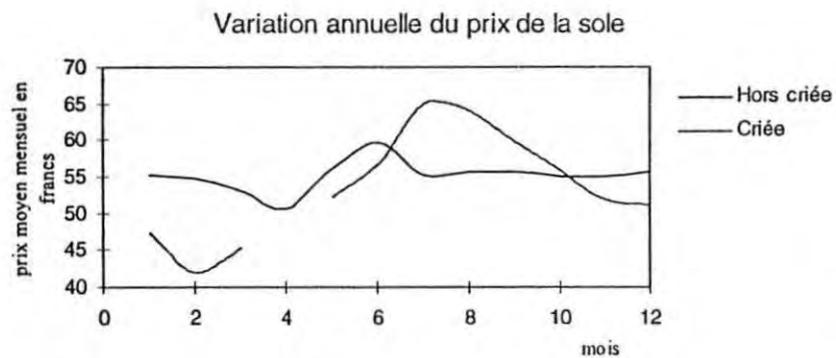


Figure 12: Variations annuelles du prix de quelques espèces pour l'année 1995 (Sources : fichiers CRTS constitués à partir de navires pêchant dans les Pertuis)

### Une sécurité par rapport au marché

Les exploitations vendant directement leur production ne s'alignent pas toutes sur les prix de la criée. La commercialisation intégrée garantit ainsi une indépendance par rapport aux fluctuations du marché. Bien que variables, les prix obtenus sont généralement en-dessus de ceux de la criée, n'atteignent pas les valeurs minimales enregistrées à la criée (figure 12). Lors de faibles apports, les prix en criée peuvent dépasser ceux du marché, incitant fortement les pêcheurs à vendre passagèrement en criée. Cela peut éventuellement poser problème vis-à-vis de certains clients qui se tourneront vers une autre source d'approvisionnement (grandes surfaces). C'est le cas du bar et de la sole dont les prix peuvent atteindre des valeurs élevées en criée, ne correspondant plus à celles que les clients ont l'habitude de voir sur les marchés. La diversité des apports, obligatoire avec ce type de vente, renforce la régularité du chiffre d'affaires de ces exploitations. Certaines de ces unités, interrompent leur activité commerciale en hiver, pour se tourner vers la pêche à la civelle, plus rémunératrice.

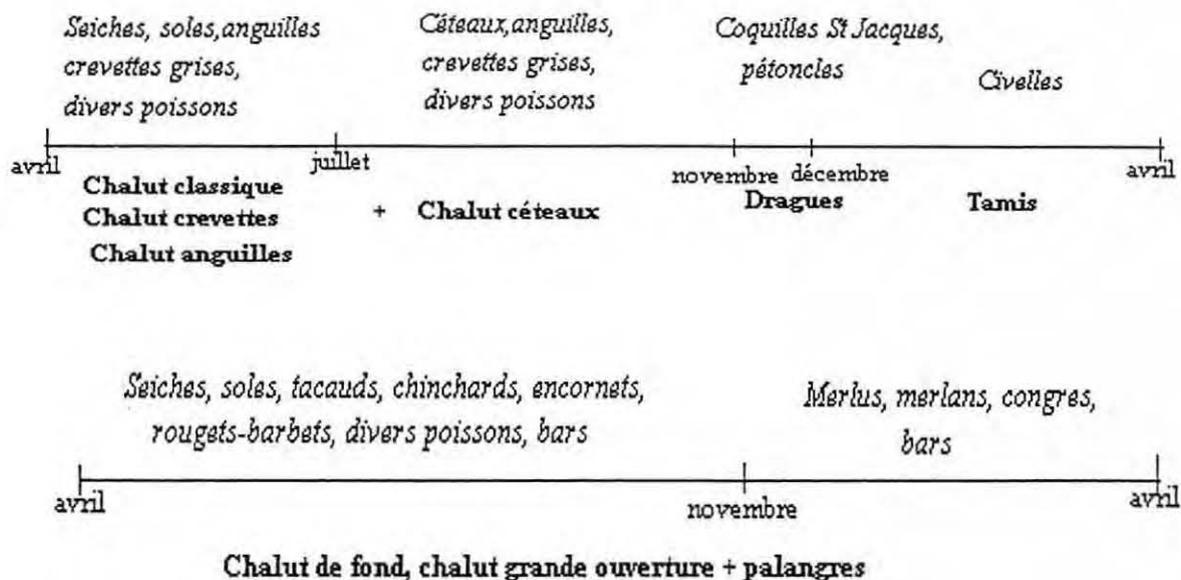


Figure 13 : Systèmes de capture rencontrés dans les unités commercialisant directement (systèmes 8 et 9)

Pour résumer, face aux variations de la ressource, on différencie quatre comportements autour de la notion de risque.

- Les unités mettant en oeuvre un système de capture basé sur une ou quelques espèces rémunératrices (soles, bars), présentent peu d'adaptation aux fluctuations des abondances et des prix. Ces systèmes sont très sensibles à une nouvelle réglementation de l'accès aux espèces concernées. Ils concernent 18 % des exploitations. Les patrons sont en début ou milieu de carrière et pratiquent les arts dormants. La sélectivité des engins utilisés se traduit par un manque de diversité dans les apports. Ces cas correspondent souvent à des exploitations en évolution projetant des investissements futurs (à l'exception de l'unité s'étant spécialisée dans la pêche du bar).

- Les unités recherchant une diversification des apports sont dans une logique de minimisation du risque, ce sont les plus nombreuses dans l'échantillon (40 %). La façon dont elles procèdent les conduit toutefois à utiliser des stratégies plus ou moins risquées, en fonction des investissements qu'elles représentent, du savoir-faire de l'individu. L'association arts traînants/ arts dormants n'est pas indispensable à l'emploi d'une telle stratégie.

- Les exploitations choisissent de pratiquer intensivement la pêche à la civelle, et en retire plus de la moitié de leurs ventes annuelles. Elles sont fortement dépendantes de cette activité dont l'avenir reste peu prévisible. Un quart de l'échantillon entre dans cette catégorie.

- Les unités qui intègrent la commercialisation en aval acquièrent de ce fait une indépendance vis-à-vis du marché. Leur système de capture est de plus orienté vers la diversité à l'échelle de la journée, ce qui reste généralement associé à la pratique des arts traînants. Environ un quart des exploitations étudiées utilisent ce mode de commercialisation; 15 % commercialisent la majorité de leur pêche et 8 % seulement quelques espèces.

## 2.2. Différentes stratégies de rentabilité

La rentabilisation d'une entreprise de pêche peut faire appel à deux stratégies qui correspondent à des combinaisons variables des facteurs de production.

Les résultats des enquêtes permettent d'avoir des données concernant le capital investi et le niveau d'endettement, le travail total et le chiffre d'affaires. Une première analyse portant sur ces variables met en évidence différentes stratégies.

### 2.3.1. Analyse préalable de quelques éléments économiques

#### *Les facteurs de production (capital et travail) et le chiffre d'affaires*

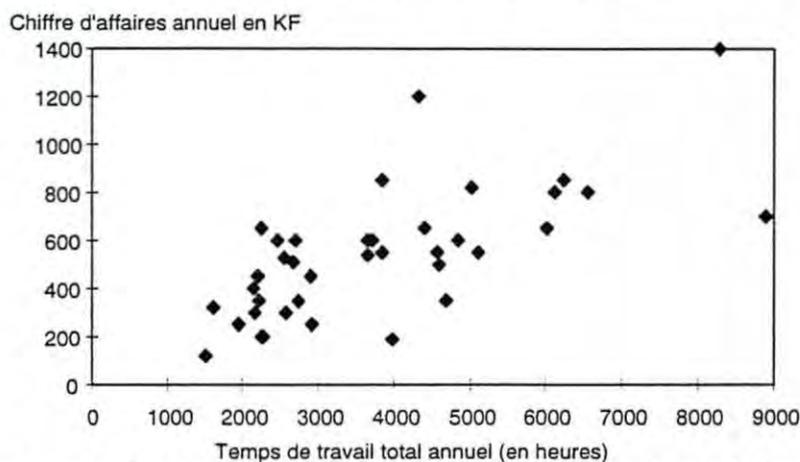


Figure 14 : Relations entre chiffre d'affaires et travail (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

La figure 14 montre dans l'ensemble une proportionnalité entre le chiffre d'affaires et le travail. Toutefois, un chiffre d'affaires moyen (aux alentours de 500 000 francs) correspond à une plage de travail relativement large.

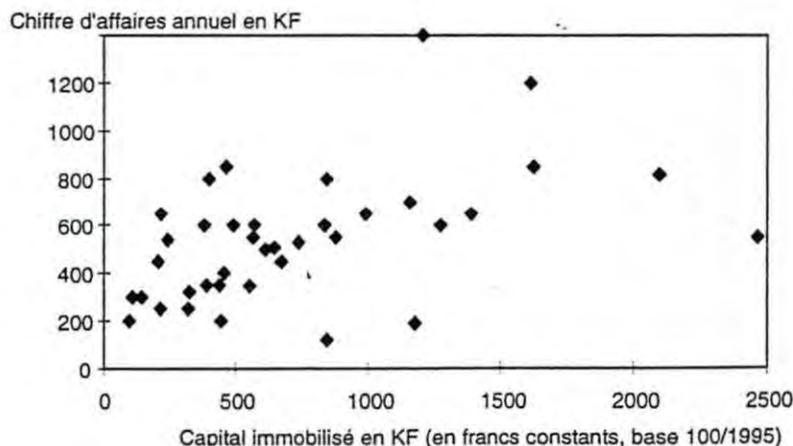


Figure 15 : Relations entre chiffre d'affaires et capital immobilisé (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Concernant le chiffre d'affaires et le capital (figure 15), trois groupes peuvent être repérés. Un premier dégage un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 francs, avec un faible capital (inférieur à 500 000 francs), un deuxième présente des investissements plus importants et un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 francs, enfin le dernier groupe combine de faibles investissements à un chiffre d'affaires élevé, ce qui correspond à l'emploi d'un important temps de travail. Certains points, largement en-dessous de l'ensemble des autres points sur la figure 15, sont anormaux et doivent être interprétés avec précaution. Le capital investi est en effet élevé en raison des méthodes de calcul employées, qui reposent sur une actualisation du prix d'achat, et non sur une évaluation réelle

du capital, qui prendrait en compte les amortissements. Les navires de plus de 10 ans peuvent ainsi correspondre à des capitaux élevés, ne traduisant pourtant pas la performance de l'outil de production. Ces points se trouvent donc décalés vers la droite du graphique.

Les associations entre le capital et le travail illustrées par la figure 16 ne permettent pas de mettre en évidence une substitution du travail par le capital ou inversement. Un faible capital ne correspond pas systématiquement à la mise en oeuvre d'un temps de travail important, comme le montre la partie gauche du graphe. En effet, un capital se situant autour de 500 000 francs, peut être associé à un temps de travail annuel allant de 1500 à 6000 heures par an. De la même manière un temps de travail annuel compris entre 3000 et 4000 heures peut correspondre à un capital variant de 100 000 francs à 2 500 000 francs. On note toutefois, qu'un fort chiffre d'affaires est engendré soit par la mise en oeuvre d'un temps de travail considérable, soit par des investissements importants. L'obtention d'un chiffre d'affaires relativement important passe donc par la valorisation de l'un des deux facteurs de production.

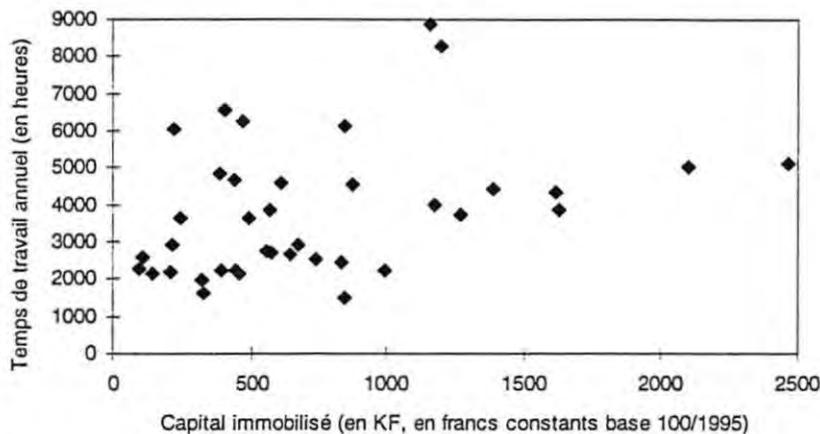


Figure 16 : Relations entre capital et travail (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

### Répartition de l'échantillon

Les figures 17 et 18 résument la répartition de l'échantillon étudié selon les deux facteurs de production, capital et travail.

Deux fourchettes de temps de travail ressortent (figure 17). La première, (30-50 heures par semaine) s'apparente à un équipage comprenant un seul homme, effectuant en saison<sup>1</sup> des marées de 9 heures environ, en hiver des marées de six heures. La deuxième (70-100) correspond à un temps de travail environ deux fois plus important, déployé par un équipage composé de deux hommes. Les temps de travail supérieurs à 100 heures se retrouvent généralement dans les exploitations intégrant la commercialisation et qui emploient trois personnes à temps complet en saison.

Les capitaux varient de 200 à 2000 kF, mais les montants compris entre 250 et 500 kF sont les plus fréquents. La répartition n'est donc pas homogène (figure 18). Un certain nombre d'unités sont caractérisées par des capitaux relativement faibles. (44 % des navires se situent en dessous de 500 000 francs). Elles correspondent généralement à des fileyeurs ou des chalutiers dont la puissance ne dépasse pas 60 chevaux. Quelques navires de plus de 15 ans présentant un fort capital actualisé, et largement amortis, ont été classés dans le premier groupe. Après avoir réalisé un premier investissement important pour l'achat du navire, ces exploitations ont opté pour une réduction des dépenses et disposent actuellement d'un équipement réduit à son minimum. Il n'y a ainsi pas toujours de lien de proportionnalité entre le capital total et le capital de l'équipement qui comprend les instruments électroniques<sup>2</sup> et le capital total (figure 19). Le capital total ne doit pas être l'unique critère de

<sup>1</sup> Pour de nombreux pêcheurs, la saison de pêche dans les Pertuis s'étend du mois d'avril à la fin du mois d'octobre. La pêche à la civelle, dans les estuaires, est ensuite pratiquée, du 15 novembre jusqu'au 15 mars dans le quartier de La Rochelle, et jusqu'à la fin du mois de mars, dans le quartier de Marennes, dates fixées par l'ouverture de la pêche.

<sup>2</sup> Les petites embarcations de moins de 6 mètres, n'ont pas de passerelle et donc aucun matériel électronique n'est présent. Pour les navires d'une longueur moyenne de 11-12 mètres, l'équipement minimum semble être la radio

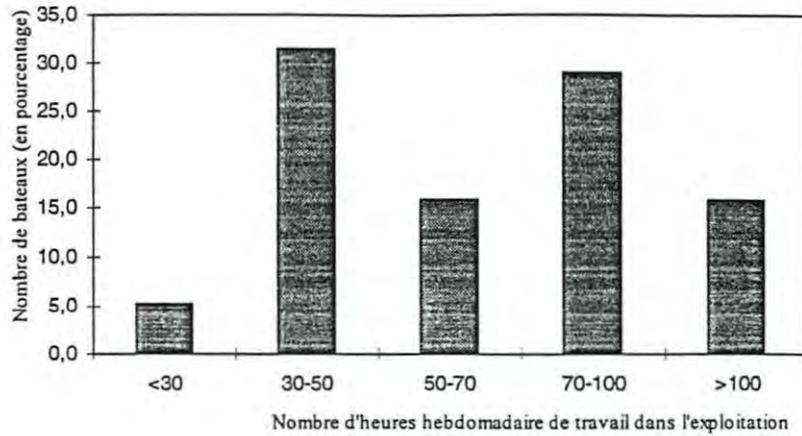


Figure.17 : Nombre de bateaux par classe de temps de travail (source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

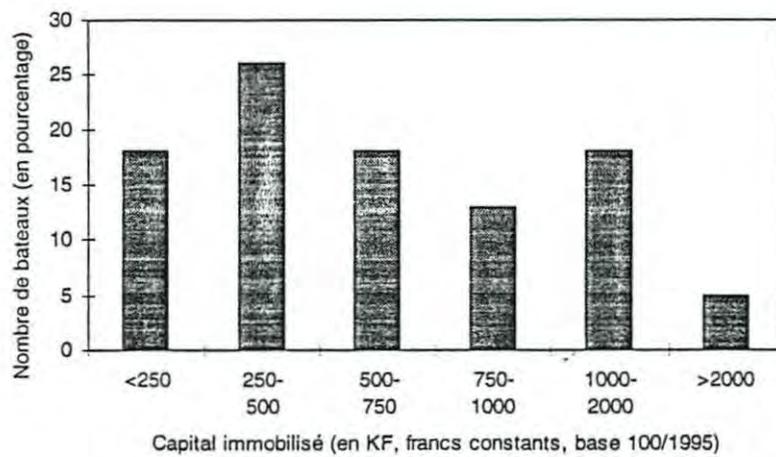


Figure 18 : Nombre de navires par classe de capital total immobilisé (source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)



	Capital investi (en francs)	Travail annuel (en heures)	Chiffre d'affaires (en francs)	Dettes (en francs)
<b>Groupe 1</b> Moyenne	432 851	2788	363 625	48 000
Coefficient de variation (en %)	16.8	8.8	10.65	40.8
<b>Groupe 2</b> Moyenne	961 972	4255	670 693	223 045
Coefficient de variation (en %)	15.4	8.7	9.7	21.1

Tableau 5 : Moyennes et écartypes des groupes 1 et 2 pour différents éléments économiques. (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Un faible niveau d'endettement reflétant des investissements modérés, caractérise le premier groupe.

L'opposition des deux groupes n'est pas franche pour toutes les variables qui présentent au sein de chaque groupe, une assez forte dispersion autour de la moyenne. Le capital total investi et le travail ne peuvent pas être les seuls critères à prendre en compte lors de la distinction des groupes. Les chiffres d'affaires et l'endettement semblent plus déterminants.

Le groupe 1 contient des fileyeurs et des chalutiers dans les mêmes proportions. Le groupe 2 présente 65 % de chalutiers. On ne retrouve donc pas ici l'opposition arts trainants / arts dormants.

Ces deux groupes se retrouvent dans des proportions semblables dans les communautés portuaires étudiées. On ne retrouve donc pas d'influence du port d'attache dans ces deux types de logiques.

	La Rochelle	Communauté portuaire de Marennes	TOTAL
Groupe 1	21%	21%	42%
Groupe 2	31%	27%	58%

Tableau 6 : Représentation des groupes dans les communautés portuaires (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Suite à cette distinction, il semble intéressant de regarder de plus près les dépenses des exploitations et la formation du chiffre d'affaires.

### 2.3.2. Etude des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation peuvent faire l'objet d'une réduction, portant essentiellement sur deux postes, les frais de personnel et les consommations intermédiaires. Le groupe 1 offre pour ces deux postes une valeur plus faible par rapport au reste de l'échantillon. Dans les deux cas, la valeur des consommations intermédiaires représente la moitié de celle des frais de personnel (figure 20).

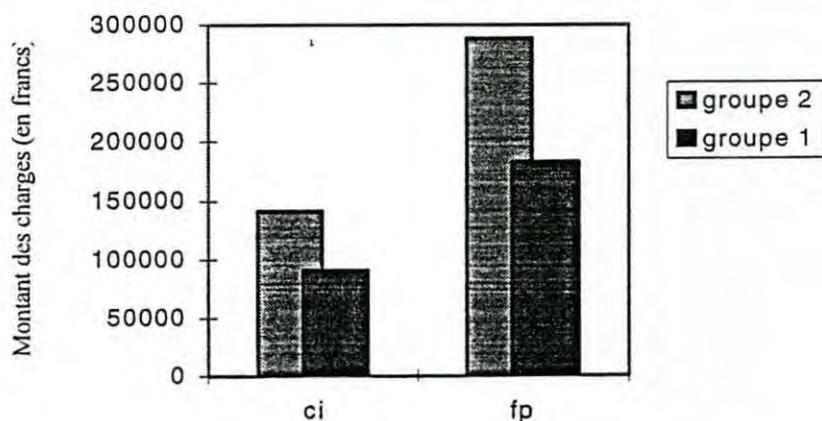


Figure 20 : Montants des consommations intermédiaires (ci) et des frais de personnel (fp), pour chacun des groupes (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

Les cotisations sociales représentent une charge importante pour certaines unités. Calculées en référence aux salaires forfaitaires ENIM, et non aux salaires réels, elles représentent un coût fixe à la journée. Sur l'année, elles sont compressibles seulement par une baisse du nombre de jours de mer, ce qui, aux dires des pêcheurs, n'apparaît pas toujours intéressant.

La présence d'un matelot permet d'augmenter le chiffre d'affaires mais rarement de le doubler (figure 21), aussi bien pour les chalutiers que pour les fileyeurs (à l'exception de certains fileyeurs).

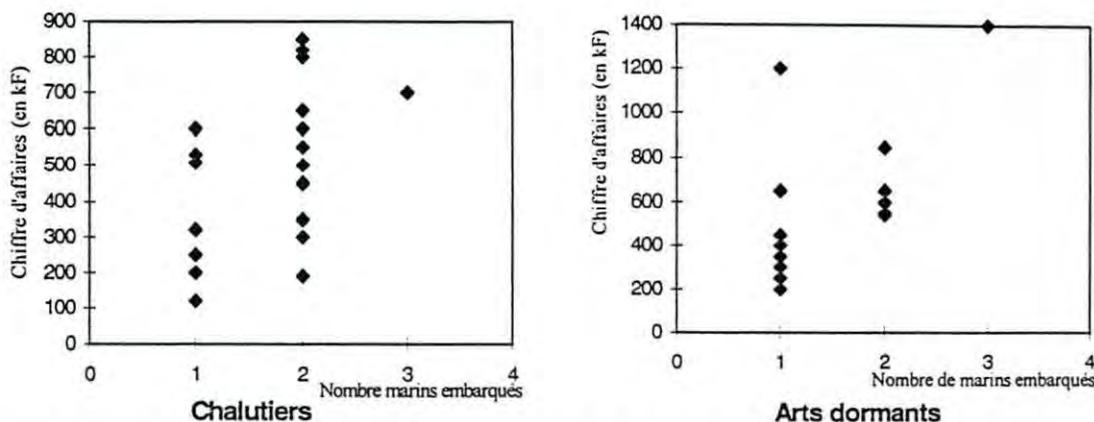


Figure 21 : Chiffre d'affaires en fonction du nombre de marins embarqués. (Source : Résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Si on se réfère au mode de rémunération classique à la part, la rémunération du travail est calculée en fonction du chiffre d'affaires sur lequel on soustrait les frais de carburant (éventuellement de glace pour les unités intégrant la commercialisation). En proportion du chiffre d'affaires, les frais de rémunération du personnel sont donc les mêmes avec ou sans matelot, la part armement sera plus élevée dans le deuxième cas. Mais l'absence d'une séparation réelle entre la part armement et la part équipage mise en évidence dans la première partie, indique la possibilité de diminuer, parfois indirectement, la rémunération du travail du patron. De ce fait, la présence de matelot qui doit être régulièrement rémunéré, influence largement la hauteur de ce poste.

Cette forme de réduction des frais de personnel peut être difficilement appréhendée, puisqu'on s'est souvent basé pour le calcul de la rémunération de l'équipage, sur une règle théorique ne reflétant pas toujours la réalité. Il n'a pas été possible d'évaluer les salaires réels et de les prendre en compte dans les calculs.

L'achat de matériel, l'entretien et les réparations sont également variables. Les réparations sont considérablement moins coûteuses lorsqu'elles sont réalisées par le patron lui-même. La réduction des consommations intermédiaires concerne surtout les fileyeurs pour lesquels l'achat de matériel de pêche, qui doit être renouvelé chaque année, est une charge importante. Les chalutiers achètent par contre peu de matériel annuellement puisque les chaluts, amortis sur plusieurs années, font partie du capital immobilisé. Cette différence est atténuée par le fait que le poste carburant est plus élevé pour les chalutiers, mais les consommations intermédiaires restent toutefois globalement plus élevées pour les fileyeurs.

Une analyse des indicateurs économiques, faisant donc référence à la hauteur des charges par rapport au chiffre d'affaires, ne permet pas de différencier les individus. Les deux groupes restent en effet confondus, aussi bien pour les consommations intermédiaires que pour les frais de personnel.

	CINCA	FP\CA
<b>Groupe 1</b> Moyenne	25%	50%
<b>Groupe 2</b> Moyenne	21%	43%

Tableau 7 : Moyennes et écarts types de la part des consommations intermédiaires et des frais de personnel dans le chiffre d'affaires (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

Pour les individus développant une logique de minimisation des dépenses (groupe 1), les charges sont nettement plus faibles mais leur proportion par rapport au chiffre d'affaires est la même que pour les autres individus (tableau 7). Dans les deux groupes, la part du chiffre d'affaires allouée au frais de personnel reste toujours supérieure à celle attribuée aux consommations intermédiaires. Toutefois, la répartition des charges est plus variable pour le groupe 1 (figures 22 et 23).

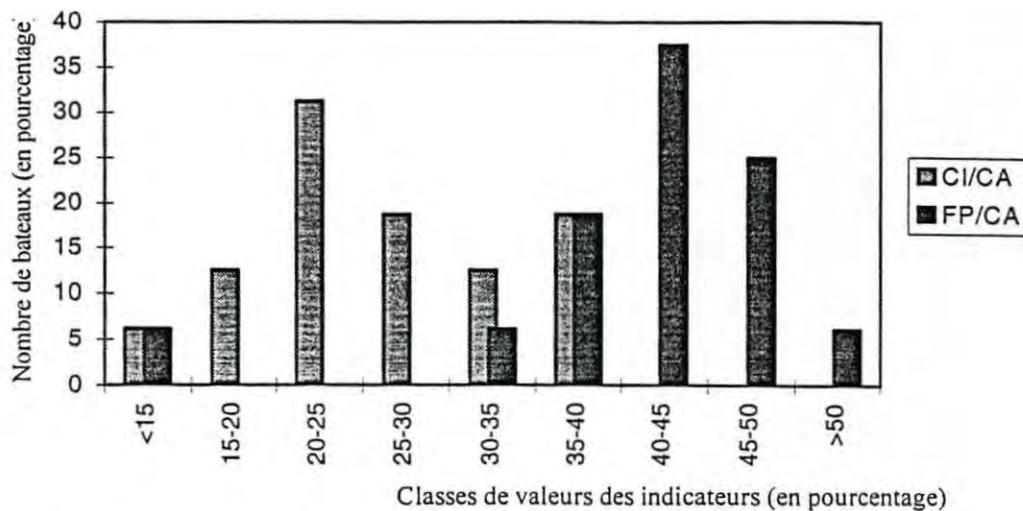


Figure 22 : Nombre de bateaux par classes de valeurs des indicateurs CI/CA et FP/CA, pour le groupe 1 (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

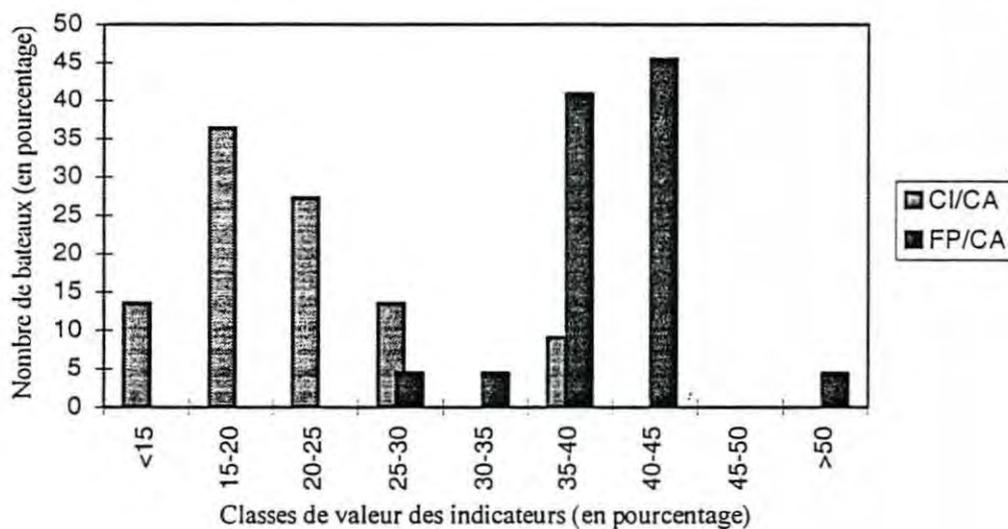


Figure 23 : Histogramme du nombre de bateaux par classes de valeurs des indicateurs CI/CA et FP/CA pour le groupe 2 (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

### 2.3.3. Formation du chiffre d'affaires

L'échantillon se répartit dans plusieurs classes de chiffre d'affaires, mais les ventes totales les plus courantes se situent entre 500 000 et 750 000 francs (figure 24). Le montant est indépendant du type d'activité pratiquée (art traînant ou art dormant).

L'outil de production et le savoir-faire du patron permettant d'avoir certains apports interviennent pourtant dans la formation du chiffre d'affaires. On peut ainsi s'attendre à rencontrer différents systèmes de capture pour les groupes 1 et 2

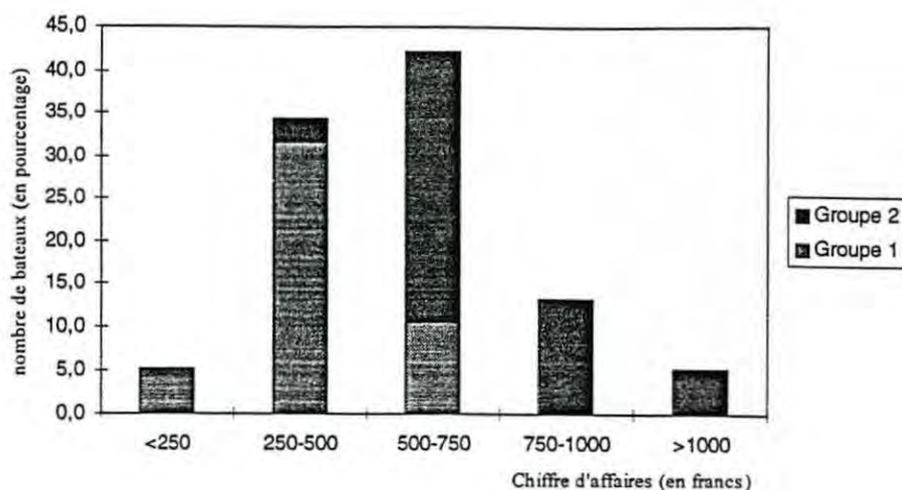


Figure 24 : Nombre de bateaux par classe de chiffre d'affaires pour les groupes 1 et 2.( Source : Résultats d'enquêtes 1996).

Les pêcheurs se situant dans le groupe 2 cherchent prioritairement à maximiser leur chiffre d'affaires, et les investissements apparaissent alors comme une nécessité incontournable. La dynamique de production se structure donc autour de la ressource, vue comme facteur de production, au travers de la valeur des débarquements. Pour les pêcheurs débarquant en criée, ou vendant à un mareyeur, la maximisation du chiffre d'affaires passe par la recherche de la quantité. Ceci conduit souvent à un allongement du temps de travail à l'échelle de la journée, afin d'atteindre une quantité minimale, ou à un temps de travail hebdomadaire plus long (sortie en mer le dimanche) pour compenser les mauvaises pêches de la semaine.

Cette conduite est souvent associée à la recherche d'espèces de haute valeur marchande, ce qui se traduit par des systèmes de capture particuliers, orientés préférentiellement sur quelques espèces. Des investissements importants dans le matériel de pêche sont alors réalisés à cet effet. Par ailleurs face aux fluctuations des prix, il arrive que certains systèmes de capture visant une espèce soumise à une dépréciation, ne se montrent plus suffisamment rémunérateurs, ce qui conduira le patron à adopter un autre métier ciblé sur une autre espèce. Une telle souplesse dans le système de capture implique donc une capacité financière pour investir dans du nouveau matériel de pêche et nécessite un navire relativement performant, pouvant être adapté à ce changement. Plusieurs systèmes de capture sont associés à cette démarche.

### Les apports des chalutiers

La longueur des chalutiers est généralement comprise entre 10 et 12 mètres et c'est la puissance motrice, et celle des équipements d'aide à la manoeuvre (treuils, enrouleurs) qui interviennent dans la formation du chiffre d'affaires. Elles permettent d'utiliser un plus grand nombre de chaluts, notamment les chaluts à grande ouverture, de chaluter des zones plus profondes, et donc d'accéder à certaines espèces. D'autre part, aux dires des pêcheurs, le résultat d'un trait de chalut varie en fonction de la puissance motrice. Le système de capture et la quantité des apports seront donc conditionnés par les investissements dans l'outil de production

Chiffre d'affaires (en KF)	<250	250 - 500	500 - 750	750 - 1000
Puissance moyenne (kw)	85	84	112	113

Tableau 8 : Puissance moyenne des navires pratiquant les arts trainants pour chaque classe de chiffre d'affaires (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Dans le groupe 1, les systèmes de captures sont variables d'un navire à l'autre, mais ils mettent toujours en oeuvre un nombre limité d'engins et n'incluent pas systématiquement la pêche à la civelle dans le calendrier des captures (exemple : système 10, figure 25) Dans le quartier de Marennes-Oléron, du fait de la proximité des estuaires, de l'éloignement des gisements de coquilles Saint-Jacques et de pétoncles, la pêche civellière est toujours pratiquée (système 11, figure 25) et les systèmes de capture se rapprochent du système 5 (figure 10).

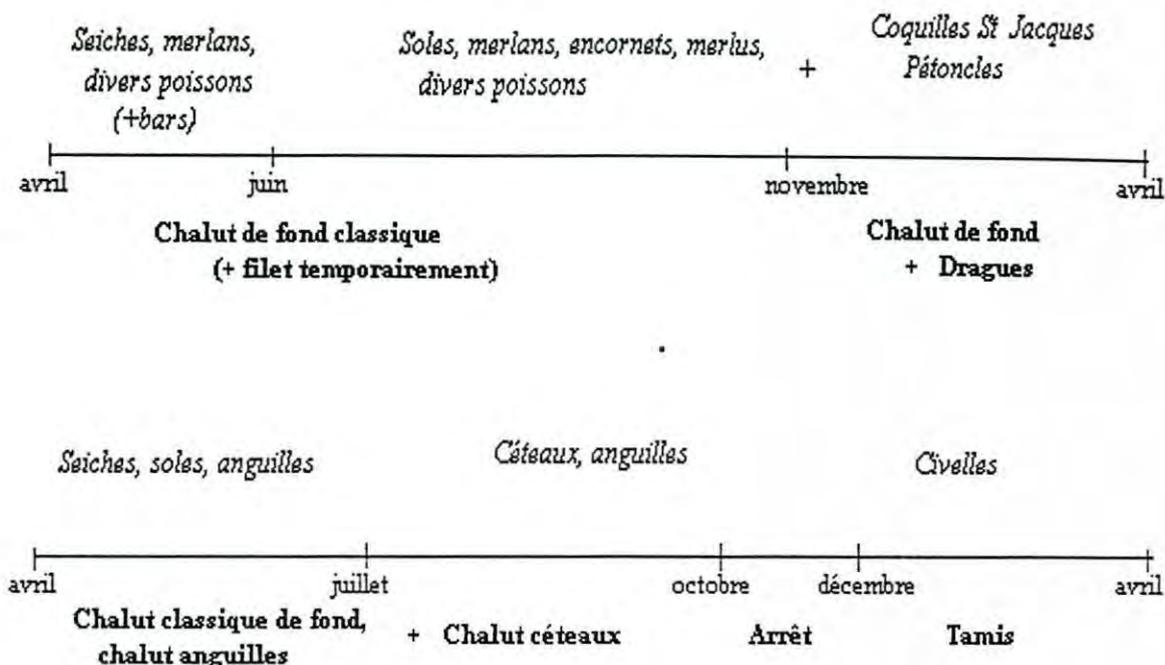


Figure 25 : Systèmes de capture n° 10 et 11

Les chalutiers du groupe 2 réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires grâce à la pêche à la civelle<sup>3</sup>. En saison, les systèmes de capture se différencient en fonction du port d'attache. Pour ce groupe de navires, on retrouve essentiellement les systèmes 4 et 5 précédemment illustrés.

### Les apports des fileyeurs

La jauge intervenant sur la quantité de matériel transporté, semble prépondérante pour la formation du chiffre d'affaires des fileyeurs. Les vedettes en plastique de plus de 9 mètres sont les outils de production les plus adaptés pour se rendre rapidement dans des zones éloignées, à la limite ou à l'extérieur des Pertuis. Ces navires exploitent également les brisants, zones dangereuses, mais où peuvent se réaliser les meilleures pêches.

Le chiffre d'affaires dépend davantage du nombre d'hommes à bord, que pour les chalutiers.

Chiffre d'affaires (en KF)	<250	250 - 500	500 - 750	>750
Jauge moyenne (tjb)	4	4,7	9,8	12,3
Longueur moyenne(m)	6,5	8,5	10,35	11,6

Tableau 9 : Jauge et longueur moyennes des navires pratiquant les arts dormants pour chaque classe de chiffre d'affaires (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Les fileyeurs munis d'une vedette peu volumineuse mais rapide ou d'un ancien chalutier reconverti, ne sortent pas des Pertuis. Cherchant à limiter les investissements, ces exploitations n'ont pas une grande quantité de matériel. Elles sont de ce fait souvent contraintes à adopter le système de capture n°2 (figure 6), recherchant essentiellement la seiche puis la sole (éventuellement le bar). Le mois d'octobre est une période creuse. On rencontre également le système n°7 (figure 11) avec une quantité réduite de matériel, et la pratique de la pêche de la civelle en hiver, malgré une faible puissance motrice<sup>4</sup> (les petites unités préfèrent se mettre à l'abri dans les estuaires en hiver).

<sup>3</sup> L'un d'entre eux toutefois ne pratique pas cette activité, et exerce en hiver la pêche dans les Pertuis, axée sur la recherche du merlu et du merlan.

<sup>4</sup>Certains pratiquent même la pêche civellière sans moteur, en s'aidant du courant.

Les fileyeurs du groupe 2, avec un navire permettant de se rendre rapidement à la limite ou en-dehors des Pertuis, cherchent principalement la sole et la crevette dans des quantités importantes. En hiver, ceux qui ne pratiquent pas la civelle se diversifient par l'utilisation des palangres, on retrouve alors les systèmes de capture n° 6 et 7 (figure 11).

### **Valorisation des produits par le mode de mise en marché**

La vente directe est également un moyen employé pour maximiser le chiffre d'affaires. Vendue à des prix dans l'ensemble supérieurs à ceux de la criée ou du mareyeur, la production se trouve ainsi valorisée. Le tableau 10 illustre cette valorisation pour quelques espèces, étant parmi les plus pêchées dans la mer des Pertuis. Les prix hors criée que l'on a pu obtenir peuvent ne pas correspondre avec les prix exacts puisque l'enregistrement des débarquements hors criée comprend également les ventes auprès des mareyeurs (qui deviennent toutefois de plus en plus rares).

Espèces	Sole	Bar	Seiche	Céteau	Merlu
Prix moyen annuel hors criée (en franc)	55.1	71.1	18.2	35.0	35.5
Prix moyen annuel en criée (en franc)	53.7	61.9	13.3	28.9	38.3

Tableau 10: Prix moyens annuels, calculés pour l'année 1995 pour quelques espèces (Source : fichier du CRTS réalisé à partir de navires pêchant dans les Pertuis)

Les produits vendus diffèrent parfois des produits pêchés par l'intervention d'un travail intermédiaire<sup>5</sup>. Parfois une seule partie de la production est vendue de cette manière, de gré à gré, ce qui ne nécessite pratiquement aucune structure ni coût supplémentaire. Lorsque la majeure partie de la pêche passe par le circuit de la vente directe, deux conditions essentielles doivent être remplies. L'exploitation doit se munir d'une structure de commercialisation, (camion remplissant les normes sanitaires de transport et de vente, banc sur un marché, chambre froide), et former ou conserver une clientèle. Face aux exigences des clients une production diversifiée doit être présentée sur les marchés, ce qui limitent les changements au sein du système de capture.

Actuellement ces conditions, notamment la mise en norme sanitaire, et la difficulté de trouver une clientèle découragent souvent les exploitations, qui disposent pourtant de la main d'oeuvre et du capital nécessaire. En plus de la valorisation par les prix, la vente directe présente un avantage fiscal, puisque généralement seulement une partie de l'argent gagné est déclarée.

Enfin, on peut signaler ici, que quelques pêcheurs vendent une partie de leur pêche à leur femme tenant une poissonnerie, afin qu'elle puisse afficher l'étiquette "Pêche des Pertuis", ce qui serait, aux dires des pêcheurs concernés, un atout publicitaire important.

### **2.3.4. Les résultats portant sur la valeur ajoutée et le profit**

Le taux de valeur ajoutée (valeur ajoutée/chiffre d'affaires) permet d'approcher la rentabilité de l'entreprise.

D'après les résultats d'enquêtes, l'ensemble des navires des Pertuis présente un fort taux de valeur ajoutée (de 53 % à 89%). Cette forte productivité s'explique par le faible poids des consommations intermédiaires par rapport au chiffre d'affaires. La dispersion des navires par rapport au taux de valeur ajoutée concerne surtout les faibles valeurs qui s'écartent de la moyenne. Ces écarts sont dûs généralement à des chiffres d'affaires peu élevés par rapport à l'ensemble et non à de fortes consommations intermédiaires. A l'exception de ces individus, le taux de valeur ajoutée reste sensiblement le même dans les deux groupes considérés précédemment, (groupe 1 et 2), avec toutefois une proportion plus importante d'individus du groupe 2 dans les classes de plus fort taux de valeur ajoutée (figure 26). Les deux stratégies permettent donc, dans l'ensemble, de dégager une productivité élevée.

<sup>5</sup>Quelques poissons sont vendus en filets ou découpés. Les crevettes grises sont souvent cuites auparavant selon une recette traditionnelle fidélisant la clientèle.

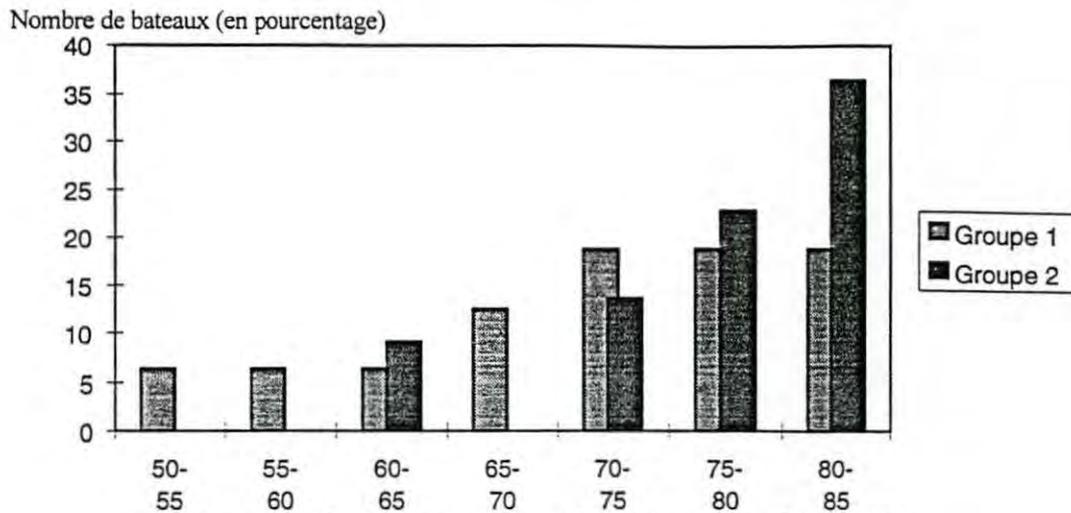


Figure 26 : Nombre de navires par classe de taux de valeur ajoutée

L'excédent brut d'exploitation (EBE) rapporté au chiffre d'affaires, ou taux de profitabilité donne une image de la création de richesse utilisable par l'entreprise.

Les investissements et les remboursements d'emprunts relativement faibles qui caractérisent le groupe 1 n'imposent pas la nécessité d'un revenu brut important, comme cela est souvent le cas dans le groupe 2. Le tiers des personnes du groupe 1 présente un taux de profitabilité nettement plus faible que la moyenne générale (<15% contre une moyenne de 30%), alors que 45% du groupe 2 montrent un taux de profitabilité compris entre 45 et 55%. Finalement la répartition des deux groupes ne diffèrent que pour les valeurs extrêmes de taux de profitabilité.

Incluant les charges de personnel hautement variables et dont l'évaluation peut paraître incertaine, les résultats sur le taux de profitabilité sont à interpréter avec précaution. Les écarts constatés sur la figure 27, et se retrouvant dans le tableau 12, sont souvent dus aux modalités de calculs. En effet, les charges de personnel retenues peuvent être élevées par rapport au chiffre d'affaires sans que cela corresponde à la réalité, ce qui conduit à minorer l'EBE.

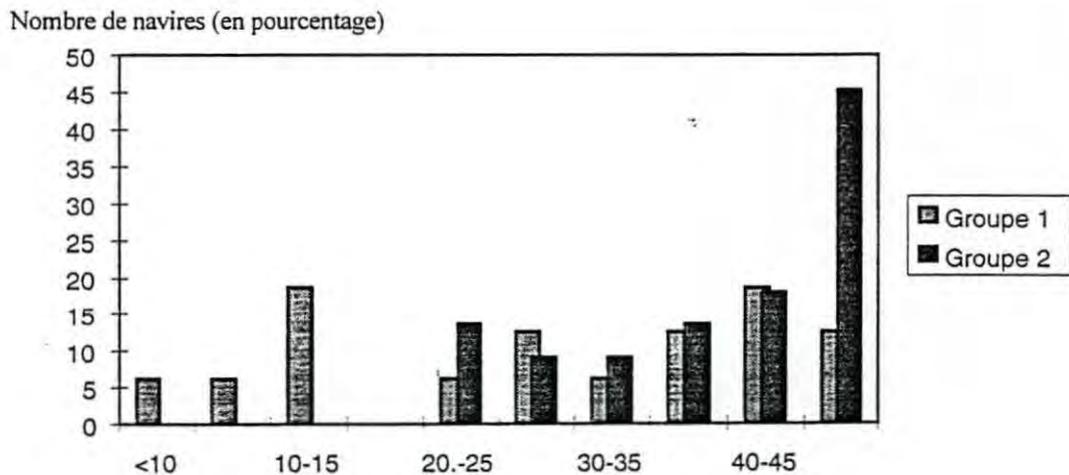


Figure 27 : Nombre de navires par classe de taux de profit

De manière plus générale, les exploitations montrant un faible taux de profit, donc peu de création de richesses destinées à l'armement, sont aidées indirectement par un apport de capital extérieur.

	VA/CA	EBE/VA
Groupe 1 Moyenne	74 %	33%
Groupe 2 Moyenne	79 %	42 %

Tableau 11 : Moyennes des taux de valeur ajoutée et de profit ( Source : Résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

## CONCLUSION

Une grande diversité dérive de l'analyse des comportements des chefs d'exploitation. Certaines logiques et articulations peuvent toutefois être retenues. Les comportements individuels sont les résultats d'influences diverses qu'exercent les facteurs environnementaux sur l'exploitation et de leurs interactions (figure 28). L'analyse de ces dernières fait appel à une dimension sociologique, voir psychologique, ce qui n'a pas pu être réalisé dans le cadre de cette étude.

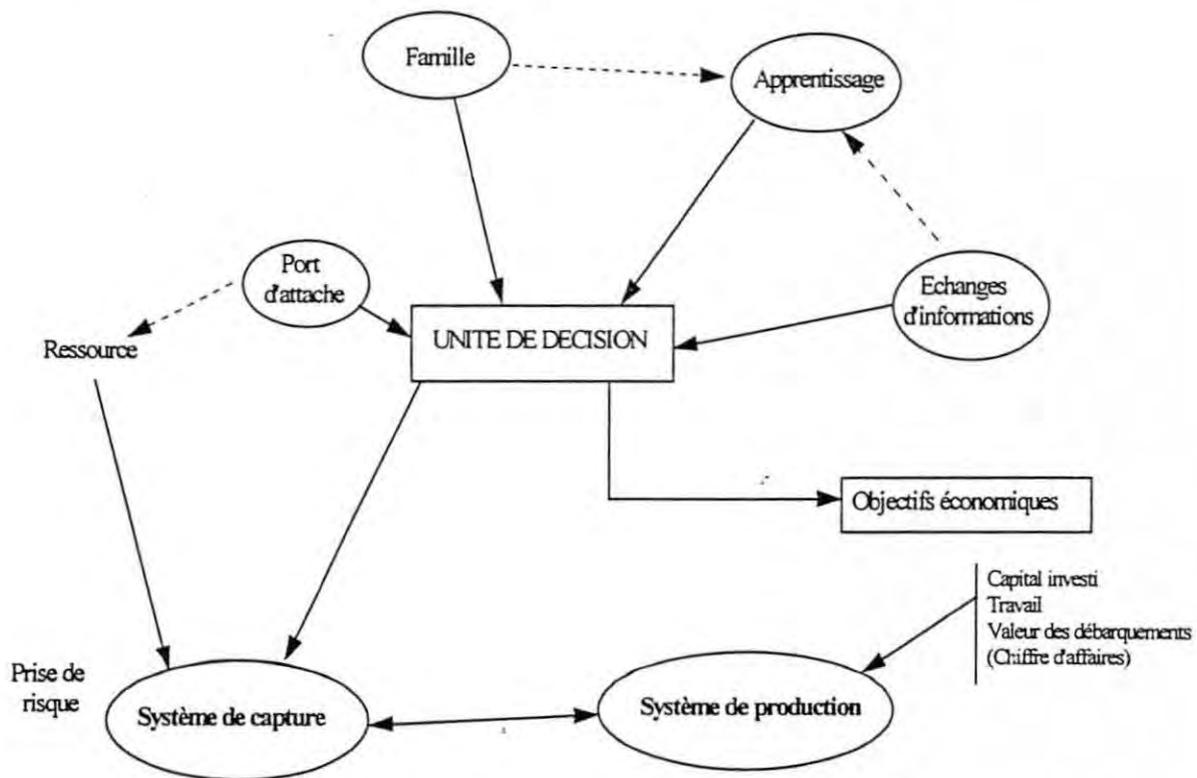


Figure 28 : Ensemble des facteurs déterminant le comportement du chef d'exploitation.

La formation du patron et son histoire, résultant eux mêmes d'un ensemble complexe de facteurs ressortent comme les déterminants d'un certain nombre de choix.

L'outil de production, par le biais des investissements, et le temps de travail sont les premiers niveaux d'étude permettant d'isoler deux stratégies essentielles. L'analyse des systèmes de captures et de leurs relations avec les systèmes de production apparaît plus délicate.

Bien que des tendances générales permettent de relier ces deux systèmes, un nombre important d'exceptions témoigne d'une absence de cohérence entre les systèmes de capture et les facteurs classiques de production (capital et travail). En effet, les différences constatées au niveau du système de production ne se retrouvent pas toujours au niveau du système de capture. Inversement différents systèmes de captures peuvent correspondre à des organisations similaires des facteurs de production.

Ainsi, le même calendrier de pêche peut être suivi pour diverses quantités d'apports, ce qui aboutit à la formation de différents chiffres d'affaires. Les exploitations ne présentent pas les mêmes caractéristiques tant au niveau de l'outil de production que du temps de travail. L'absence de la notion de quantité dans la définition du métier et par conséquent dans celle du système de capture implique une relation instable entre les deux systèmes. Par ailleurs, cette divergence tient également au fait que la même organisation du capital et du travail peut aboutir à un outil de production différent (art trainant ou art dormant).

Cette dispersion s'estompe si on s'attache à inclure les divers aspects de la ressource (nature et quantité) dans l'analyse du système de production, qui se retrouve de ce fait extrêmement complexe, surtout dans le cas des pêcheries plurispécifiques.

Enfin on retiendra que si les pêcheurs se donnent divers moyens pour atteindre des objectifs économiques, des résultats similaires sont parfois retrouvés. Un simple résultat économique efface donc la diversité des comportements individuels et des systèmes d'exploitation.

### 3. Proposition d'une typologie des unités d'exploitation

Suite à l'analyse qui vient d'être faite sur les facteurs environnementaux et les comportements du chef d'exploitation, quelques éléments ressortent comme explicatifs d'un certain nombre de choix intervenant sur la dynamique de la conduite des exploitations. Les simples constatations entre certaines associations s'avèrent parfois insuffisantes pour proposer une logique explicative, qui ne peut donc qu'être supposée.

Les typologies débouchent sur des classifications différentes selon les critères de choix pris en considération. Loin d'être unique, la typologie retenue ici sera celle qui semblait résumer au mieux la diversité des unités des Pertuis dans une zone d'étude ne prenant pas en considération l'ensemble des communautés portuaires, tout en rendant compte d'un nombre maximal de variables.

#### 3.1. Les systèmes stabilisés

On identifie, dans la diversité des systèmes d'exploitation, un ensemble où domine une logique de stabilité. Les ruptures au niveau du système de capture, les investissements dans un nouvel outil de production sont, sinon rares, inexistantes. Ces unités sont conduites par des pêcheurs arrivant en fin de carrière, ou reprenant une exploitation familiale, et représentent 32% de l'échantillon total.

##### 3.1.1. Type A : Systèmes stabilisés intégrant la commercialisation

Ces unités représentent 10% de l'échantillon étudié. Elles se différencient des autres pour la majorité des critères étudiés. La dimension familiale se retrouve à plusieurs niveaux (figure 30) :

- Les réseaux d'apprentissage se forment dans un contexte familial rétréci. Le privilège d'hériter d'un savoir-faire permet de parvenir rapidement à une base de connaissances sérieuses conditionnant l'accès à la ressource, et les choix de certaines stratégies. Le patron, issu d'une famille de pêcheur sera très facilement introduit dans le monde de la pêche, et ce dès son plus jeune âge.

- Le don parental du navire, ou sa vente à un prix intéressant représente une cession de capital.

- La commercialisation et la gestion par la femme, ou éventuellement la mère du patron, font appel à un travail familial. Par ailleurs, le capital de l'entreprise est lié au capital de la famille.

- L'unité de décision correspond à la cellule familiale que forment le pêcheur et son épouse.

Ces unités cherchent à maximiser leur chiffre d'affaires par une valorisation des captures, et sont plutôt caractérisées par une intensification du travail et non du capital. Leur niveau d'endettement est faible. L'ensemble du groupe présente une grande homogénéité pour le temps de travail, qui s'amenuise au regard du capital pour lequel l'écartype dépasse la moitié de la moyenne (figure 29). Les différentes unités de production ont été cédées à des prix variables.

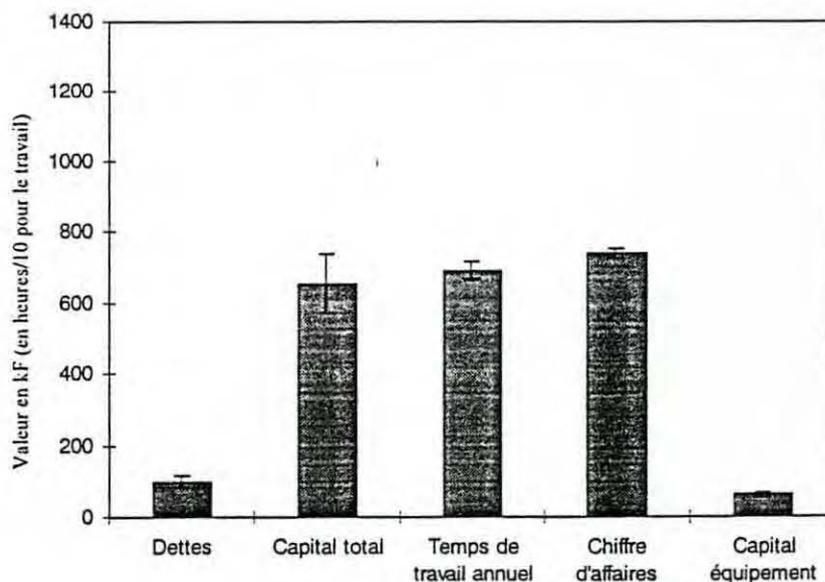


Figure 29 : Moyennes et intervalles de confiance des différents éléments économiques, pour les exploitations du groupe A (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

Présentant un fort taux de valeur ajoutée, grâce à leur mode de mise en marché, ces exploitations dégagent un taux de profit important tout en ayant des charges de personnel élevées (tableaux 12 et 13). Elles emploient dans tous les cas un matelot voire deux et la clé de répartition utilisée pour calculer la rémunération du travail est de 45 % ou 50% pour la part équipage.

	CA	CI	FP	VA	EBE
Moyenne	737 500	111 513	351 036	625 988	272 676
Coefficient de variation	5%	6%	3.7%	6%	18%

Tableau 12 : Moyennes et coefficient de variation des éléments comptables pour le groupe A (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

	CI/CA	FP/CA	VA/CA	EBE/VA
Moyenne	0.15	0.47	0.85	0.43

Tableau 13 : Indicateurs économiques pour l'ensemble du groupe A (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

Le système de capture est orienté vers la recherche de la diversité à l'échelle de la journée, ce qui est largement favorisé par la pratique du chalutage (cf systèmes de capture n° 8 et 9, figure 13).

L'intégration en aval associe la valorisation des produits à une moins grande sensibilité face aux fluctuations du marché, tout au moins pour une échelle inférieure ou égale à celle de l'année. Une stabilité de la demande locale et des prix (en francs constants) pourraient exister mais cela demande un travail plus approfondi à ce sujet. Cette relative stabilité ajoutée à la diversité des apports, place ces unités parmi les plus détachées des aléas de la production halieutique.

Les pêcheurs appartenant à de tels systèmes d'exploitation semblent établir des réseaux de communications étroits, familiaux ou portuaires.

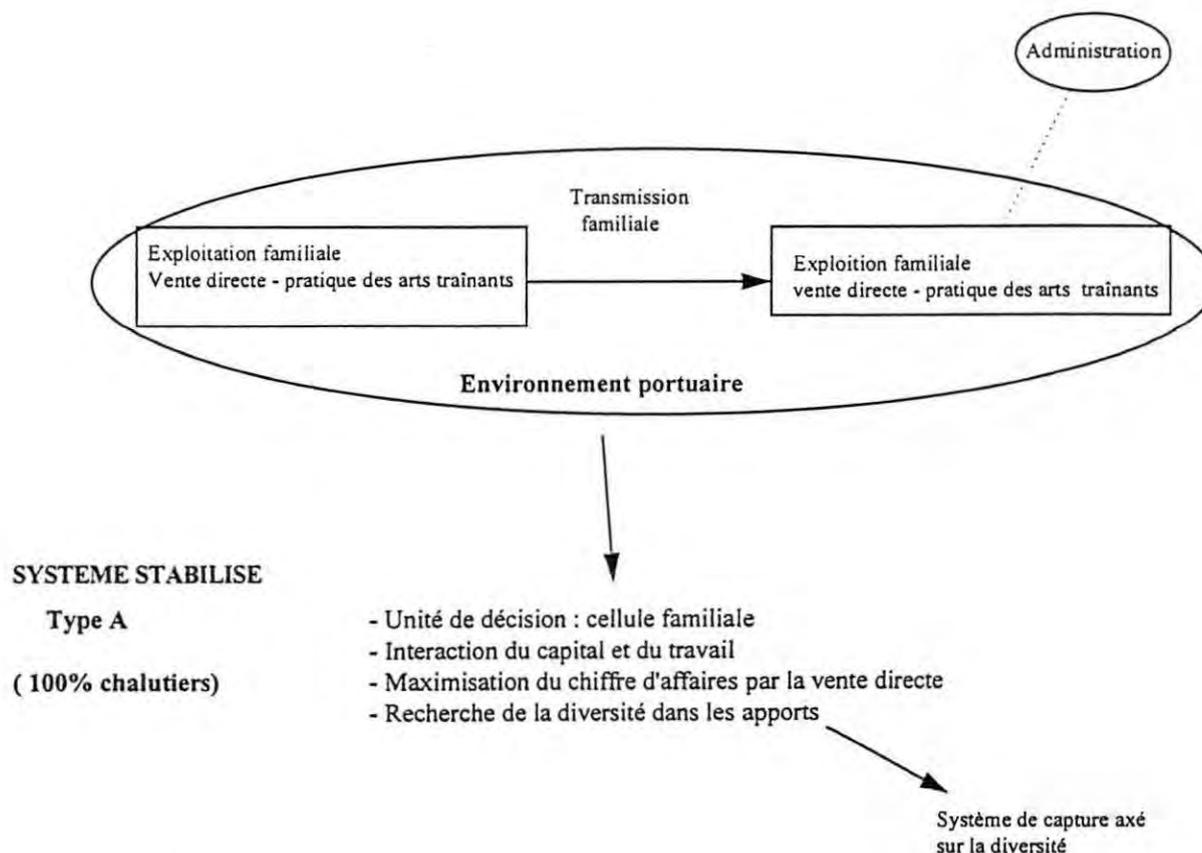


Figure 30 : Représentation schématique des systèmes d'exploitation du type A.

La totalité de ces exploitations se trouve dans la communauté portuaire composée des ports situés autour de Marennes, et plus particulièrement à La Tremblade. Dans la zone étudiée, ces exploitations semblent donc fortement attachées à un environnement portuaire particulier. Ceci serait lié au caractère traditionnel de la vente directe dans certaines communes, mais également à une sédentarité plus prononcée dans certaines zones géographiques. En effet, le niveau de formation des fils de pêcheurs, les opportunités de travail, de même qu'une certaine disposition à se mouvoir géographiquement en-dehors du périmètre familial, sembleraient différer d'un port à l'autre. Ces facteurs seraient à l'origine d'un fort attachement à la profession de pêcheur, se traduisant par une transmission des unités d'exploitation plus marquée dans certaines zones. Seule une étude sociologique portant sur plusieurs générations permettrait d'approfondir cette idée et de mettre en relation les systèmes d'exploitation avec la dynamique spatiale des populations maritimes.

### 3.1.2. Type B et C : Systèmes stabilisés n'intégrant pas l'aval.

En-dehors de la vente en criée, ces modèles se différencient des précédents par un effacement partiel de la dimension familiale (dû au mode de commercialisation). Les deux stratégies de rentabilité identifiées dans la section 2 sont présentes, associées chacune à un mode d'apprentissage, ce qui conduit à la distinction de deux cas.

#### *Type B : Une viabilité axée sur la maximisation d'un chiffre d'affaires*

Dans ces exploitations également représentées par 10 % de la population étudiée, l'apprentissage est souvent familial, les systèmes de capture et de production sont sensiblement les mêmes à l'échelle de la décennie, et s'orientent vers la recherche de la quantité. Des changements à court terme peuvent être éventuellement observés au niveau du système de capture et correspondent à une adaptation face aux fluctuations des prix. Ils se rapprochent du système 4 ou 5 (figure 10), selon le port d'attache.

D'un point de vue économique, un capital élevé caractérise ces exploitations. Le chiffre d'affaires, bien que restant important, est inférieur à celui des exploitation du groupe A (figure 31).

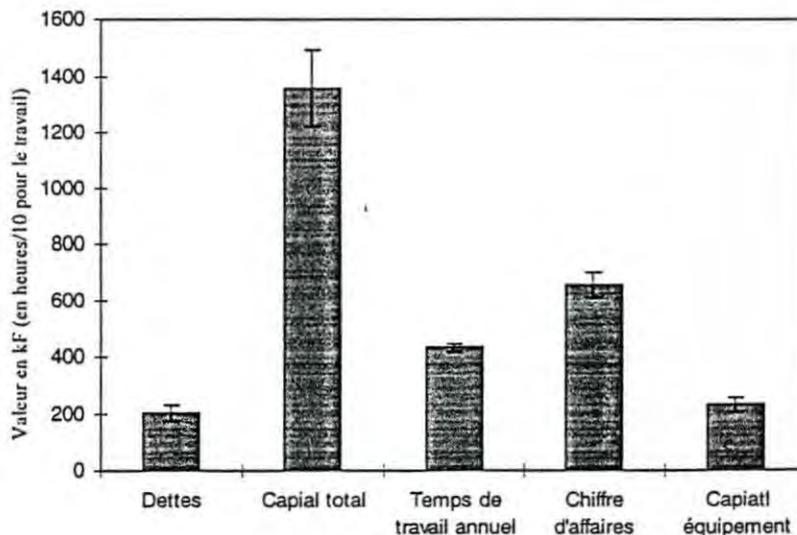


Figure 31 : Moyennes et intervalles de confiance des différents éléments économiques, pour les exploitations du groupe B (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

Le taux de valeur ajoutée et de profitabilité sont sensiblement identiques à ceux du cas précédent, avec toutefois un taux de profitabilité légèrement supérieur (tableau 15). Les consommations intermédiaires se trouvent plus importantes aux dépens des frais de personnel, calculés sur la base de 40 ou 45 % du net à partager.

	CA	CI	FP	VA	EBE
Moyenne	654 660	120 675	258 485	533 985	255 819
Coefficient de variation	11%	14%	0.2%	11%	18%

Tableau 14 : Moyennes et coefficient de variation des éléments comptables pour le groupe B (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

	CI/CA	FP/CA	VA/CA	EBE/VA
Moyenne	0.18	0.39	0.82	0.48

Tableau 15 : Indicateurs économiques pour l'ensemble du groupe B (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

La présence de ces systèmes semble moins liée aux caractéristiques des ports d'attache, mais ils se trouvent dans des proportions plus importantes lorsque il n'existe pas de tradition de vente directe dans le port. Les individus sont plutôt caractérisés par un comportement individualiste en mer, établissant des communications avec une ou deux personnes seulement. A terre, ils sont ou ont été parmi les plus engagés dans les actions du comité local, surtout pour les pêcheurs pratiquant l'activité depuis plus de dix ans environ.

La femme intervient peu ou pas du tout dans l'exploitation et ne travaille pas, mais le faible nombre d'individus s'apparentant à ce modèle, rencontrés lors des enquêtes, paraît insuffisant pour permettre d'établir une relation à ce niveau. Ces systèmes sont schématisés par la figure 32.

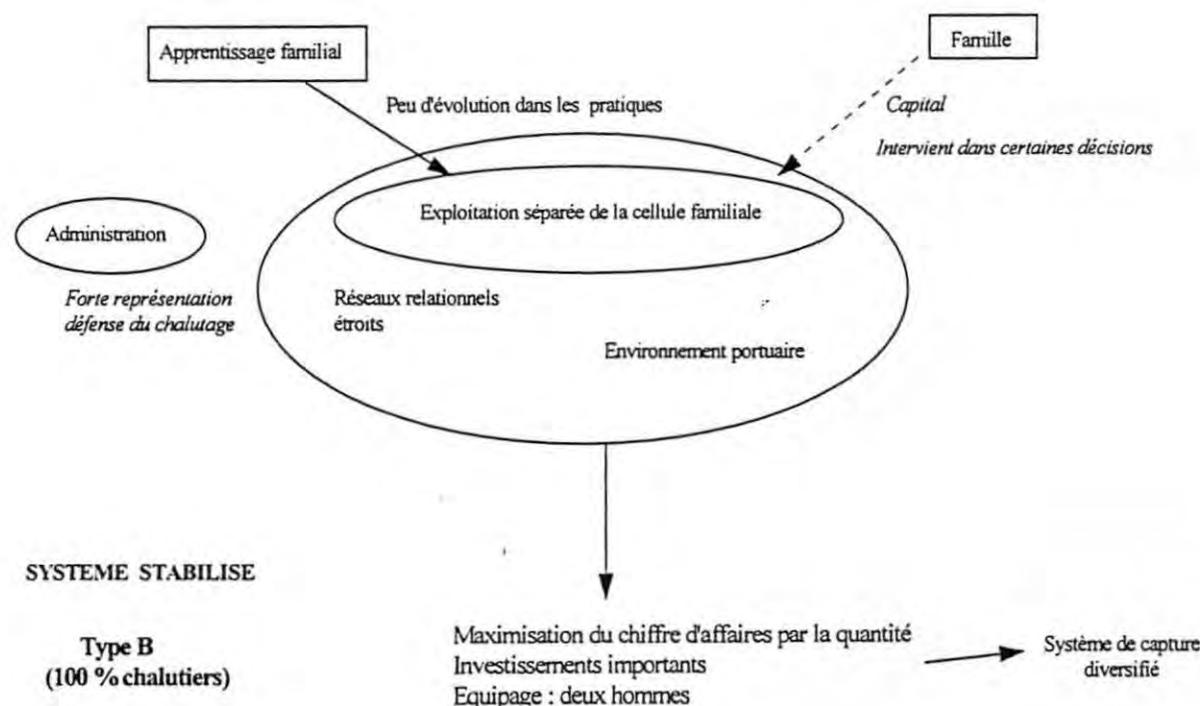


Figure 32 : Représentation schématique des systèmes d'exploitation du type B.

### Type C : Une viabilité caractérisée par une minimisation des dépenses

Les individus de ce groupe, soit 10 % de l'échantillon ne sont pas issus d'une famille de pêcheurs, ils n'ont pas hérité d'un outil de production ni d'un apprentissage familial, ce qui les a parfois conduits au début de leur carrière à adopter de nouvelles stratégies d'exploitation (recherche d'un mode de commercialisation plus valorisant, passage de la pratique des arts dormants à celle des arts trainants). Conservant actuellement le même outil de production depuis plus de 10 ans, et la même stratégie, on pourra dire qu'ils sont stabilisés.

La structure familiale se ressent par l'intervention de la femme dans la gestion, et par l'interaction du capital de la famille avec celui de l'entreprise de pêche (figure 33).

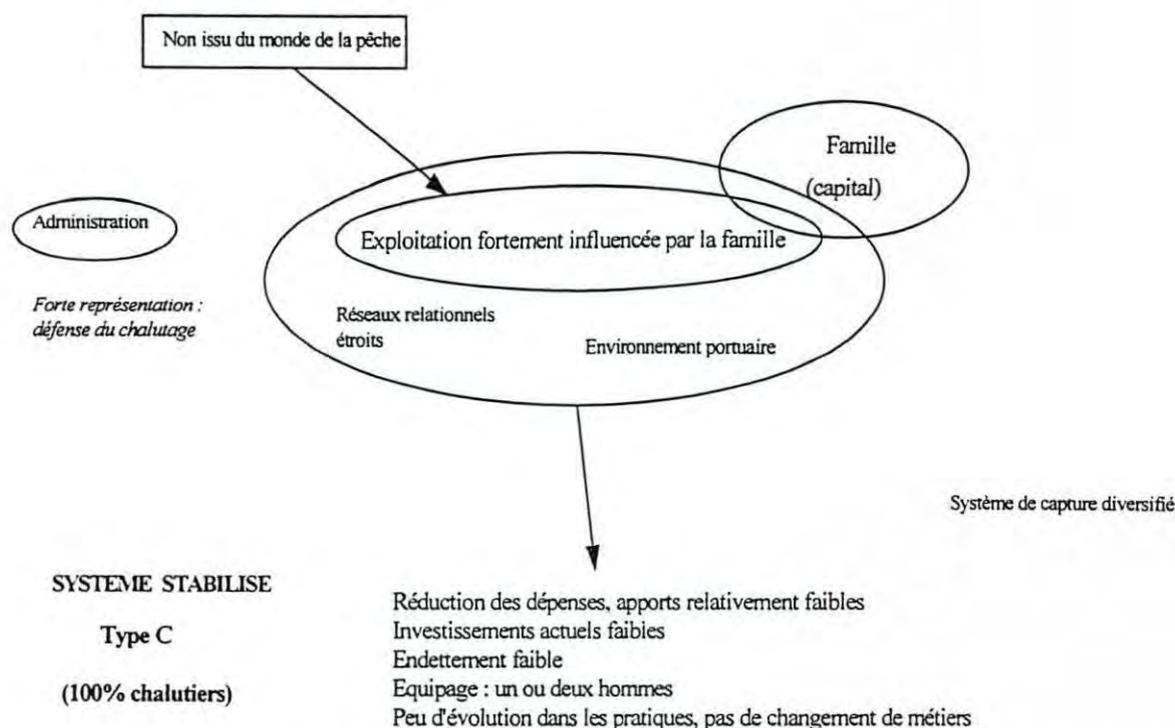


Figure 33 : Représentation schématique des systèmes d'exploitation du type C.

Les prises de risques sont faibles, caractère d'autant plus marqué que les dépenses et le niveau d'endettement sont faibles (figure 34). Le capital, élevé en moyenne (en raison de la prise en compte de l'inflation), ne reflète pas la performance de l'outil de production, constitué par un navire dont l'âge moyen est de 33 ans et de faible puissance motrice. Les équipements d'aide à la manoeuvre n'ont généralement pas évolué et les équipements de communication ne sont pas développés. Les investissements ne permettent pas en outre de disposer d'un outil de production polyvalent, éventuellement reconvertible.

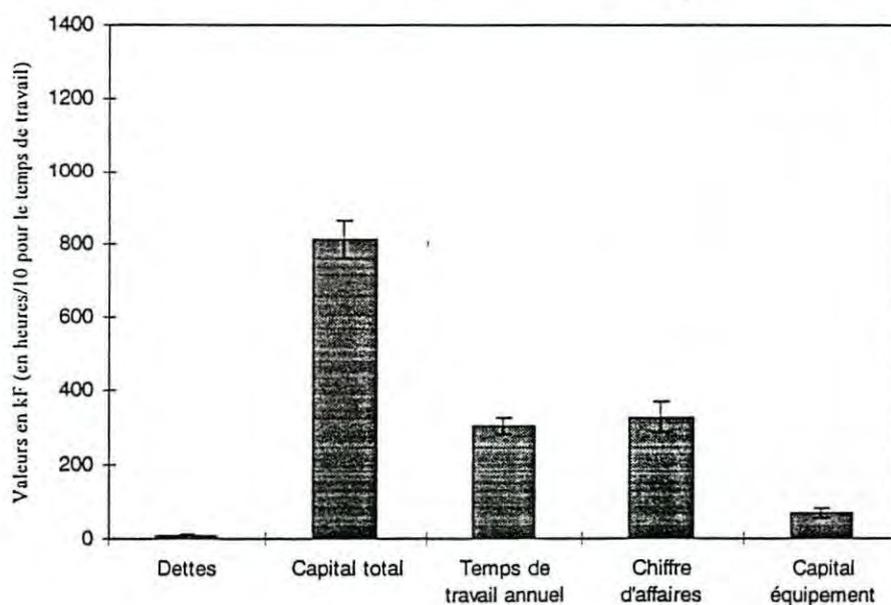


Figure 34 : Moyennes et intervalles de confiance des différents éléments économiques, pour les exploitations du groupe C (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

Avec un chiffre d'affaires faible, ces exploitations dégagent une valeur ajoutée presque aussi importante que dans les cas précédents en allégeant les consommations intermédiaires. La rémunération du travail est relativement élevée (la part équipage représente parfois 60 % du net à partager). Ceci conduit à un taux de profit plus faible que dans les groupes précédents (tableau 17). La viabilité de tels systèmes apparaît assurée par une source de revenu extérieur, leur conférant une certaine robustesse.

	CA	CI	FP	VA	EBE
Moyenne	320 000	83 800	144 608	236 200	75 893
Coefficient de variation	11%	14%	0.2%	11%	18%

Tableau 16 : Moyennes et coefficient de variation des éléments comptables pour le groupe C (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

	CI/CA	FP/CA	VA/CA	EBE/VA
Moyenne	0.26	0.45	0.74	0.32

Tableau 17 : Indicateurs économiques du groupe C (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

La présence de ce dernier type stabilisé n'est pas liée à la zone d'étude puisqu'on retrouve les mêmes proportions de ces unités dans les deux communautés portuaires.

De manière générale, les systèmes d'exploitation stabilisés caractérisent les chalutiers, ceux-ci composent la totalité des groupes A, B et C. La gestion de cette activité par le biais de licences et leur mode de transmission n'y sont pas étrangers. Les unités des types A et B sont possédées à 75% par des fils de pêcheurs ayant repris l'unité de leur père. Tout en suivant le progrès technique, ceux-ci reprennent la conduite anciennement adoptée. Ces systèmes d'exploitation peuvent ainsi être qualifiés de reproductifs.

## 3.2. Les systèmes évolutifs

Face à des contraintes extérieures, comme la réglementation, les baisses d'abondance de certaines espèces, les fluctuations du marché, ou pour des raisons liées à l'environnement du chef d'exploitation et à ses objectifs, la conduite des unités de pêche peut se placer dans une logique évolutive. Il semble que l'histoire de ces exploitations soit un trait commun à l'ensemble : le père du patron ne pratiquait pas la pêche<sup>1</sup>. L'apprentissage diffère donc des cas A et B. Un âge moyen moins élevé du patron les distingue également du cas C. Ces unités sont généralement séparées de la cellule familiale.

### 3.2.1. Type D : Les évolutions structurées autour d'une intensification du capital

Ce sont les exploitations les mieux représentées dans l'échantillon, puisqu'elles correspondent à 37 % de l'ensemble. L'évolution de ces systèmes est avant tout basée sur la recherche d'un meilleur chiffre d'affaires (figure 35). Les systèmes de production et de capture s'adaptent à cet objectif. Les investissements sont moyens à élevés, l'outil de production actuel est toujours plus performant que le précédent. L'apprentissage s'est accompagné d'une augmentation des investissements dans le bateau et le matériel. Ce groupe d'exploitation présente le niveau d'endettement le plus fort.

La maximisation du chiffre d'affaires passe par la recherche d'espèces rémunératrices, et généralement en quantité importante, puisque le débarquement en criée entraîne un prix moyen généralement plus bas que sur les marchés. Les systèmes de capture, plus ou moins diversifiés, évoluent toujours face aux prix et à l'abondance<sup>2</sup>. On note dans l'ensemble que les investissements se font dans l'optique d'une diversification des captures sur l'année. En fonction de la saison, du marché, des conditions météorologiques, des connaissances acquises par des communications plus ou moins directes avec les autres pêcheurs et naturellement de son intuition personnelle, le patron choisira le métier qu'il estime le plus intéressant.

<sup>1</sup> A quelques exceptions près toutefois pour les fileyeurs issus du milieu de la pêche et qui appartiennent à ce type (11% de la catégorie). Les exploitations pluriactives font partie de cette catégorie et pour l'une d'entre elles l'apprentissage a été familial.

<sup>2</sup> Il s'agit de variations perçues par les pêcheurs, ce qui ne correspond pas forcément à la réalité aux dires de la plupart d'entre eux, il y aurait une diminution générale de la ressource dans les Pertuis.

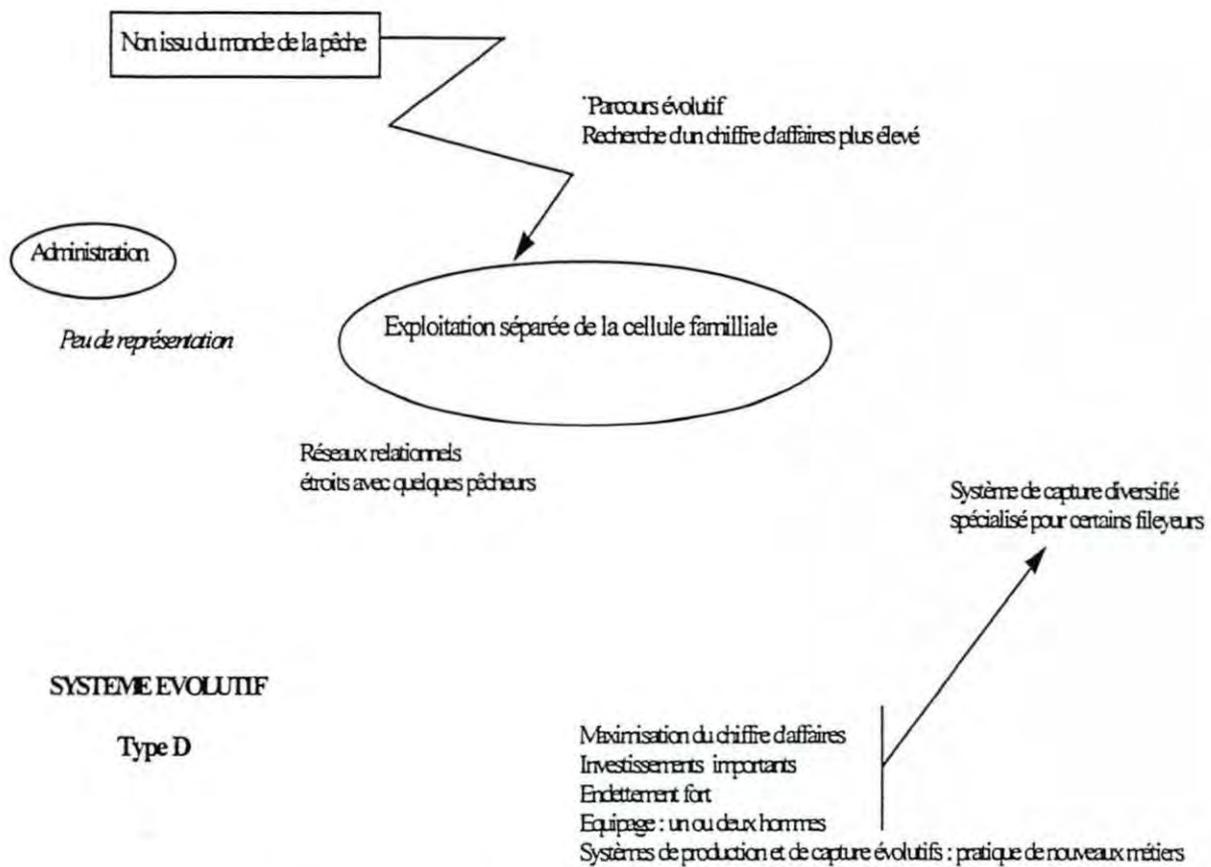


Figure 35 : Représentation schématique des systèmes d'exploitation du type D.

Cette famille d'exploitation comprend des chalutiers et des fileyeurs dans des proportions identiques. Dans le premier cas, l'équipage est réduit à une personne et le temps de travail total se situe autour de 2500 heures par an. Dans le deuxième cas, deux personnes, voire trois sur les plus grosses unités, sont à bord. Il y a ainsi intensification du capital et du travail. Le temps de travail moyen, apparaissant sur la figure 36 n'est pas exploitable compte tenu de l'existence de ces deux tendances.

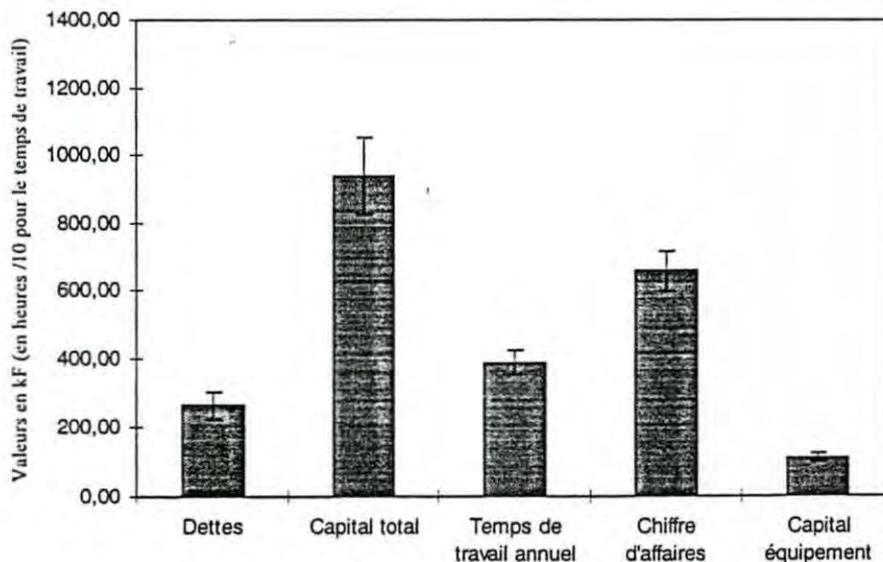


Figure 36 : Moyennes et intervalles de confiance des différents éléments économiques pour les exploitations du groupe D (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

La majorité de ces exploitations se trouvent dans le port de La Rochelle (80%). Cette communauté portuaire regroupe donc des unités en évolution cherchant à maximiser leur chiffre d'affaires. Ce port rassemble en effet une proportion importante de jeunes pêcheurs non issus du milieu de la pêche et qui se regroupent dans cette catégorie. Ils ne sont pas fortement attachés à leur communauté portuaire.

Les résultats économiques sont proches de ceux du groupe B, avec toutefois une part plus importante des consommations intermédiaires, en raison de la présence de fileyeurs ne figurant pas dans les groupes précédents.

	CA	CI	FP	VA	EBE
Moyenne	656 186	155 389	276 493	500 797	197 761
Coefficient de variation	11.5%	6%	11%	13.5%	15%

Tableau 18 : Moyennes et coefficient de variation des éléments comptables pour le groupe D (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

	CI/CA	FP/CA	VA/CA	EBE/VA
Moyenne	0.23	0.42	0.76	0.39

Tableau 19 : Indicateurs économiques pour l'ensemble du groupe D (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

La pêche de la civelle, en raison de son caractère rémunérateur, reste toujours l'activité pratiquée en hiver, tout au moins pour les chalutiers, dont 70% réalisent à ce moment là la moitié ou plus de leur chiffre d'affaires.

Les pêcheurs établissent des réseaux de communications étroits avec des membres de la famille (frères), ou autres. Pour certains, et essentiellement pour les plus jeunes, ces réseaux jouent un rôle considérable dans les prises de décisions à l'échelle de la journée et de l'année.

### 3.2.2. Type E : Les évolutions minimisant les dépenses

La logique de rentabilité caractérisant les unités de ce groupe est orientée vers une réduction des frais. En conséquence, le patron ne dispose pas d'un outil très performant par rapport aux cas précédents, ce qui limite son adaptation. Le caractère évolutif qui se dégage du comportement de telles unités, réside surtout dans le fait que l'apprentissage du métier implique la tentative de nouvelles stratégies, se traduisant par des variations du système de capture. Par ailleurs, la hauteur du capital mis en jeu dans de tels changements est faible, limitant ainsi les prises de risques dans les décisions.

Ce groupe représente 31 % des individus et est composé d'un tiers de chalutiers (qui sont des exploitations pluriactives ou des exploitations qui combinent arts traînants et arts dormants avec une préférence pour le chalutage). Il se retrouve dans des proportions identiques dans les deux zones étudiées.

L'équipage est composé d'une seule personne et la réduction des facteurs de production porte aussi bien sur le capital que sur le travail (figure 37). Du fait d'un faible niveau d'endettement, les risques vis-à-vis d'un remboursement d'emprunt sont pratiquement inexistantes. Par contre, le chiffre d'affaires réalisé ne permet pas la même rémunération de travail que le groupe précédent et que les groupes A et B, bien que le ratio FP/CA soit proche de celui des autres unités (tableau 20).

Lorsque l'épouse du patron exerce une activité professionnelle, ce qui concerne le tiers de ces exploitations, les prélèvements pour la rémunération du travail peuvent être réduits, ce qui permet de maintenir un excédent brut d'exploitation. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires ne remet pas en cause la viabilité de l'entreprise et permet à celle-ci de se maintenir temporairement dans un environnement économique défavorable. Dans le cas contraire, il existe une forte sensibilité à une baisse du chiffre d'affaires, puisque la rémunération du travail peut passer en-dessous d'une valeur seuil, mettant l'entreprise dans une situation critique pour sa viabilité. Une variation des apports orientera le patron vers un changement du système de capture cherchant ainsi une meilleure rentabilité. Ces systèmes sont schématisés par la figure 38.

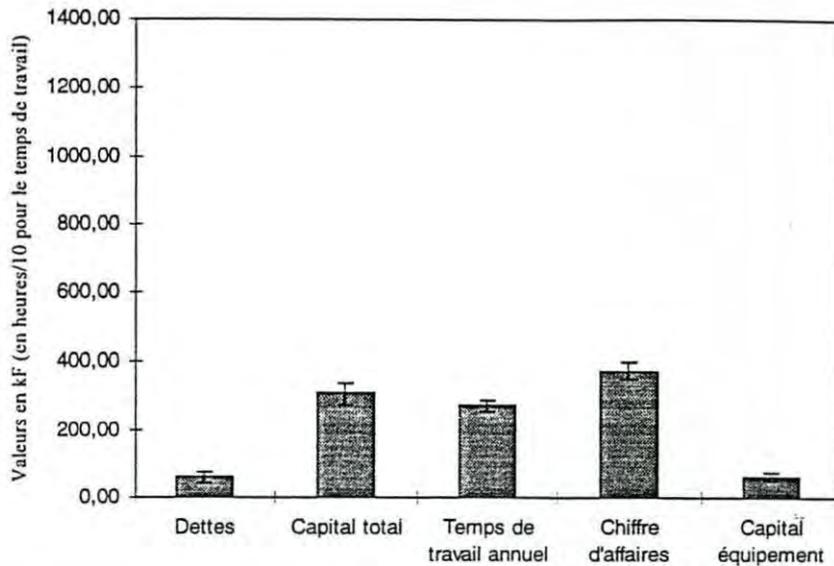


Figure 37 : Moyennes et intervalles de confiance des différents éléments économiques, pour les exploitations du groupe D (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

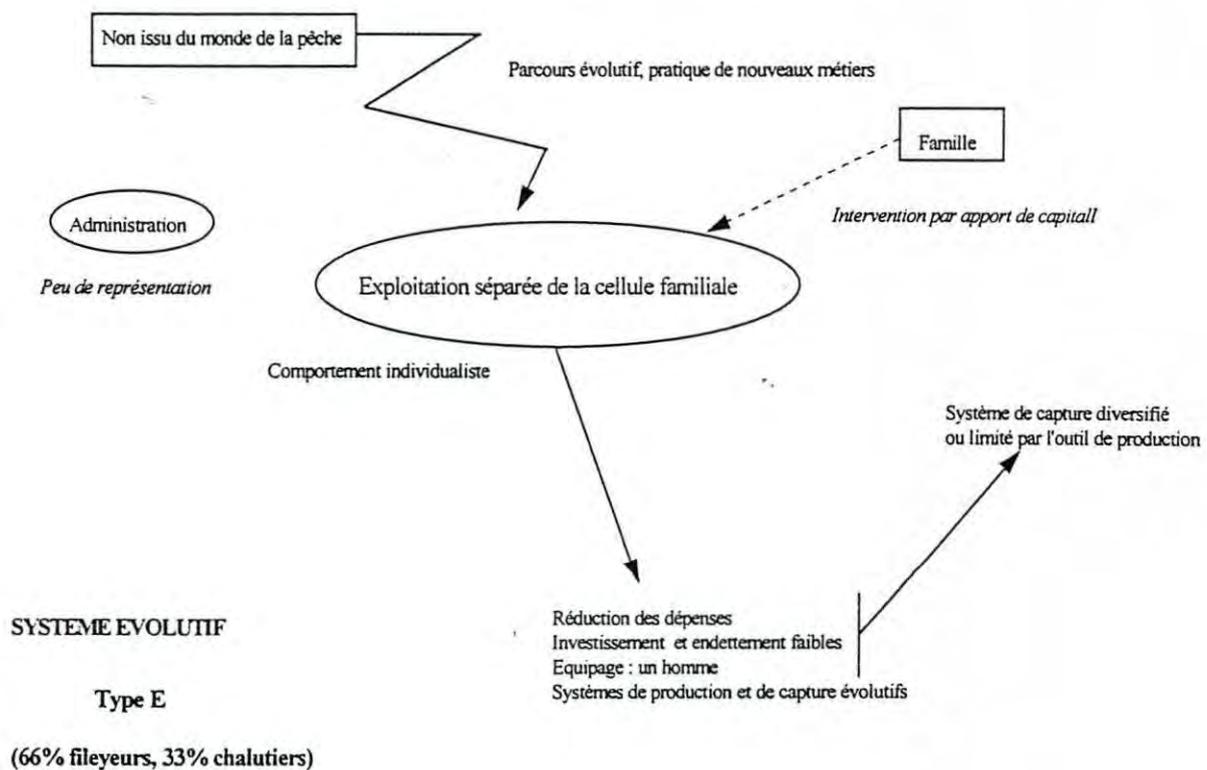


Figure 38 : Représentation schématique des systèmes d'exploitation du groupe E.

Une forte hétérogénéité caractérise ces unités, du point de vue des résultats économiques (tableau 20). La variabilité des consommations intermédiaires, se retrouvant dans la valeur ajoutée, repose sur la présence conjointe de fileyeurs et de chalutiers. Celle des frais de personnel tient davantage aux divers types de gestions existant au sein du groupe.

	CA	CI	FP	VA	EBE
Moyenne	375 670	97 836	172 140	271 997	91 282
Coefficient de variation	11%	9.4%	12%	14%	22%

Tableau 20 : Moyennes et coefficient de variation des éléments comptables pour le groupe E (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude)

	CI/CA	FP/CA	VA/CA	EBE/VA
Moyenne	0.26	0.47	0.74	0.33

Tableau 21 : Indicateurs économiques pour l'ensemble du groupe E (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour cette étude).

Ces exploitations peuvent être considérées comme les plus fragiles, lorsqu'elles ne sont pas soutenues par un apport de capital extérieur mais disposeront sans doute d'une plus grande capacité d'adaptation.

Une logique d'évolution particulière doit être signalée dans ce dernier cas. Elle concerne les unités pluriactives, qui associent la pêche et l'ostréiculture. Ces exploitations sont très évolutives en raison de la souplesse existant dans le partage du travail accordé à chacune des activités. Les décisions régissant ce partage se font en fonction des résultats annuels des activités mais il y aurait d'autres facteurs explicatifs, souvent d'origine familiale<sup>3</sup>. Certaines années, l'une des activités ne sera qu'un complément de l'autre. Dans l'échantillon étudié, deux unités de ce type ont pu être rencontrées, ce qui représente seulement 5%. Dans le quartier de Marennes il semblerait qu'il n'y ait plus aujourd'hui que cinq unités qui pratiquent encore les deux activités. La conservation d'une unité pluriactive permet de réduire les risques liés d'une part à la variabilité de la production ostréicole<sup>4</sup>, mais également à la pêche.

#### Encart n° 6 : Organisation du travail dans les exploitation pluriactives

Plusieurs formes sont rencontrées selon le temps accordé à chacune des activités. Généralement, la pêche est pratiquée une semaine sur deux du mois d'avril à la mi-octobre, les semaines de faibles coefficients de marée. L'autre semaine est réservée à l'activité ostréicole. Cette partition n'est pas figée et peut être amenée à évoluer selon le travail exigé, ou les résultats de la pêche. En hiver, les pêcheurs travaillent sur les parcs durant la journée et pêchent la civelle la nuit dans l'estuaire de la Seudre ou de la Charente.

Dans un des cas rencontrés, l'activité est plus orientée vers l'ostréiculture. De juin à septembre les deux activités sont pratiquées dans la même journée. Les marées de pêche sont alors de courte durée (5 à 6 heures). En hiver, l'ostréiculture est l'activité principale, et quelques marées dans les estuaires sont effectuées.

Lorsque la pêche est pratiquée de façon régulière, il semblerait que le travail exigé par la production ostréicole ne puisse pas toujours être réalisé, d'où la nécessité d'une main d'oeuvre familiale, ou d'une association familiale au sein de l'entreprise ostréicole.

En aucun cas les exploitations pluriactives ne disposent d'un outil de production très performant souvent renouvelé et ne réalisent de forts investissements. Présentes surtout dans le quartier de Marennes, où le chalutage domine, les exploitations pluriactives sont plutôt représentées par des chalutiers.

Dans le bassin de Marennes-Oléron, l'accès aux parcs ne se fait que par la mer, et les parcs sont très dispersés. La possession d'un chalant en aluminium est indispensable, mais le moteur de ces navires n'est pas adapté à de grands trajets. Il est alors intéressant d'utiliser le navire de pêche pour emmener le chalant sur les parcs.

<sup>3</sup>La dimension familiale est fortement présente en ostréiculture et se ressent dans la répartition des concessions ostréicoles. Un changement de la surface des parcs appartenant à une unité pluriactive aura des conséquences sur l'organisation du travail et sur le temps accordé à l'activité de pêche.

<sup>4</sup>La variabilité interannuelle de la production ostréicole est déterminée par divers facteurs, comme le niveau de captage, la pluviométrie, la température, les tempêtes ou les pollutions accidentelles (Bailly, 1994).

### 3.3. Discussion

Suite à la proposition de cette typologie, on doit s'attendre à rencontrer quelques difficultés de classification.

Concernant les modes de mises en marché, la tendance remarquée associe la vente directe à une dimension familiale, engendrée aussi bien par l'intervention de la femme que par l'apprentissage du métier. Ces exploitations ont été qualifiées de systèmes stabilisés. Quelques cas ne se prêtent pas à de tels caractères. En effet, l'intégration de la commercialisation au sein de l'exploitation, se fait également par des pêcheurs extérieurs à l'origine au monde de la pêche. Il semblerait que cette stratégie ne soit pas utilisée en début de carrière, mais soit le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs (pouvant avoir une origine familiale). Ces unités n'ont pas été classées dans le groupe A en raison d'un environnement et d'une histoire qui les en distinguaient. L'une d'entre elles se retrouve dans le groupe C et l'autre dans le type D. Dans les deux cas, elles pratiquent le chalutage<sup>5</sup>. Conservant par la suite ce mode de mise en marché, fidélisant une clientèle demandeuse de certaines espèces, elles peuvent reproduire la même conduite d'année en année et acquérir ainsi une stabilité au travers de leur commercialisation. On perçoit donc que ce dernier caractère est intimement lié à la projection temporelle de l'unité sur une trajectoire.

La vente directe serait employée, dans les ports où elle n'est pas traditionnellement implantée, par des individus cherchant un créneau différent des autres. Par ailleurs, nécessitant une prise de contact avec les clients pour être rentable, une certaine sociabilité, elle convient mieux à certaines exploitations qu'à d'autres. La femme ou la mère ne sont pas toujours le relais utilisé pour la vente puisque il existe des pêcheurs célibataires ou divorcés qui commercialisent eux-mêmes leurs produits. L'intensification à base de travail, apparaissant dans le type A, et qui est tout à fait compréhensible pour cette valorisation, n'est par ailleurs pas rencontrée dans tous les cas, ce qui se traduit par une diminution du temps de pêche.

Le type A regroupe donc des unités intégrant la commercialisation sous une certaine forme, mais ce type de vente peut se rencontrer dans d'autres groupes. La valorisation par la vente directe s'associe à différentes combinaisons de facteurs de production et différents facteurs environnementaux.

Concernant l'utilisation des critères basés sur les logiques de rentabilité, la limite entre une stratégie orientée vers la maximisation du chiffre d'affaires et une autre sur la minimisation des dépenses n'est pas clairement définie. En effet, il existe un juste milieu où les unités essaient de concilier les deux, se retrouvant aussi bien dans les types reproductifs et évolutifs. Cette remarque paraît tout à fait pertinente lorsqu'on l'applique au cas de la pêche à la civelle. Quelques unités minimisent leur dépenses et axent leur système de capture sur cette pêche, cherchant ainsi à dégager une grande partie de leur chiffre d'affaires. Mise à part la puissance du moteur, les exigences en matériel nécessaire pour pratiquer cette activité sont relativement faibles au regard de ce qu'elle peut rapporter. Les dépenses générales se font ensuite en fonction du résultat de la campagne de civelles.

On notera que ce comportement est aussi celui de certains pêcheurs-ostréiculteurs qui ne pratiquent que la pêche en hiver. Ils cherchent de cette manière à tirer un maximum de profit de leur navire. (Ces exploitations par ailleurs plus axées sur l'ostréiculture que sur la pêche sont présentes dans le quartier Marennes, mais n'ont pas été étudiées pour cette approche).

## CONCLUSION

Cette typologie permet de regrouper les individus selon une stratégie. Toutefois certaines exploitations ne peuvent pas être classées dans un groupe unique. Afin de garder en mémoire la complexité de la pêche dans les Pertuis et de ne pas en avoir une représentation trop simplifiée, les cas particuliers signalés en discussion ne doivent pas être oubliés. Ils illustrent bien les difficultés que pose une classification s'effectuant au sein d'un ensemble complexe de facteurs.

Bien que la distinction arts traînants / arts dormants n'ait pas été utilisée dans l'élaboration des groupes, on retrouve finalement une séparation entre les deux catégories de navires. En effet, si les deux derniers groupes sont composés de fileyeurs et de chalutiers, les trois premiers, regroupent uniquement des exploitations pratiquant les arts traînants. Un environnement propice à la reproduction de la conduite des exploitations,

---

<sup>5</sup> L'une d'elles associe tous les jours arts dormants et arts traînants. Les métiers de la palangre sont pratiqués par goût et en raison du caractère rémunérateur des espèces cibles (bars essentiellement), et le chalutage dans le but de diversifier les apports (système de capture n°9).

caractérise donc les chalutiers. Cela semble se comprendre au regard de la proportion plus importante de fils de pêcheurs dans les chalutiers que dans les fileyeurs (34 % contre 20 %). Ils reprennent une conduite similaire des exploitations, et évoluent très peu par la suite. Les pêcheurs des trois premiers groupes ont par ailleurs une moyenne d'âge plus élevée. Pour le tiers d'entre eux, la stabilité dans la conduite de l'exploitation n'a été atteinte qu'à la suite d'une dizaine d'années de pratique.

Certains systèmes semblent fortement modelés par l'environnement portuaire qui les entoure. Etant donnée la forte proportion de chalutiers dans la zone de Marennes, et le fait que les groupes A, B et C soient constitués exclusivement de chalutiers, il ne paraît pas surprenant de retrouver les systèmes stabilisés, plutôt dans la communauté portuaire de Marennes, que dans le port de La Rochelle présentant une majorité de systèmes évolutifs. (Tableau 18). Le choix d'une approche par communauté portuaire était donc pertinent. Cependant, les moyens disponibles étaient insuffisants pour aborder l'ensemble des communautés avec une telle précision, et certains systèmes n'ont sans doute pas été reconnus. D'autre part cette classification est basée sur l'étude de 38 exploitations. Une augmentation de cet effectif conduirait certainement à une classification différente, dans laquelle on retrouverait toutefois les tendances générales. En effet, les trois premières catégories regroupent chacune 10 % de l'échantillon, ce qui correspond à quatre individus. Les regroupements effectués au sein d'un échantillon plus large auraient pu être différents, et conduire à une autre classification.

Comment évolueront par la suite les groupes D et E ? Se rapprocheront-ils des trois premiers groupes ? Le groupe A présente des caractères relevant d'une dimension historique et familiale, paraît relativement isolé, mais on peut supposer une tendance vers une stabilisation du type B ou C. Toutefois, étant donnée la composition de ces groupes (100% de chalutiers), il semble difficile, en raison des difficultés que pose actuellement l'acquisition de la licence, de rejoindre ce groupe lorsqu'on pratique les arts dormants.

Aucune personne pratiquant les arts dormants depuis plus de 15 ans n'a été rencontrée, et les groupes attachés aux systèmes évolutifs comprennent 60 % de pêcheurs situés en début de carrière. Compte tenu de ces deux remarques, il est donc logique de retrouver les fileyeurs dans les systèmes évolutifs. Toutefois, il convient de rappeler ici le manque d'enquêtes auprès des fileyeurs, essentiellement dû au choix des zones d'étude. Des rencontres avec des personnes approchant de la retraite et pratiquant les arts dormants, permettraient d'apporter des éléments de conclusion sur l'évolution de ces métiers, et de savoir s'ils restent toujours en évolution ou finissent par atteindre une certaine stabilité. Cela permettrait de lancer des pistes pour aborder la dynamique temporelle mettant en relation les différents types de systèmes d'exploitation.

	Port de La Rochelle	Ports situés autour de Marennes	Total
Groupe A	0%	10%	10%
Groupe B	2.5%	7.5%	10%
Groupe C	5%	5%	10%
<b>Ensemble des systèmes stabilisés</b>	<b>7.5%</b>	<b>22.5%</b>	<b>30%</b>
Groupe D	8%	32%	40%
Groupe E	15%	15%	30%
<b>Ensemble des systèmes évolutifs</b>	<b>23%</b>	<b>47%</b>	<b>70%</b>

Tableau 22 : Répartition des groupes dans les deux communautés portuaires (Source : résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail).

Le groupe A, contraint par la mise en norme sanitaire, et par certains aspects de la réglementation ne favorisant pas toujours une diversification des apports journaliers (interdiction simultanée de la détention d'un chalut à crevettes ou anguilles avec un autre chalut à bord), peut présenter un certain nombre d'intérêts à défendre, les incitant ainsi à se représenter auprès de l'administration. De la même façon, les groupes B et D, se situant dans une logique d'investissement capitalistique, se trouvent limités à un moment donné par la réglementation (limitation de puissance pour les chalutiers, limitation de la quantité de matériel embarqué pour les fileyeurs). Il se forge ainsi dans chaque groupe (arts trainants et arts dormants) un intérêt commun, à l'origine d'une force de représentation.

On peut ainsi rapidement parvenir à la constitution d'un ou de plusieurs groupes de pression, n'étant pas représentatifs auprès de l'administration, de l'ensemble des exploitations de la région.

## CONCLUSION GENERALE

Cette étude en se limitant à la mer des Pertuis se situait dans un cadre relativement restreint, mais a permis en outre d'apporter un ensemble de connaissances sur la petite pêche côtière généralement mal connue.

Présente tout le long du littoral français, celle-ci est souvent considérée comme une catégorie appelée à terme à disparaître. Elle s'est pourtant maintenue sans avoir fait l'objet d'autant d'attention que d'autres segments de la flottille française. Sa contribution pour l'emploi local conduit actuellement à la considérer sous un angle favorable. En outre, un contexte réglementaire susceptible d'évoluer dans un avenir proche, au niveau européen (échéance 2002 de la PCP), au niveau national (loi "Pêche" introduisant une limitation des sites de débarquement), comme local, renforce l'intérêt d'une meilleure connaissance de la petite pêche côtière.

Le système halieutique des Pertuis présente en effet la particularité d'un système de gestion reposant sur des licences permettant l'emploi de maillages dérogatoire à l'actuelle réglementation générale alors que celle-ci est en refonte.

L'étude des systèmes d'exploitation a largement bénéficié d'un cadre d'analyse et de quelques pistes laissées par un travail antérieur disponible, mais aucune étude précédente du même type n'était consultable. La planification du recueil de données, et le choix des variables à renseigner, préalable indispensable à une telle étude, ont été une première source de difficultés. Par la suite, la mise en relation des variables économiques et sociales s'est avérée délicate. A chacune des étapes, on a été confronté à un manque de références. Les résultats obtenus montrent néanmoins l'intérêt d'une telle démarche.

Dans l'organisation du processus décisionnel régissant la conduite des exploitations, les moyens offerts à l'exploitant, tels que la commercialisation, l'apprentissage du métier ou l'environnement portuaire, relevant d'une dimension sociale, ont une place non moins négligeable que les objectifs économiques, comme la recherche d'un chiffre d'affaires élevé, la réduction des investissements et de l'endettement. On parvient finalement à une typologie dans laquelle interviennent largement des facteurs sociaux.

Dans une zone d'étude où se côtoient différents métiers, l'analyse du comportement du chef d'exploitation ne fait pas ressortir une nette opposition entre les arts trainants et les arts dormants, puisque les deux groupes identifiés dans une première étape de classification, comprend des fileyeurs et des chalutiers. Des stratégies semblables, notamment au niveau de la combinaison des facteurs de production et du chiffre d'affaires obtenu, rapprochent les deux groupes. De la même façon, les résultats économiques ne permettent pas de réaliser une partition entre les deux catégories de métiers. On retrouve par contre cette distinction dans une classification générale fortement fonction de l'environnement de ces exploitations et du système de gestion. Ainsi, le régime de licences de chalutage et son mode de transmission a renforcé la stabilité d'un type d'exploitations, conservant une conduite peu évolutive, et qui cherchent à maintenir cette activité au sein d'un groupe fermé, familial ou portuaire.

Il existe donc une interaction entre système de gestion et système d'exploitation, avec la formation d'un groupement d'intérêt dont le rôle dans la dynamique des systèmes de gestion a été souligné par Bourlon dans le précédent travail.

Si la distinction des types stabilisés et évolutifs se trouve renforcée dans les Pertuis du fait des particularités du système de gestion, la différenciation des deux groupes pour ce qui est des objectifs économiques, ne relèvent probablement pas de caractéristiques propres à la zone d'étude, et doivent même se retrouver en-dehors de la petite pêche côtière. Il en est de même pour l'opposition entre systèmes stabilisés fortement intégrés dans un environnement social et géographique, formant souvent un groupement soudé, et systèmes évolutifs, plus facilement convertibles et présentant ainsi une plus grande souplesse d'adaptation. L'identification de ces types permet de mieux comprendre et éventuellement de prévoir les réactions que pourront produire la mise en place d'une mesure de gestion. Une étude sur les systèmes d'exploitation et leur dynamique apporte un éclairage sur l'évolution du système productif face à des transformations s'opérant au sein du système de gestion. Une telle analyse nécessite cependant un niveau d'étude relativement fin dans différents domaines, avec une approche par communauté portuaire et sera coûteuse sur une zone dépassant l'échelle de la petite région.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANON., 1992. Report of Study Group on squid biology, *Cons. Int. Explor. Mer*; C.M. 1992 / K:2, 13 pp.
- BAILLY D., 1994. Economie des ressources naturelles communes, la gestions des bassins conchylicoles. Thèse de doctorat, Université de Rennes I, 311 pp.
- BIAIS G., 1995. Le système de gestion *in* : Système halieutique : un concept pour l'analyse du secteur des pêches. Document interne IFREMER, 268-306.
- BERTIGNAC M., 1987. L'exploitation du Bar (*Dicentrarchus labrax*) dans le Morbras (Bretagne Sud). Thèse de docteur ingénieur, ENSAR, Rennes, 235 pp.
- BOURLON X., 1995. Etude d'un système halieutique côtier : la pêche littorale dans les Pertuis charentais. Mémoire ISPA, document IFREMER, La Rochelle, 112 pp.
- CAILL N., 1995, "Bilan des pêches basques : mise en évidence des atouts et contraintes", IFREMER - Comité local des pêches de Bayonne, 75 pages.
- CATANZANO J., F. LANTZ, C. VERNIER, M.O. ALLARD, 1993. La pêche artisanale des années quatre-vingts en France. *Rapport Interne de la Direction des Ressources Vivantes de l'IFREMER*, 93-032, 38 pp..
- CATANZANO J., 1995. Système de production *in* Système halieutique : un concept pour l'analyse du secteur des pêches. Document interne IFREMER, 188-218.
- CEASM, 1990. les comptes du pêcheur artisan. Association pour le développement des activités maritimes. Paris, 54 pp.
- DARDIGNAC J., 1980. Les pêcheries du golfe de Gascogne : bilan des connaissances. Document interne IFREMER, La Rochelle, 53 pp.
- DARDIGNAC M.J., 1984. Les ressources vivantes dans les Pertuis charentais *in* Problèmes bio-économiques du littoral charentais. Compte rendu du colloque "les journées du littoral" de La Rochelle 13-14 janvier 1984, ADRT/GRIFE, CNDP Poitiers, 25-35.
- DECAMPS. P., 1996. Bilan des saisons de pêche de pétoncle dans les Pertuis charentais. document interne IFREMER, La Rochelle, 1 p.
- GASCUEL D., 1987. La civelle d'anguille dans l'estuaire de la Sèvre Niortaise : biologie, écologie exploitation. Publication du département halieutique 4, ENSAR, Rennes, 367 pp.
- GORICHON M.A., 1990, "La pêche côtière dans les Pertuis charentais", mémoire de DEA des Sciences Humaines et Juridiques de la mer, université de Nantes, 113 pages.
- LE FLOC'H P, LE GALLIC B., 1996. Etude socio-économique sur la pêche côtière, en bretagne Nord et dans le Golfe Normano-breton. Département halieutique de l'ENSAR, Rennes.
- LEPAGE J.P., 1994, "La civelle : rare et chère ", Le marin, 23 décembre 1994.
- MESNIL B., 1995. Le système de capture *in* :Système halieutique : un concept pour l'analyse du secteur des pêches. Document interne.IFREMER, 150-188.
- MESNIL B., 1996.Evolution récente de quelques stocks halieutiques du golfe de Gascogne. Vème Colloque international d'océanographie du Golfe de Gascogne. La Rochelle, 16-18 avril 1996, 2 pp.
- MESNIL B., 197. L'exploitation des céphalopodes : situations et perspectives. *Science et pêche*, 265, 21 pp..
- REY H., 1995. Le système d'exploitation *in* Système halieutique : un concept pour l'analyse du secteur des pêches document interne IFREMER, 218-265.

# ANNEXES

ANNEXE 1: Formulaires d'enquête

ANNEXE 2 : Tableau résumant la répartition de l'échantillon dans les différents types identifiés

# ANNEXE 1

## Formulaires d'enquête

## Identification des métiers pratiqués et informations dépendantes du métier

Engins utilisés	Espèces ciblées	saison	zone	Equipage	Depuis quand?	Nb de sorties par mois	Produits	Justification rémunération	justification travail	Autres justifications
								Qt Px CP	G TT AA F	IF M R
engin 1	sp1									
	sp2									
	sp3									
	sp4									
engin 2	sp1									
	sp2									
	sp3									
eng+	sp1									
	sp+									



**Justification rémunération**

Qt: Quantité

Px : Prix

R: Régularité de la ressource

CP: Coût de production

**Stratégie de commercialisation**

PF : Prix fixe

PV : Prix variable

C : Conservation

Ti : Tri du poisson préalable

Ta : Travail du poisson préalable

**Justification travail**

G: Goût (caractère plaisant du métier)

TT: Temps à terre

AA: Pratique d'une autre activité

F: Intervention de la famille

**Autres justifications**

IF: Information, formation

M: Mimétisme

R : Réglementation

**Ventes aux particuliers**

P : Poissonnerie

M : Marché

Q : Quai

SE: Sans étal

**Ventes aux intermédiaires**

C : Criée

M : Mareyeurs

R : Restaurateurs

P : Poissonniers

**Relations acheteurs**

CA : Clientèle ancienne

T: Touristes

BO: Bouche à oreille

F: Famille

**Mode de commercialisation**

G : Glace

C : Caisse

V : Vivant

**Transport**

E : Transport extérieur

P : Transport personnel

# RECONSTITUTION DES COMPTES DE RESULTAT

## Informations indépendantes du métier pratiqué

### I CAPITAL FIXE

#### 1. MOYENS DIRECTS DE CAPTURE

##### 1.1. Coque et conception du navire

Descriptif technique:

---

Neuf ou occasion :

Date d'achat :

Coût d'achat :

Durée de vie envisagée :

Matériau (polyester, aluminium, acier, bois, composite):

Fournisseur :

Modalité de financement

---

Endettement :

Autofinancement :

Aide publiques :

Autres :

##### 1.2. Ensemble propulsif

Descriptif technique

---

Puissance :

Age à l'achat :

Date d'achat :

Coût d'achat :

Durée de vie envisagée :

Puissance du moteur précédent :

Remise en état neuf :

##### 1.3. Appareux de pêche

	Engin 1	Engin 2	Engin 3
Descriptif technique			
Neuf ou occasion			
Durée de vie envisagée			
Fournisseur			

## 2. MOYENS INDIRECTS DE CAPTURE

### 2.1. Transmission

	Transmission 1	Transmission 2	Transmission 3
Descriptif technique Neuf ou occasion Date d'achat			

### 2.2. Navigation

	Navigation 1	Navigation 2	Navigation 3
Descriptif technique Neuf ou occasion Date d'achat			

### 2.3. Détection

	Détection 1	Détection 2	Détection 3
Descriptif technique Neuf ou occasion Date d'achat			

### 2.4. Informatique embarquée

	Informatique 1	Informatique 2	Informatique 3
Descriptif technique Neuf ou occasion Date d'achat			

### 2.5. Autre (contrôle de l'engin de pêche)

	Autre 1	Autre 2	Autre 3
Descriptif technique Neuf ou occasion Date d'achat			

## 3. EQUIPEMENT A TERRE

	Equipement 1	Equipement 2	Equipement 3
Descriptif technique Neuf ou occasion Date d'achat			

## CAPITAL CIRCULANT

### 1. FRAIS COMMUNS (PAR SORTIE)<sup>1</sup>

	Estimation en francs ou en litres (pour gasoil)
Gasoil	
Huile	
Vivres	
Glace	

### 2. SYSTEME DE PARTAGE

Quelles sont les charges incluses dans les frais communs?

-

Part équipage (%)

Part armement (%)

### 3. DEPENSES LIEES A L'ENTRETIEN DU MATERIEL DE PECHE ET DE L'OUTIL DE PRODUCTION

#### 3.1. Matériel de pêche

	Descriptif	Périodicité	Coût
Engin 1			
Engin 2			
Engin 3			

#### 3.2. Navire, moteur

	Descriptif	Périodicité	Coût
Entretien Coque exceptionnel			
Entretien coque courant			
Entretien moteur exceptionnel			
Entretien moteur courant			
Autre matériel			

### 4. TAXES, ASSURANCES, IMPOTS

	Périodicité	Coût
Rôles		
Licences		
Taxes de débarquement		
Taxes criée		
Assurance navire		
Impôt Etat		

<sup>1</sup>Les frais communs peuvent être indépendants ou dépendants du métier adopté.

## CONDUITE DES EXPLOITATIONS

1. Combien de fois avez vous changé de navire?

	Date d'achat	L	P	Métiers	Commercialisation	Cause principale du changement
Navire 1						
Navire 2						
Navire 3						

2. Avez vous une licence? Comment l'avez vous obtenue?

3. Quelle est votre formation? Comment avait vous réalisé votre apprentissage (avec qui, quand, sur quel bateau?) Avez vous repris le bateau de votre père ou d'une autre personne de la famille?

4. Est ce que vos frères ou cousins pratiquent la pêche? Où ça, sur quel type de bateau? Quelles relations avez vous avec eux? (informations, aide)

5. Comment participez vous aux activités du CLP? Quelles sont vos relations avec les élus du CLP? Appartenez vous à d'autres organisations professionnelles?

6. Avec qui communiquez-vous des informations outre la famille (collègues, patrons, équipage)?

- En mer ou à terre?

- A propos de : - fonds, courants, abondance de la ressource?
  - engins, techniques?
  - Marché?

7. A quel port appartenez vous? Depuis quand? Pourquoi (facilité de débarquement ou de commercialisation, domicile )?

8. Si vous avez changé de port, quelles ont été les modifications induites :

- Au niveau du débarquement,
- Au niveau des relations dans le port.

9. Nombre d'enfants :

Est-ce -qu'ils vont reprendre l'exploitation?

Si oui, dans combien de temps, les avez vous poussés à faire ce choix?

10. *Stratégie d'exploitation*

1. Cherchez vous à investir dans des outils plus performants?

2. Comment vous adaptez vous à des baisses de production :

- En minimisant les dépenses?
- En travaillant plus?
- En commercialisant votre pêche?

3. Si vous avez repris une unité de pêche familiale, cherchez vous à maintenir la conduite de cette unité telle quelle était?

4. Cherchez vous à adopter une conduite de pêche qui permette de faire face à des changements de contraintes extérieures? Si oui, comment?

- Par la diversité des espèces exploitées?

- Par le mode de commercialisation?
- Par la pluriactivité de l'exploitation?
- Par l'utilisation de plusieurs engins?
- Par un outil de production permettant d'exploiter d'autres zones?

5. Adoptez vous facilement une stratégie de pêche différente afin de trouver le meilleur créneau, ou vous préférez ne pas prendre ce risque?

6. Cherchez vous à vous distinguer des autres dans vos choix, ou avez vous fait un choix parce qu'un autre l'a fait?

### 11 *Intervention de la famille et gestion*

1. Est-ce-que votre femme exerce une activité professionnelle ?, Si oui, comment cette source de revenu intervient elle pour l'exploitation?

2. La famille (femme et enfants) participe-t-elle aux activités de la pêche? De quelle manière?

- Aide en mer ou à terre?
- Comptabilité?
- Commercialisation?

3. Est-ce-que votre femme intervient dans les décisions prises au niveau des investissements?

4. Existe-t-il un compte armement? Est il bien séparé du compte personnel, ou existe-t-il des transferts de l'un à l'autre? Si oui, dans quel sens?

5. En dehors du bateau et du moteur, avez vous réalisé des emprunts à moyen ou long terme?

## CODIFICATION DES VARIABLES QUALITATIVES UTILISEES

### Environnement familial

PER: activité professionnelle du père

- 1 : Activité identique
- 2 : Ostréiculture ou mytiliculture
- 3 : Autre

FAM : Existence de frères ou famille proche pratiquant la pêche

- 1: Non
- 2 : Oui

SFA : Situation familiale

- 1 : célibataire ou divorcé
- 2 : marié, femme exerce une activité professionnelle
- 3 : marié, femme sans activité professionnelle.

FCP : Intervention de la femme pour la comptabilité

- 1: Non
- 2 : Oui

FCO : Intervention de la femme pour la commercialisation

- 1: Non
- 2 : Oui

FD : Intervention de la femme pour les décisions d'investissement

- 1: Non
- 2 : Oui

ENF : nombre d'enfants

- 1: 0
- 1 à 2: 1
- Plus de 2 : 3

### Projection temporelle

CAR: Carrière

- 1: Actif depuis moins de 10 ans
- 2: Actif depuis plus de 10 ans, retraité dans plus de 5 ans
- 3 : Retraité dans moins de 5 ans

APR : Activité précédente

- 1: pêche côtière
- 2 : Ostréiculture ou mytiliculture
- 3 : Autre

BPR : Bateau précédent

- 1: premier bateau

- 1: utilisation d'engins différents
- 2: utilisation des mêmes engins

## **Gestion**

CPT: Compte armement et compte personnel

- 1: Deux comptes séparés.
- 2: Un seul compte.
- 3: Compte armement alimenté par des apports personnels ou de la famille.
- 4: Compte armement utilisé pour alimenter le compte de la famille.

DET : Emprunts

- 1: <100 000F
- 2: 100 000 - 400 000F
- 3: > 400 000F

MA : Existence d'un matelot

- 1: oui
- 2 : non

## **Métiers pratiqués**

CIV: pratique de la civelle

- 1 : non
- 2 : Présence, le chiffre d'affaires représente moins de 40% du total
- 3 : Présence, le chiffre d'affaires représente plus de 40% .

POL : polyvalence (association art trainant et art dormant).

- 1: non
- 2: oui

NBM : nombre de métiers

- 1: <5
- 2: 5-8
- 3: >8

NBE : Nombre d'engins

- 1: <3
- 2: 3-4
- 3: >4

EQU : Investissement dans le matériel

- 1: Cherche à dépenser le minimum.
- 2: Investit modérément dans le matériel.
- 3. N'hésite pas à investir, suit le progrès technique.

TRA : Travail le week-end.

- 1: non
- 2: oui

CHOI : Recherche des espèces.

- 1: En fonction des ventes, des prix.
- 2: En fonction uniquement de l'abondance.
- 3: Cherche la diversité dans la même journée.

VES : Variation sur les espèces ciblées, avec le même bateau

- 1: oui
- 2 : non

VEN : Variation sur les engins utilisés, avec le même bateau

- 1: oui
- 2 : non

### **Communications avec les autres pêcheurs**

COM: Communications utilisées pour la pêche

- 1: Absence
- 2: Un peu
- 3: Beaucoup avec quelques personnes précises.

CLP: Participation aux réunions du comité local

- 1: Absence
- 2: De temps en temps
- 3: Tout le temps, ou membre du bureau.

ZON : port d'attache.

- LR: La Rochelle
- MN: Marennes
- BC Bourcefranc
- LT: La Tremblade
- PB : Port des barques.

## ANNEXE 2

Tableau résumant la répartition de  
l'échantillon dans les différents types  
identifiés

	Groupe A (%)	Groupe B (%)	Groupe C (%)	Total types stabilisés (%)	Groupe D (%)	Groupe E (%)	Total types évolutifs (%)	Total Groupe1 (%)	Total Groupe 2 (%)
Chalutiers									
Marenes	10	7,5	5	22,5	5	10	15	15	22,5
La Rochelle	0	2,5	5	7,5	12,5	0	12,5	5	7,5
<b>Total chalutiers</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>17,5</b>	<b>10</b>	<b>27,5</b>	<b>20</b>	<b>30</b>
Fileyeurs									
Marenes	0	0	0	0	2,5	5	7,5	5	2,5
La Rochelle	0	0	0	0	15	15	30	15	15
<b>Total fileyeurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17,5</b>	<b>20</b>	<b>37,5</b>	<b>20</b>	<b>17,5</b>

Répartition en pourcentage des exploitations de l'échantillon dans les différents types identifiés dans la typologie  
(Source: résultats d'enquêtes réalisées pour ce travail)

Groupe 1 : Groupe cherchant une réduction des dépenses (type C et E)

Groupe 2 : Groupe cherchant une maximisation du chiffre d'affaires (type A, B et D)

# Diffusion du mémoire

à remplir avec le Responsable Scientifique

## Préciser les limites de la confidentialité (1) :

Confidentialité absolue :       oui       non  
Résumé diffusable :       oui       non  
Consultation :       sur place       reproduction       prêt  
durée de la confidentialité :

## Personne et/ou organisme à contacter :

Nom : Gérard BIAIS

Adresse : TRÉMER - BP 17 - 17137 L'HOUMEAU

 46 50 94 40      fax : 46 50 93 79

Le Responsable Scientifique :

L'auteur :

Les membres du Jury :

---

(1) L'administration et les différents documentations de l'ENSAR s'engagent à respecter cette éventuelle confidentialité.